



2017

**COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**

MEYRIN

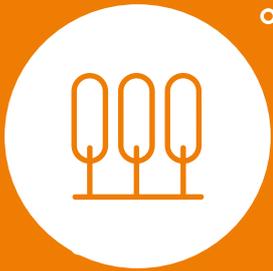


TABLE DES MATIÈRES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	FEU ET SECOURS
12	116
AÎNÉS	FINANCES
110	72
BIBLIOTHÈQUE ARCHIVES	GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
28	88
CONSEIL ADMINISTRATIF	MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF
11	4
CONSEIL MUNICIPAL	PETITE ENFANCE
6	50
CULTURE	POLICE MUNICIPALE
32	120
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI	PROTECTION CIVILE
40	124
ENVIRONNEMENT	SPORTS
64	98
ÉTAT CIVIL	THÉÂTRE FORUM MEYRIN
94	58
	URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE
	126

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au président du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous adressons notre compte rendu administratif et financier 2017.

Ce document a pour but de vous informer et de vous donner une vue d'ensemble des actions et prestations fournies par l'administration communale durant l'exercice 2017. Notre administration communale, déterminée à servir au mieux les intérêts de la Commune et de ses habitants s'est fortement engagée pour suivre le rythme des prestations à fournir durant cette année particulièrement intense.

Après la construction de la Cité satellite au début des années 60, notre commune vit son deuxième développement démographique et urbanistique d'importance qui se traduit par la réalisation du nouveau quartier des Vergers, la construction de nouveaux immeubles à Cointrin, la surélévation de certains immeubles dans divers quartiers de la Commune, sans oublier les projets engagés de longues dates qui se réalisent enfin et qui viennent et viendront changer notablement le paysage urbain de notre commune.

Ces nouvelles infrastructures impliquent de facto d'importantes nouvelles prestations à fournir à la population et par conséquent nécessitent une augmentation significative des ressources en personnel de notre administration, notamment pour le service de la petite enfance, mais également dans d'autres services de notre administration qui doivent aussi fournir de gros efforts pour assurer le fonctionnement adéquat de notre administration.

Comme chacun peut s'en rendre compte, de gros chantiers sont en cours de réalisation ou se sont terminés durant l'exercice 2017, il s'agit notamment :

- de la construction du quartier des Vergers et de son école ;
- de la finalisation et de l'inauguration du lac des Vernes ;
- de la réalisation et de l'inauguration du nouveau Jardin Robinson ;
- de la réhabilitation du Jardin botanique alpin ;
- de la construction et de l'inauguration du nouvel Eve des Vergers ;
- de la construction et de l'inauguration du nouvel Eve de Meyrin-Parc ;
- la transformation des vestiaires C des terrains de football du centre sportif.

Sans oublier d'autres projets de moindre importance mais qui s'ajoutent aux besoins de prestations à fournir.

A toutes ces réalisations, divers autres projets d'importance avancent au niveau des études telles que : l'étude directrice du centre de la Cité avec le parking P1, la nouvelle mairie et la réhabilitation de la place des Cinq-Continents, la transformation du centre de loisirs de la Maison Vaudagne, etc.

A la lecture et l'évocation de tous les projets en cours susmentionnés, vous comprendrez aisément que notre commune a besoin de nouvelle ressources humaines pour accompagner ce grand développement.

Comme vous le savez tous, la belle cohésion sociale, si souvent mise en exergue dans notre commune, est assurée principalement par nos associations culturelles, sportives et sociales. Accompagnées par de très nombreux bénévoles qui les dirigent, ces associations ressentent déjà l'arrivée des nouveaux habitants et doivent intégrer cette nouvelle population au sein de celles-ci. Cela implique donc un accompagnement de ces associations en infrastructures et en subventions nouvelles.

L'augmentation de notre administration demande également une révision de sa gouvernance. Sous l'égide du nouveau département du secrétariat général durant l'année écoulée, de grands travaux ont été engagés pour que notre administration puisse assurer son développement et faire face à l'augmentation des prestations à servir. Ces travaux se poursuivent cette année et nous avons bon espoir que ces importantes réflexions nous amènent à proposer une administration toujours plus performante et plus efficace pour ces prochaines années.

L'étude des comptes vous permettra de prendre connaissance de la bonne santé financière de notre commune et ceci malgré l'importance de son développement.

Pour en venir aux comptes 2017, ceux-ci se clôturent avec un excédent de recettes de CHF 2'916'199.00. Ce résultat s'explique par un excédent de recettes de CHF 932'919.00, soit de 1% par rapport au budget et une économie de dépenses sur les charges de CHF 1'397'905.00, soit 1% par rapport au budget.

Dès lors, nous pouvons annoncer que les comptes 2017 sont bons, que la majorité des investissements consentis durant cette année se sont financés par des fonds propres. On peut donc constater que la gestion financière de notre commune est toujours assurée avec rigueur et compétence.

Pour conclure ce message du Conseil administratif, nous voudrions exprimer notre profonde reconnaissance et notre profonde gratitude à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de notre administration qui se sont engagés avec compétence et dynamisme durant toute l'année 2017, une année où leur engagement a été particulièrement sollicité, au vu de l'ensemble des activités et projets en cours. Merci à toutes et tous. Nous voudrions également saluer le travail des conseillères et conseillers municipaux qui se sont également beaucoup investis toute cette année 2017 particulièrement riche en projets.

Le Conseil administratif :

Jean-Marc DEVAUD

Maire

Pierre-Alain TSCHUDI

Conseiller administratif

Nathalie LEUENBERGER

Conseillère administrative

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2017, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

12 septembre 2017 : démission de M. Marco Gaetanino du Mouvement citoyen genevois

11 avril 2017 : assermentation de M. Moïse Gerson (parti libéral-radical) en remplacement de M. François Haldemann, démissionnaire

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2017 est la suivante :

Parti démocrate-chrétien de Meyrin-Cointrin (6 sièges)
Mmes Bocard et Deluermoz, MM. Falvo, Jimenay, Squillaci et Tremblet

Les libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin (5 sièges)
Mme Kunz-Félix, MM. Bocard, Grognez, Haldemann et Serrano

Les socialistes de Meyrin-Cointrin (6 sièges)
Mmes Lüthi et Osmani, MM. Brocard, Fabre, Halimi et Ortelli

Les verts de Meyrin-Cointrin (7 sièges)
Mmes Hartmann, Murciano, Tiguemounine et Tschudi-Spiropulo, MM. Amato, Cornuz et Dumalle

Mouvement citoyens genevois (5 sièges)
Mmes Girardet et Sapin, MM. Frauchiger, Lustenberger et Pachoud

UDC Meyrin-Cointrin (3 sièges)
Mmes Hayes et Schweizer, M. Hubert

Au cours de la séance du 23 mai 2017, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit :

Président : M. Michel Fabre
(Les socialistes de Meyrin-Cointrin)

1^{ère} vice-président : M. Laurent Tremblet
(Parti démocrate-chrétien de Meyrin-Cointrin)

2^e vice-président : M. Eric Cornuz
(Les verts de Meyrin-Cointrin)

1^{er} secrétaire : M. Fabien Grognez
(Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

2^e secrétaire : M. Roger Frauchiger
(Mouvement citoyen genevois)

Membre : Mme Adriana Schweizer
(Union démocratique du centre)

COMMISSIONS MUNICIPALES

Administration générale

Président : A. Jimenay

Membres : M. Amato, M. Fabre, F. Falvo, F. Grognez, H. Halimi, S. Hayes, M. Kunz-Félix, C. Lustenberger, C. Murciano, F. Sapin et L. Tremblet

Affaires sociales et jeunesse

Président : R. Frauchiger

Membres : Y. Bocard, F. Falvo, M. Girardet, F. Grognez, E. Hartmann, M. Kunz-Félix, C. Lustenberger, A. Ortelli, X. Osmani, A. Schweizer et S. Tiguemounine

Aînés

Président : A. Jimenay

Membres : Y. Bocard, E. Brocard, E. Cornuz, F. Falvo, M. Gerson, M. Girardet, E. Hartmann, S. Hayes, B. Lüthi, S. Pachoud et P. Serrano

Coopération au développement

Présidente : M. Girardet

Membres : P. Bocard, Y. Bocard, C. Deluermoz, R. Frauchiger, F. Grognez, S. Hayes, A. Ortelli, X. Osmani, S. Pachoud, S. Tiguemounine et A. Tschudi-Spiropulo

Culture

Présidente : S. Hayes

Membres : P. Bocard, Y. Bocard, E. Cornuz, C. Deluermoz, R. Frauchiger, M. Girardet, H. Halimi, M. Kunz-Félix, X. Osmani, A. Schweizer et A. Tschudi-Spiropulo

Environnement et Agenda 21**Président :** M. Dumalle**Membres :** E. Brocard, E. Cornuz, C. Deluermoz, R. Frauchiger, F. Grognoz, H. Halimi, E. Hubert, M. Kunz-Félix, S. Pachoud, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo**Finances****Président :** M. Amato**Membres :** P. Boccard, M. Fabre, F. Falvo, E. Hartmann, A. Jimenay, C. Murciano, A. Ortelli, S. Pachoud, A. Schweizer, F. Sapin et P. Serrano**Gérance et entretien des bâtiments****Présidente :** B. Luthi**Membres :** P. Boccard, E. Brocard, M. Fabre, F. Falvo, E. Hubert, C. Lustenberger, C. Murciano, S. Pachoud, P. Serrano, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo**Information et communication****Présidente :** E. Hartmann**Membres :** E. Cornuz, C. Deluermoz, M. Gerson, M. Girardet, S. Hayes, B. Luthi, C. Lustenberger, X. Osmani, P. Serrano, N. Squillaci et A. Tschudi-Spiropulo**Liaison** (chef-fe-s de groupe)**Président :** M. Fabre**Membres :** M. Amato, E. Hubert, A. Jimenay, A. Ortelli, S. Pachoud et P. Serrano**Petite enfance****Président :** S. Pachoud**Membres :** P. Boccard, Y. Boccard, E. Cornuz, R. Frauchiger, F. Grognoz, E. Hartmann, B. Luthi, X. Osmani, F. Sapin, A. Schweizer et N. Squillaci**Quartier des Vergers ad hoc****Président :** P. Boccard**Membres :** M. Dumalle, M. Fabre, R. Frauchiger, M. Gerson, M. Girardet, E. Hubert, M. Kunz-Félix, B. Luthi, N. Squillaci, S. Tiguemounine et L. Tremblet**Sécurité****Président :** A. Ortelli**Membres :** M. Amato, P. Boccard, M. Fabre, H. Halimi, A. Jimenay, S. Pachoud, F. Sapin, A. Schweizer, P. Serrano, S. Tiguemounine et L. Tremblet**Sports****Président :** M. Fabre**Membres :** E. Brocard, C. Deluermoz, M. Dumalle,

M. Gerson, M. Girardet, F. Grognoz, H. Halimi, A. Jimenay, C. Murciano, S. Pachoud et A. Schweizer

Travaux publics**Président :** P. Serrano**Membres :** P. Boccard, E. Brocard, M. Dumalle, R. Frauchiger, F. Grognoz, E. Hubert, A. Jimenay, C. Lustenberger, C. Murciano, A. Ortelli, et N. Squillaci**Urbanisme et mobilité****Président :** L. Tremblet**Membres :** M. Amato, P. Boccard, M. Dumalle, M. Girardet, H. Halimi, E. Hubert, A. Jimenay, C. Lustenberger, A. Ortelli, P. Serrano et N. Squillaci**COMMISSIONS EXTRAPARLEMENTAIRES****Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement****Délégués du Conseil municipal :** M. Fabre, M. Girardet, F. Grognoz, A. Schweizer, N. Squillaci et S. Tiguemounine**Déléguée du Conseil administratif :** N. Leuenberger (présidente)**Commission consultative des aînés****Délégué du Conseil municipal :** E. Brocard**Délégué du Conseil administratif :** P.-A. Tschudi (président)**Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)****Délégué du Conseil municipal :** R. Frauchiger**Comité du Jardin Robinson****Déléguée du Conseil municipal :** C. Murciano**Fondation meyrinoise du Casino** (Conseil)**Délégués du Conseil municipal :** Michel Aebischer, Maurice Amato et Arthur Jimenay**Délégué du Conseil administratif :** Olivier Morand**Fondation Nouveau Meyrin** (Conseil)**Délégués du Conseil municipal :** Jean Claude Brulhart, Benjamin Chiabudini, Marcel Dumalle, Jean François Girardet, Sasà Hayes et Roland Sansonnens**Délégués du Conseil administratif :** Jean Claude Ducrot, Jacques Robert et Davide Vité**Commission consultative****du Fonds d'art contemporain****Délégués du Conseil municipal :** C. Deluermoz et A. Ortelli

Délégués du Conseil administratif: N. Leuenberger (présidente) et P.-A. Tschudi

Commission consultative du Fonds énergie

Délégués du Conseil municipal: M. Dumalle,

F. Grognez, E. Hubert et L. Tremblet

Suppléant: M. Fabre

Délégué-e du Conseil administratif: P.-A. Tschudi

Comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*

Délégués du Conseil municipal: E. Cornuz et

M. Girardet

Suppléants: P. Boccard et B. Luthi

Délégué-e du Conseil administratif: le/la maire en fonction

Colonie de vacances *La Ruche*

Délégué du Conseil municipal: R. Frauchiger

Suppléant: F. Grognez

Comité de l'Association *Espace Undertown*

Délégué du Conseil municipal: H. Halimi

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

24 janvier 2017

- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 40'000.- en guise de participation de la commune de Meyrin au budget de fonctionnement de la démarche participative pour le quartier des Vergers pour l'année 2017.

7 mars 2017

- Ouvre un crédit de CHF 3'970'000.- destiné à la réhabilitation et la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 42'382'576.52 relatif au financement des travaux de réalisation de l'espace public (domaine public, privé communal et parcelle de dépendances) de l'écoquartier des Vergers;
- Prend acte du rapport rédigé par Mme Deluermoz (DC) et M. Ortelli (S), délégués à la commission consultative du Fonds d'art contemporain.

11 avril 2017

- Procède à l'assermentation de M. Moïse Gerson (LR) en remplacement de M. Haldemann (LR), démissionnaire;
- Elit M. Philippe Serrano (LR) président de la commission des travaux publics en remplacement de M. Haldemann (PLR), démissionnaire;

- Elit M. Fabien Grognez (LR) délégué à la commission consultative du Fonds énergie en remplacement de M. Haldemann (LR), démissionnaire;
- Entend la présentation des comptes 2016 par M. Devaud, conseiller administratif;
- Accepte la nomination du premier-lieutenant José Bisquerra, commandant ad interim de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin, dès le 1^{er} juillet 2017;
- Ouvre un crédit de CHF 33'000.- destiné à financer l'acquisition d'un véhicule de livraison des repas dans les structures d'accueil de la petite enfance et d'une prise pour recharger un véhicule électrique;
- Ouvre un crédit de construction de CHF 1'030'000.- en vue de rénover le terrain de football synthétique C et l'éclairage des terrains B et C.

23 mai 2017

- Nomme Mme Hayes représentante de l'UDC au Conseil de la Fondation Nouveau Meyrin en remplacement de M. André Reiss, démissionnaire;
- Nomme Mme Tschudi-Spiropulo (Ve), M. Ortelli (PS), M. Boccard (PLR) et M. Frauchiger (MCG) représentants du Conseil municipal pour le concours du Mandat d'étude parallèle concernant le centre de loisirs Maison Vaudagne, conformément au vote de la délibération n° 2016-25a du 13 décembre 2016;
- Approuve le compte de fonctionnement 2016 pour un montant de CHF 93'419'724.59 aux charges et de CHF 107'965'702.18 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 14'545'977.59;
- Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2016 pour un montant total de CHF 1'989'321.75;
- Approuve le rapport de gestion 2016 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement);
- Ouvre un crédit de CHF 823'000.- en vue de la rénovation des installations de défense incendie de la commune de Meyrin;
- Accepte une résolution présentée par Eric Cornuz, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, et Marielle Kunz-Félix, au nom du Parti libéral-radical de Meyrin-Cointrin, demandant le remplacement progressif des plantations à usage décoratif dans la commune de Meyrin par des plantes comestibles, aromatiques ou médicinales en libre-service, et par des essences de niveau allergène faible ou des arbres de vergers qui ne sont pas concernés par cette problématique, dans une logique de permaculture et de démarche citoyenne;

- Approuve une résolution relative au projet de mise à jour du plan directeur cantonal 2030 ;
- Forme son bureau pour la période 2017-2018.

20 juin 2017

- Renvoie au Conseil administratif une pétition pour une meilleure gestion des nuisances liées à la présence des pigeons dans le quartier de Champs-Frêchets ;
- Accorde au Conseil administratif un crédit budgétaire de CHF 158'000.- en vue de mettre en place un système de contrôle interne au sein de l'administration communale ainsi que d'inscrire le montant de CHF 192'000.- au budget de fonctionnement 2018 ;
- Accepte les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2016 de la Fondation Nouveau Meyrin ;
- Accepte d'inscrire une servitude d'empiètement (sortie de secours en sous-sol) à la charge de la parcelle 14'972, propriété du domaine privé communal, et au profit de la parcelle 14'842 ;
- Ouvre un crédit de construction de CHF 900'000.- destiné à la réalisation de quatre espaces urbains de musculation et de rencontres ;
- Ouvre un crédit de construction de CHF 1'101'000.- destiné à remplacer la façade verre-métal du bâtiment patinoire faisant l'objet d'actes de vandalisme répétés ;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de construction de CHF 173'500.- en vue de l'aménagement d'un espace public pour accueillir le Salto de l'escargot et des manifestations éphémères à l'avenue de Feuillasse, à proximité du centre commercial de la cité ;
- Approuve une résolution présentée par Jacques Robert (PS) et Jacques Charpier (AGT) demandant que la Commune mène une politique d'achats équitables et durables, pour l'ensemble de son administration et de ses marchés publics ;
- Prend acte du rapport établi par M. Brocard (PS), délégué à la commission consultative des Aînés.

12 septembre 2017

- Prend acte de la démission de M. Gaetanino du groupe MCG, lequel siégera dorénavant en tant que conseiller hors parti ;
- Ouvre un crédit brut de CHF 76'000.- destiné à l'acquisition partielle de la parcelle N°14'454, propriété privée, d'une surface de 55.35m² sise en zone 4B protégée, située au chemin des Arbères 2, en vue de finaliser le parc à l'entrée du quartier des Vergers depuis l'avenue de Vaudagne ;
- Ouvre un crédit de construction de CHF 500'000.- brut destiné à la mise en œuvre de mesures d'optimisation énergétique de l'installation d'éclairage public ;

- Prend acte du rapport établi par M. Frauchiger (MCG), délégué au comité du Centre de loisirs Maison Vaudagne.

3 octobre 2017

- Nomme les président et vice-président du local de vote pour l'année 2018 ;
- Entend la présentation du budget 2018 par M. Devaud, maire ;
- **Refuse** un crédit d'étude de CHF 170'000.- brut destiné à l'étude pour la réalisation d'une buvette intérieure dans l'enceinte de la patinoire des Vergers ;
- Renvoie au Conseil administratif une pétition demandant la prise de mesures pouvant améliorer la sécurité des cavaliers et des chevaux autour du paddock extérieur du manège de Meyrin.

15 et 16 novembre 2016

- Accepte les modifications du règlement du Fonds communal énergie et fixe l'entrée en vigueur du règlement au 1^{er} janvier 2018 ;
- Ouvre un crédit d'engagement cadre de CHF 90'000.- pour les subventions d'investissement versées par le Fonds communal énergie pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 ;
- Approuve les modifications du règlement sur le Fonds d'art contemporain et fixe l'entrée en vigueur du règlement au 1^{er} janvier 2018 ;
- Ouvre un crédit d'engagement cadre de CHF 900'000.- en vue de l'acquisition d'œuvres d'art par le Fonds d'art contemporain pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 ;
- Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'382'600.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises ;
- Fixe les indemnités allouées en 2018 aux maire et conseillers administratifs à CHF 320'390.- et les jetons de présence alloués aux conseillers municipaux à CHF 286'000.- ;
- Fixe le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2018 à CHF 30.- ;
- Approuve le budget de fonctionnement 2018 pour un montant de CHF 112'398'909.- aux charges et de CHF 112'869'498.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 470'589.- ;
- Fixe le taux des centimes additionnels pour 2018 à 44 centimes.

12 décembre 2017

- Ouvre un crédit d'étude de CHF 517'000.- relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à la réalisation du quartier des Vergers pour la période 2018-2019;
- Approuve une motion présentée par Mme Myriam Girardet, au nom du Mouvement des citoyens genevois (MCG), Philippe Serrano, au nom du Parti libéral-radical (PLR), Emile Hubert au nom de l'Union démocratique du centre (UDC), Aldo Ortelli au nom du Parti socialiste (PS) demandant la remise pour chaque législature d'une carte de légitimation à chaque conseiller municipal;
- Prend acte du rapport établi par Mme Girardet (MCG), déléguée du Conseil municipal au Comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*;
- Accepte la cession de la parcelle n°14'083B au domaine privé communal et la cession de la parcelle n°14'084B au domaine privé, sises sur le chemin piéton du Bournoud pour une superficie de 34 m²;
- Accepte de formaliser l'échange d'une partie de copropriété représentant 23.1 m² sur la parcelle n°14'454A, propriété privée, d'une surface de totale de 55.35 m² sise en zone 4B protégée, située au chemin des Arbères 2, contre une surface de terrain de 23.1 m² située sur la parcelle n°14'454B, pour CHF 18'480.- en complément de la délibération n°2017-21;
- Ouvre un crédit d'étude de CHF 37'000.- en vue de la réalisation d'un concept territorial de signalétique de mobilité douce;
- Accorde au Conseil administratif un montant brut de CHF 2'603'200.- destiné au financement des travaux de rénovation de la ferme de la Planche;
- Ouvre un crédit d'étude de CHF 220'000.- TTC destiné à la révision du plan directeur communal;
- Approuve une résolution relative à la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre-plan n°2016-01;
- Prend acte du rapport rédigé par M. Halimi (PS), délégué du Conseil municipal à l'*Espace Undertown*.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2014	2015	2016	2017
Séances du Conseil municipal	10	12	10	10
Séances du Bureau	9	10	9	9
Séances de commissions	111	104	109	99
Réunions chefs de groupe	1	5	1	3
Total des séances	131	131	129	121

40 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2017, le **Conseil administratif** se compose

- ainsi :
- M. Jean-Marc DEVAUD, maire
 - M. Pierre-Alain TSCHUDI, vice-président
 - Mme Nathalie LEUENBERGER

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-dessous :

Madame N. Leuenberger (*intérimaire M. Tschudi*)

Bibliothèque – Culture – Développement social et emploi
– Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

Monsieur J.-M. Devaud (*intérimaire Mme Leuenberger*)

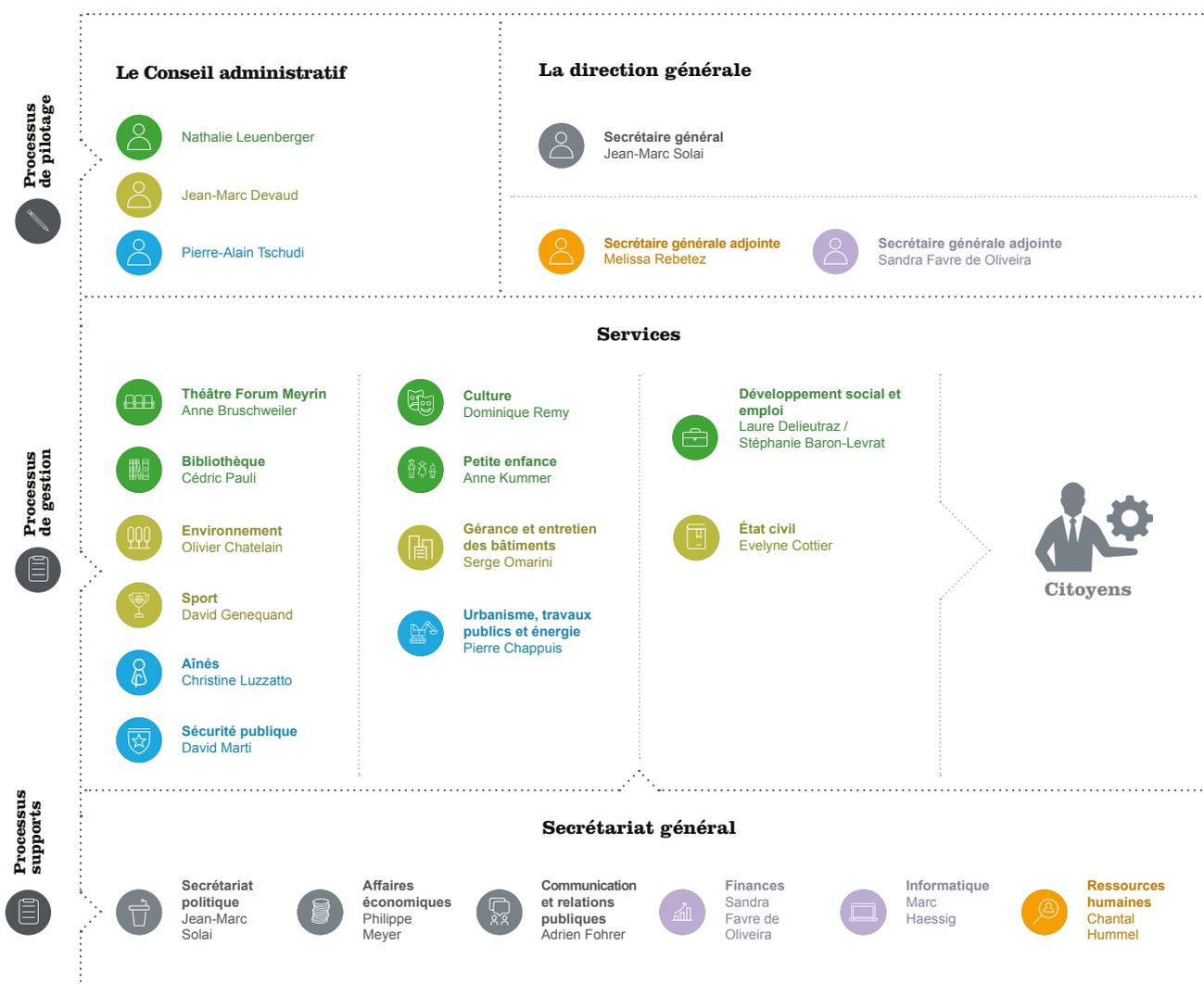
Environnement – Etat civil – Gérance et entretien des bâtiments – Sports

Monsieur P.-A. Tschudi (*intérimaire M. Devaud*)

Aînés – Feu et secours – Police municipale – Protection civile – Urbanisme, travaux publics et énergie

Le secrétariat général, y compris les finances, les ressources humaines, les affaires économiques, l'information et l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2017, le **Conseil administratif** a tenu 69 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal, 9 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant la charge de chacun.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INFORMATION ET COMMUNICATION

En 2017, le projet de communication principal a été la création et le suivi de production d'un nouveau site internet communal. Ce dernier a été mis en ligne à la mi-décembre. Une délibération pour un crédit d'étude sur la signalétique publique de mobilité douce a également été votée et de très nombreux projets internes et externes ont été menés.

De nombreux événements majeurs ont également été organisés en collaboration avec d'autres services tels que l'inauguration du lac des Vernes, celle de la rénovation de l'école Boudines ou encore le prix cantonal du développement durable.

Au total, en 2017, le service communication est intervenu sur plus d'une centaine d'événements de toutes tailles. Il a géré plus d'une vingtaine de campagnes de communication et a produit plus de 60 dérivés (affiches, flyers, objets, etc.).

Affichage public

2017 a vu la mise en service de 13 bornes d'affichages qui ont remplacé les principaux panneaux aujourd'hui existants. Ces bornes reprennent l'affichage associatif pour 9 d'entre elles et l'affichage communal pour 4 d'entre elles. Le service communication gère également la planification de l'affichage Unireso.

Le journal communal « Meyrin Ensemble »

Le journal Meyrin Ensemble continue de satisfaire pleinement la population. La ligne éditoriale donne toujours une large place à l'information meyrinoise tout en insistant désormais sur l'explication d'un objet débattu lors du Conseil municipal en présentant le point de vue des partis politiques. A des fins d'organisation, le journal est passé de 11 à 10 éditions avec un numéro décembre-janvier plus fourni.

ASSISTANCE ET

ADMINISTRATION INFORMATIQUE

En 2017, le temps dévolu à l'assistance (help desk) et à la formation des utilisateurs représente une grosse part de l'activité du secteur, ceci pour un total de 458 utilisateurs et 407 boîtes électroniques.

Nous avons mis en place, dès le 1^{er} avril, un système de ticketing pour répondre aux demandes des utilisateurs (support, demandes de matériel, questions, etc.). Celui-ci permet: la centralisation, le suivi des demandes dans une interface unique, d'avoir une vue d'ensemble des demandes et de répartir le travail, etc. Il y a eu 836 tickets ouverts via cet outil.

Comme chaque année, nous avons procédé au renouvellement/acquisition de matériel informatique.

L'administration réseau demeure une tâche importante conséquente puisque nous avons procédé à 109 mutations de collaborateurs pour lesquels des comptes, des droits d'accès et des boîtes électroniques ont été configurés.

Nous avons procédé à des mises à jour et au suivi des applications métiers spécifiques Meyrin.

Nous avons assuré le suivi des comptes et des contrats de maintenance auprès de fournisseurs de matériel et de logiciels. Nous avons également collaboré avec le SIACG (Service Informatique de l'Association des Communes Genevoises) pour l'installation, la configuration et le paramétrage des applications de leur catalogue.

En 2017, nous avons continué le développement du projet des profils informatique des collaborateurs (droits d'accès, logiciels utilisés, etc.). Cette démarche d'envergure nous offrira un réel gain de temps, à l'avenir, lors de l'arrivée de nouvelles personnes.

INFORMATIQUE

	2017	2016	Evolution
Nombre d'utilisateurs	458	418	40
Nombre d'ordinateurs	269	256	13
Nombres d'imprimantes	110	91	19
Nombre de boîtes électroniques	407	374	33
Nombre de mutations	109	99	10
Nombre VDI (Virtual Device Interface ou bureau virtuel)	14	7	7

INFRASTRUCTURE

Nous nous sommes raccordés à l'infrastructure fibre optique concernant le branchement du matériel informatique au réseau intercommunal. Cela concerne les bâtiments suivants :

- CAIRN ;
- Nouvelle annexe du service de l'environnement au Jardin botanique alpin ;
- Déplacement effectif de la liaison hertzienne reliant l'Antenne objectif emploi à l'Auberge communale. Elle passe désormais via la salle Antoine-Verchère ;
- Préparation du déménagement de l'Antenne fiscale et de la Maison Citoyenne à Gilbert Centre ;
- Connexion du bâtiment EVE Cité-Parc ;
- Connexion de l'EVE Vergers et poursuite du projet de connexion de l'école primaire des Vergers ;
- Nouvelle connexion du stade Vergers Arbères au réseau intercommunal pour mettre à disposition de la presse et du public le réseau internet ;
- Nouvelle liaison entre l'EVE Champs-Frêchets et l'école primaire Champs-Frêchets pour la téléphonie IP (Voice over IP) pour le remplacement de la centrale téléphonique et afin de donner accès aux concierges de l'école.

Suite au remplacement de la téléphonie traditionnelle par la téléphonie IP (Voice over IP), nous installons et connectons les nouveaux sites.

Nous avons collaboré avec le SIACG pour assurer la maintenance et l'évolution du réseau fibre optique de la commune de Meyrin au sein du domaine acg-geneve.ch.

MATÉRIEL ET LOGICIELS

Le projet de migration des postes informatiques de Windows 7 à Windows 10 a démarré. Un serveur a été mis à disposition pour le programme de gestion des accès aux bâtiments. Nous avons démarré une étude conjointe avec les ressources humaines pour la planification de l'introduction d'un nouveau programme de gestion des présences et du matériel nécessaire. Une étude est en cours pour le remplacement du programme actuel de gestion des restaurants scolaires afin de le remplacer.

Enfin, en collaboration avec le SIACG, nous avons mis à disposition :

- 7 nouveaux VDI (Virtual Device Interface ou bureau virtuel) permettant le travail à distance des collaborateurs sur un total de 14 ;
- mises à jour des applications de leur catalogue.

Gouvernance :

En lien avec la nouvelle gouvernance, un point de situation a été présenté au CA. Il s'en est dégagé la nécessité de démarrer un examen complet de la situation, avec un mandataire externe afin de définir : les besoins du service, ceux des utilisateurs, redéfinir les prestations et présenter un plan d'action. Ce travail démarrera en 2018.

LES VERGERS

Ecoquartier des Vergers : aménagements en route et accueil du 1'000^e habitant

Le chantier des Vergers se trouve, en 2017, toujours dans sa période de plus forte intensité en termes de construction, y compris des espaces publics, et doit composer avec l'accueil des habitants en fournissant information et aménagements essentiels au fur et à mesure de la livraison des immeubles de logements (2016-2019). Parmi les faits marquants de 2017, on peut relever l'installation prévue du 1'000^e habitant, et la finalisation des espaces publics et dépendances mutualisées sur la plus grande partie du secteur B. Pour permettre à l'administration de faire face aux nombreuses tâches liées au développement et la construction du quartier, le Conseil municipal a, le 12 décembre, voté à l'unanimité une nouvelle délibération visant à financer une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la période 2018-2019.

La commission quartier des Vergers ad hoc s'est réunie à dix reprises pour étudier un crédit ou pour prendre connaissance de l'avancement du projet sous ses diverses facettes.

Au niveau de l'équipe Vergers, cette année a vu le départ du chef de projet Philippe Maag et l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice en renfort administratif.

Vue aérienne du quartier



© Commune de Meyrin

CHIFFRES CLÉS

Investissement totaux (privés, superficiaires, Commune)	CHF 1'000'000'000.-
Surface totale à aménager	190'000 m ² (30 terrains de football)
Surface d'espaces publics à aménager	168'000 m ² (25 terrains de football)
Maîtres d'ouvrages	17 + Commune de Meyrin
Bâtiments	30 immeubles + 4 écoles (publiques/privées)
Logements	1'300
Habitants attendus	3'000
Parkings mutualisés et publics	3
Places vélo extérieures	1'200
Arcades commerciales	45
Places de jeux / aire de détente	1 communale, 3-4 de quartier

EVÉNEMENTS MARQUANTS

Neuf nouveaux immeubles habités, dont la première coopérative
Démarrage des premiers aménagements extérieurs définitifs
Pose des premières épingles à vélos et des deux premiers écopoints définitifs
Ouverture du deuxième parking (Arbères)
Premières plantations d'arbres, fruitiers, arbustes et petite végétation
Délégation à la Commune de l'entretien des dépendances, qui prévoit de mandater un agriculteur professionnel pour une partie des prestations
Création du premier potager issu des démarches participatives



Diverses phases constructives se côtoient



Deux tours du secteur C

Construction du quartier

Bâtiments / Parkings

Fin 2017, les habitants avaient investi un total de 251 logements dans les immeubles B3 et B13 (Fondation Nouveau Meyrin), B7 et B8 (Macadamia/Swisslife), B10 et B12 (Riesen), A26 (Implenia), A21 (Uldry), et A15 (Coopérative Polygones) Les chantiers des immeubles A11, A12, A13, A23, A27, B4 ont démarré. Le parking des Arbères a été mis en service en février pour l'arrivée des habitants des bâtiments A15, A21 et A26. Tout le haut du secteur B (côté route de Meyrin) est désormais habité et le secteur A (côté équipements sportifs, patinoire et piscine) a accueilli ses premiers habitants. Les premiers habitants de coopératives se sont installés dans l'immeuble de la coopérative Polygones. Enfin, dans le secteur C, les tours sont construites sur leur hauteur définitive et en cours d'aménagement intérieur.

Sur l'esplanade des Récréations, l'EVE Vergers (B13) ainsi que l'Ecole suédoise internationale de Genève (B7 et B8) ont pu faire leur rentrée en août 2017.

Chantier des espaces publics

Financement et démarrage des travaux

La volonté de la Commune de réaliser un écoquartier exemplaire en termes de qualité des espaces et de qualité de vie demande qu'elle accorde une grande attention à tous les aspects de l'aménagement. Avec le logement et les services, les espaces publics constituent l'une des composantes majeures de la qualité de vie au sein du quartier.

Dès l'adoption du PLQ en avril 2011, la Commune, les propriétaires privés et leurs représentants avaient clairement manifesté l'intérêt d'élaborer un projet d'ensemble garantissant des espaces publics de qualité. Le projet devait répondre aux objectifs du développement durable, être adaptable aux besoins des différents maîtres d'ouvrage et assurer une cohérence entre les immeubles de logements, les équipements publics, le bâti existant, la zone sportive qui jouxte le quartier et le reste de la Cité. Plusieurs études complémentaires au plan localisé de quartier (PLQ) ont donc été réalisées afin de fixer les principes régissant les aménagements extérieurs (cheminements hiérarchisés et aménagements urbains adaptés, aires de jeux et de détente), les plantations, l'entretien et l'exploitation des surfaces de dépendances, la gestion des eaux (à ciel ouvert), et un concept énergétique global (chauffage à distance, éclairage différencié, entretien des espaces verts in situ, etc.).

Devant la complexité de la tâche, la Commune s'est proposée pour piloter l'étude et la réalisation des aménagements des espaces publics, y compris sur les parcelles de copropriétés (dépendances). Concrètement, elle prend en charge les coûts de conception et de réalisation de l'aménagement des espaces publics communaux et de dépendances, et les propriétaires lui rembourseront ensuite un montant forfaitaire de CHF 255.-/m² TTC, réparti au prorata de leurs droits à bâtir respectifs.

Le Conseil municipal a ainsi voté à l'unanimité, le 7 mars, un crédit de CHF 42'114'736.52.- (délibération n° 2017-03a) pour financer les travaux de réalisation de l'espace public de l'écoquartier des Vergers, soit les domaines public et privé communaux et les parcelles de dépendances. Le montant total des travaux, qui comprend les divers coûts de réalisation liés notamment aux réseaux, aux travaux préliminaires, aux études, etc., est fixé à CHF 56'114'736.52 TTC. Certaines délibérations ayant déjà été votées pour un montant de CHF 14'000'000.-, le crédit demandé est ramené à CHF 42'114'736.52.-. Mais le montant net prévisionnel qui sera, en fin de compte, assumé par la collectivité, est encore inférieur. Pour connaître ce montant, il faut en effet soustraire du crédit demandé le montant estimé de la taxe d'équipement (CHF 13'120'000.-), la participation forfaitaire des propriétaires privés (CHF 12'445'370.37.- HT) et leur participation aux délibérations précédentes portant sur les aména-

Escalier en bordure de quartier



© Pierre Debernard

Esplanade des Récréations



© Pierre Debernard

Les plantations sont en marche



© Mario Del Curto

Promenade de l'Aubier



© Pierre Debernard

gements extérieurs (CHF 926'851.85), la recette générée par la convention signée avec l'entreprise Gestrag pour le stockage des terres (CHF 1'318'285.- HT), et les subventions des fonds intercommunaux d'assainissement (FIA), de développement urbain (FIDU) et d'équipement (FIE).

Le montant des subventions des fonds intercommunaux n'étant pas connu fin 2017, seul le montant net prévisionnel à charge de la Commune avant subvention est connu. Il s'élève à CHF 16'157'933.-.

Suite à l'appel d'offres AIMP lancé en juillet 2016, le consortium d'entreprises (R+J) a été mandaté pour la réalisation des travaux de génie civil et des plantations des espaces publics. Fin décembre 2016, les principaux choix techniques avaient été effectués: escaliers, zones rudérales, stabilisé fertile, revêtements accès pompiers, salons urbains, etc. Dans le courant de 2017, des appels d'offres ont été lancés pour les écopoints, l'éclairage public et le mobilier urbain. Les premières épingles à vélos ont été posées. Les premiers travaux d'aménagement ont également débuté dans le secteur C, autour de la tour C1 et du parking des Sports. L'aménagement des espaces a ainsi pu prendre forme, et les premières plantations, être réalisées.



© Mario Del Curto



© Nicolas Lucchini

Acquisition et remaniement parcellaire

En 2017, le Conseil municipal a voté deux délibérations (n° 2017-21 du 12 septembre et n° 2017-40 du 12 décembre) en vue de finaliser l'entrée du quartier des Vergers du côté de l'avenue de Vaudagne. Ces deux délibérations visaient l'acquisition d'une partie de la parcelle n° 14'454, copropriété privée-commune d'une surface de 55.35m² sise en zone 4B protégée au chemin des Arbères 2, et un remaniement parcellaire permettant de relier le parc des Arbères à une parcelle communale du côté de l'avenue de Vaudagne. Ces deux opérations assurent ainsi l'accès au quartier depuis l'avenue de Vaudagne, et permettent par la même occasion la création d'un cheminement pour personnes à mobilité réduite (PMR).

Projets en développement

Agriculture urbaine

Le projet d'agriculture urbaine a connu un essor important et prend une place croissante dans le développement de l'écoquartier.

Au printemps, un premier potager urbain a été initié par un groupe d'habitants avec le soutien actif de la Commune.

A l'automne, les propriétaires privés ont unanimement décidé de confier à la Commune l'entretien des dépendances selon un principe permettant à la Commune de déléguer tout ou partie du travail à une équipe de « paysans jardiniers » responsable également du maraîchage, de l'entretien des arbres fruitiers, et de la coordination des potagers sur les dépendances. En fin d'année, le cahier des charges du mandat était en cours de rédaction en vue d'un appel à projets au début de 2018.

En parallèle, le projet de rénovation de la ferme de la Planche a remporté l'adhésion des conseillers municipaux, qui ont voté, le 12 décembre à l'unanimité, un crédit de CHF 2'603'200.- à cet effet (délibération n° 2017-29a). Leur volonté a ainsi été exprimée de voir le bâtiment réhabilité dans sa fonction originelle de ferme, afin qu'elle puisse servir à l'équipe de paysans jardiniers qui sera mandatée pour la production maraîchère, l'encadrement, la sensibilisation et l'entretien dans le quartier.

En parallèle, la Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGAN) soutient le projet de ferme urbaine aux Vergers, qui s'inscrit dans le plan de développement régional (PDR) des fermes urbaines en cours d'élaboration. Ce plan vise à soutenir un réseau genevois de fermes en milieu urbain pour établir des « relais agricoles » entre

ville et campagne. Des aides de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) pourraient à ce titre être obtenues sur une durée de cinq ans.

Supermarché participatif paysan (SPP)

Issu des démarches participatives et inspiré de projets développés aux États-Unis et en France, le projet de Supermarché Participatif Paysan (SPP) ambitionne de mettre en lien direct les producteurs et les consommateurs, tout en fournissant un point de vente écologique des denrées alimentaires et d'autres produits d'usage quotidien. Cette coopérative participative à but non lucratif a été créée officiellement en juillet et a trouvé un gérant. Son projet novateur avait reçu en 2015 la Bourse cantonale du développement durable et bénéficie d'une visibilité bien au-delà du quartier.

Afin que ce projet, appuyé par la Commune, puisse s'installer au rez inférieur de la tour C3 construite par la coopérative Les Ailes, et trouver les fonds nécessaires à son aménagement, une « task force » composée de membres du SPP et de l'équipe municipale Vergers s'est constituée en 2017. Des stratégies ont été élaborées pour favoriser la visibilité et viabilité de ce projet phare pour le quartier, et des donateurs et financeurs potentiels ont été approchés. Au mois de décembre la coopérative Les Ailes, craignant une insolvabilité du SPP, s'est finalement décidée en faveur de la Migros (Migros Voï) pour occuper sa surface d'activité dévolue à la distribution alimentaire. Le SPP s'est mis en quête d'une autre solution pour s'installer durablement dans l'écoquartier des Vergers.

Occupation des rez-de-chaussée

Arcades commerciales

Pour définir l'occupation des 10'000 m² de surfaces situées aux rez-de-chaussée des immeubles du quartier, cinq domaines d'activités principaux ont été identifiés comme des affectations à privilégier (arts, artisanat, santé, alimentation de proximité, recyclage), dans l'optique de créer un quartier vivant et solidaire.

En 2016, la Chambre de l'économie sociale et solidaire (CESS) mandatée par la Commune a poursuivi son travail consistant à susciter et traiter les postulations, rapprocher les porteurs de projets et les propriétaires des arcades, et mettre en relation des porteurs de projets afin de favoriser les synergies. L'objectif est de créer un quartier vivant tout en maîtrisant les nuisances potentielles générées par les activités d'arcades.

En 2017, ces démarches commencent à porter leurs fruits et en fin d'année, une trentaine des 50 arcades



L'École suédoise a ouvert ses portes

© Mario Del Curto

avaient été allouées. Six arcades ont démarré leurs activités : l'EVE Vergers, l'École suédoise internationale de Genève, un pressing, un cabinet médical, une agence de voyages, et un salon de coiffure-esthétique.

Fonds de qualité de vie

La problématique des « quartiers vivants » questionne la possibilité d'accueillir des activités ou commerces à forte plus-value sociale et de vie de quartier, activités souvent artisanales ou peu viables aux conditions du marché de l'immobilier (un artisan boulanger, par exemple). La Commune a réfléchi à un dispositif permettant de soutenir financièrement le démarrage de ces activités difficiles à installer dans les quartiers existants, ou nouvellement construits comme les Vergers. Sollicitation a été faite au magistrat Antonio Hodgers qui, sensible à la problématique, a demandé à l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF) de réfléchir avec la Commune et les coopératives d'habitation aux Vergers à une possibilité d'introduire dans les plans financiers le financement, par le loyers des logements, d'activités ou d'aménagements des rez actifs suivant des critères de quartiers vivants – restant encore à définir. Un dispositif pilote a été élaboré et sera probablement mis en œuvre aux Vergers dès 2018.

Démarche participative Vergers

Lancée concrètement en avril 2014 lors du Forum ouvert organisé par la ville de Meyrin, la démarche participative au sein de l'écoquartier se renforce chaque année. Le chantier avance, les habitants s'installent, les arcades se remplissent, le quartier vit et se met en mouvement. Dans ce contexte, la démarche participative poursuit son objectif : sensibiliser les habitants aux valeurs de l'écoquartier, favoriser leur implication et l'émergence de choix concertés pour l'ensemble du quartier, développer le bien vivre ensemble, et réussir l'intégration de ce nouveau quartier au territoire meyrinois.

Tout au long de l'année 2017, plusieurs actions et événements organisés par le Groupe des maîtres de l'ouvrage (GMO) et la ville de Meyrin ont alimenté cette démarche, permettant aux habitants de rejoindre la dynamique.

- Deux conférences publiques ont été organisées en mars et en automne, en lien avec l'agriculture urbaine, thème très emblématique des Vergers. L'une d'elles en présence de Rob Hopkins, initiateur du mouvement des Villes en transitions, connu à travers le film « Demain », et l'autre avec Tom Booth, fondateur de « La Louve », premier supermarché coopératif et participatif de France à Paris.
- Une rencontre avec Nicolas Soulier, architecte et urbaniste, a permis d'alimenter la réflexion sur l'espace public et de préparer la soirée participative consacrée à cette thématique.
- Une soirée publique « Investissons l'espace public » a permis de travailler collectivement plusieurs thématiques : les places de jeux, l'art dans le quartier, les espaces pour événements conviviaux, le quartier sportif, l'espace autour de mon immeuble, le quartier adapté aux aînés et les jeunes dans le quartier. Plus de 110 personnes se sont retrouvées à Forum Meyrin, de nombreuses propositions ont été formulées et collectivement reprises en fonction de l'évolution du chantier. Un processus participatif sur les places de jeux a notamment été lancé suite à cette soirée, rassemblant professionnels et habitants. En 2018, le quartier pourra inaugurer ses premiers espaces ludiques.
- Deux soirées d'accueil des nouveaux habitants se sont tenues en mai et septembre.
- Une soirée participative « Mon activité professionnelle dans l'écoquartier des Vergers » s'est tenue le 4 octobre avec les premiers occupants des arcades ; un moment de rencontres et d'échanges autour des thèmes relatifs à la santé, la gestion des déchets, l'alimentation et la possibilité de constituer un fonds de solidarité. Cette soirée a offert une vitrine à certains groupes de travail participatifs travaillant sur ces thèmes, qui ont ainsi pu échanger avec les professionnels.
- Un groupe d'habitants a investi un premier espace pour cultiver fruits et légumes. Sous l'appellation « Les petites fugues », ce premier potager a été inauguré avec près de 30 jardiniers enthousiastes.
- La 4^{ème} Fête aux Vergers s'est déroulée en octobre, organisée étroitement avec l'association des habitants, EchosVergers. Des représentants ont assuré les visites du quartier et l'Auberge des voisins a assuré la restauration.



Soirée participative - atelier

© Bastien Fluck



Soirée participative - plénière

© Bastien Fluck

Inauguration du 1^{er} jardin potager

© Laurent Barlier



La Fête aux Vergers

© Laurent Barlier

Tous ces événements, rencontres et actions rassemblant un grand nombre de personnes confirment la vitalité de la démarche participative. De nouveaux groupes se créent sur des objets spécifiques, la participation ne fléchit pas, l'intérêt de co-construire le quartier est toujours réel.

Le GMO s'est réuni mensuellement pour traiter de questions relatives à l'aménagement de l'espace public, à l'occupation des rez-de-chaussée et au suivi de la démarche participative. Au vu de l'avancement du chantier et de l'arrivée de nombreux habitants, le GMO a travaillé à adapter son format pour faciliter l'intégration des habitants et encourager leur participation ainsi que celle des porteurs de projet.

Enfin, en 2017, le film « Dessine-moi un quartier » sur le processus participatif aux Vergers a été réalisé par Luigi De Luca et Julien Rapp pour l'association « Ecoquartier ». Ce film a été projeté à plusieurs reprises tout au long de l'année, offrant une connaissance sur la richesse du travail mené, et incitant à rejoindre la démarche.

Information et communication

Informer pour mieux cohabiter

L'information sur le quartier est essentiellement diffusée à travers le site internet www.lesvergers-meyrin.ch. Les habitants désormais nombreux aux Vergers incitent à communiquer plus intensément sur l'avancement du chantier et sur la vie dans un quartier en construction. Des flyers ont été affichés sur place et envoyés auprès des différentes régies afin d'informer et expliciter les aménagements en cours (zones rudérales, plantation des végétaux, épingles à vélo, etc.). Des plans de cheminement provisoires ont été diffusés.

Une séance d'information a été organisée avec les voisins de l'écoquartier et un accueil dans chaque immeuble est instauré à l'arrivée des habitants, en collaboration avec les régies. Ceci permet de parler du projet, d'informer sur le quartier, de présenter les démarches participatives, de créer des liens et de répondre aux éventuelles incompréhensions.

L'équipe terrain et une personne de l'équipe Vergers ont également animé une permanence d'information à cinq reprises à l'écocorner.

Comprendre et composer avec les contraintes d'un chantier peut être parfois difficile pour les habitants, et de nombreux rappels à l'ordre ont malheureusement été nécessaires pour contenir les incivilités (non-respect des zones de chantier, circulation motorisée dans le quartier, barrières fracturées, etc.).

Visites du quartier

De nombreuses sollicitations extérieures parviennent toujours au sujet de l'écoquartier. L'administration communale ainsi que le Conseil administratif se sont rendus disponibles autant que possible, avec parfois l'apport d'une aide extérieure. Une douzaine de visites et présentations du quartier ont pu être réalisées pour des étudiants, des conseillers municipaux d'autres communes, des employés de l'Etat, des groupements internationaux, etc.

Traces

Une web série sur les écoquartiers a été tournée notamment aux Vergers par la RTS en collaboration avec Arte. La réalisation d'une grande maquette du quartier a offert un appui intéressant pour travailler sur les aménagements extérieurs lors de la soirée publique. Finalement, une mémoire visuelle continue d'être constituée par la publication annuelle d'un suivi photographique professionnel, l'« Album des Vergers ». Celui-ci est assuré en 2017 par le photographe Mario Del Curto.

Organisation

Forte de sept personnes, l'équipe Vergers poursuit son engagement intensif et professionnel dans ce projet novateur, évolutif, et aux défis continuels.

Afin de pouvoir s'appuyer sur des compétences renforcées dans l'accomplissement des diverses tâches liées à la coordination du chantier et à l'accueil des habitants, l'administration a demandé un crédit d'étude pour financer l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) nécessaire pour la période 2018-2019. Répondant à cette demande, le Conseil municipal a, le 12 décembre, voté à l'unanimité la délibération n° 2017-23a (amendée) d'un montant de CHF 517'000.-.

Faisant suite à trois délibérations votées en 2011, 2013 et 2014, cette délibération est prévue pour couvrir deux ans d'activité, pendant lesquels la dynamique d'aboutissement développée sur le secteur B va s'étendre progressivement au reste du quartier. Les appuis qui seront fournis par l'AMO sur cette période comprennent une assistance juridique et financière pour la consolidation des montages fonciers, juridiques et financiers sur lesquels se fonde le projet, une assistance technique pour la mise en œuvre des espaces publics (y compris les espaces de dépendance mutualisés), la coordination des implantations commerciales, un travail d'information et communication, et un appui à la démarche sociale au sein du quartier.

RESSOURCES HUMAINES

Les activités des ressources humaines (ci-après RH) sont découpées en quatre toiles : mouvements & effectifs, faits marquants, revenus et charges.

Mouvements & effectifs

En réponse aux besoins de l'administration et dans le respect des exigences budgétaires, les RH ont procédé aux recrutements, aux traitements des départs et des mutations internes ce qui correspond à 357 mouvements. La répartition de ceux-ci s'effectue selon les types de contrats et selon les entrées / sorties. En ce qui concerne les contrats fixes, 56 entrées et 16 sorties ont été effectuées.

Au 31 décembre 2017, les mouvements liés aux contrats fixes sont répertoriés dans le tableau entrées / sorties 2017. Le *turn over* a légèrement augmenté il est passé de 4,23 en 2016 à 4,77 en 2017. Les licenciements et conventions de sortie concernent des personnes en situation de longues maladies qui sont en incapacité de reprendre leur travail du fait de leur pathologie. Toutes ces personnes sont accompagnées et suivies par le service RH en liaison avec le réseau des différents partenaires pour s'assurer de la prise en charge la plus respectueuse et digne qui soit au regard de leur situation spécifique et ceci même après la fin de leur contrat de travail.

TABLEAU ENTRÉES / SORTIES 2017

Entrées + vacants	2017	2016
Remplacements / Transferts	16	25
Nouveaux postes	40	12
Vacants	7	6
Total	63	43

Sorties	2017	2016
Démissions	4	8
Licenciements/ Convention sortie	5	0
Retraites	7	5
Total	16	13

L'effectif de l'administration meyrinoise au 31.12.2017 se compose de 355 collaboratrices/teurs sous contrats fixes votés au budget, qui totalise **31.399 ETP** (équivalent temps plein). A cela s'ajoutent 257 auxiliaires. L'effectif total des employés est donc de 612 personnes suivies par le service RH, dont la dotation en ressources est de 5.30 ETP dont 0.05 disponible soit un taux d'encadrement RH de 1 ETP pour 116.

Au 31.12.17, 7 postes sont vacants pour non remplacement pour 8.25 ETP dont 3 postes de collaboratrices/teurs sont occupés par des auxiliaires pour 2.00 ETP. 1.225% d'ETP sont vacants car non affectés à des postes de nettoyeurs.

Les mouvements de personnes engagées sous contrats auxiliaires sont de 285. Les 355 collaboratrices/teurs présents au 31.12.17 au bénéfice d'un contrat fixe se répartissent comme l'illustrent les différents tableaux de segmentation selon le sexe et le domicile. Les répartitions selon l'âge et l'ancienneté des collaboratrices/teurs sont aussi représentées sous forme de diagramme. L'évolution des effectifs des contrats fixes et auxiliaires est chiffrée dans le tableau idoine.

La ville de Meyrin accueille 48 personnes en formation en qualité de stagiaires, apprentis auxquelles se rajoutent les primos expériences professionnelles pour 37 jeunes en jobs d'été et 10 employés qui composent le groupe accueil manifestation. Cela représente 95 individus qui intègrent le monde professionnel à travers notre administration soit 15 % de notre effectif total.

FAITS MARQUANTS

Nous continuons dans la même orientation que les 2 années précédentes. La partie administrative des RH reste conséquente et nous souhaitons optimiser cette activité, pour renforcer le cœur du métier des RH qui relève de la dynamique de la relation humaine dans une organisation apprenante. Notre ambition est que le mariage entre humanité et efficacité soit animé par la passion qui les unit, à savoir le meilleur de nous-mêmes dans un climat empreint d'engagement et de plaisir. L'augmentation croissante des employés, les contraintes légales dans le domaine RH, et les besoins sociétaux nous amènent à repenser notre organisation et notre politique conformément au souhait du Conseil administratif. Actuellement nous poursuivons une politique RH où la dimension de la relation humaine, l'adaptation de nos pratiques aux évolutions et besoins de la société d'aujourd'hui et de demain constituent notre défi majeur. Cela s'est concrétisé en 2017 selon les points ci-dessous :

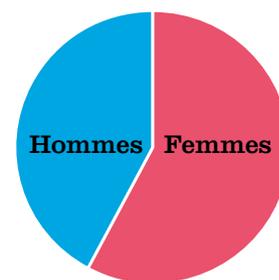
- Réflexion et poursuite de mode d'organisation de travail innovant, job sharing, et extension du télétravail à plusieurs collaborateurs.
- Etude des besoins et choix d'un outil informatique de gestion des temps de présence et d'absence, qui offre aussi les fonctionnalités de planification des ressources avec automatisation des impacts financiers.

- Amélioration du processus d'évaluation et de suivi des besoins en formation.
- Suivi, conseil et développement de formation personnalisée en fonction des différents publics cibles (exemple : journée de formation des apprentis, rattrapage des formations dans le domaine de la petite enfance, formation dans le domaine de la gestion des conflits, séminaire de cohésion d'équipe sur différents thèmes au sein de chaque service, thématiques particulières communes à plusieurs services et donc abordées de manière transversale avec échange de pratiques.
- Poursuite de la sensibilisation sur les méfaits de l'absentéisme en étroite collaboration avec le délégué à la santé et à la sécurité.
- Suivi des personnes en absences longues durées et collaboration avec les divers partenaires tel que l'office de l'assurance Invalidité, le case management de notre assurance, et notre médecin conseil pour co-construire avec elles leur avenir.
- Initiation d'un processus de rupture de contrat de travail, se basant sur un dialogue et des conditions de sortie négociées qui font l'objet d'un accord dans le cadre d'une convention de sortie respectueuse des intérêts de chacun.
- Poursuite de la collaboration avec les responsables RH des autres communes genevoises sur des problématiques communes.
- Séminaire d'échange sur les attentes et la perception des RH par les employés de la Commune.
- Accompagnement des responsables de service, des employés, lors de situations sensibles.
- Intégration de toutes les personnes engagées par la ville de Meyrin dans le processus de premier accueil quel que soit leur statut (auparavant réservé uniquement aux fonctionnaires).
- Soutien à deux activités collectives extra-professionnelles en faveur du personnel. Un cours de Halta Yoga a accueilli 12 employés et une chorale rassemble 11 employés de l'administration. Ces activités offrent l'opportunité au personnel de se retrouver dans un contexte différent et de créer des liens entre les services travaillant sur différents sites, ce fait favorise le bien vivre ensemble. Les retours sont unanimes en termes de satisfaction. Les effets sur l'état d'être améliorent la relation à soi et la relation aux autres. Dans un environnement où les changements sont rapides et exigent des modes de travail collaboratifs, développer la qualité du lien qui nous rassemble est une ressource qui nourrit l'engagement.

Au 31 décembre, 355 collaborateurs.

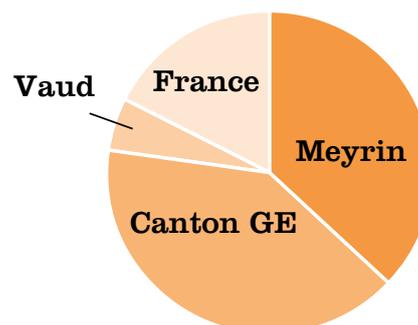
CONTRATS FIXES :
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES

Effectif	Femmes	Hommes
355	206	149



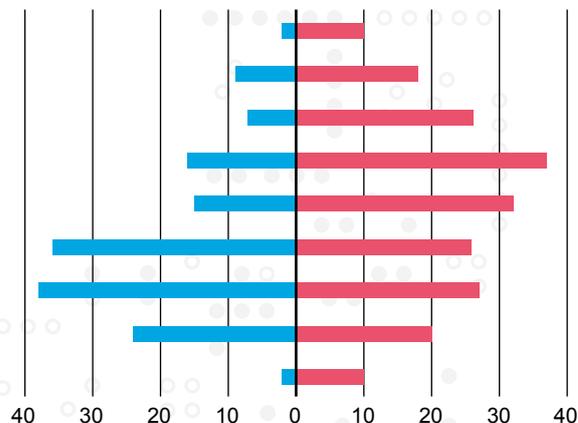
CONTRATS FIXES :
RÉPARTITION PAR LIEU DE DOMICILE

Provenance	Effectif	%
Meyrin	132	37.18
Canton GE	143	40.28
Vaud	18	5.07
France	62	17.46



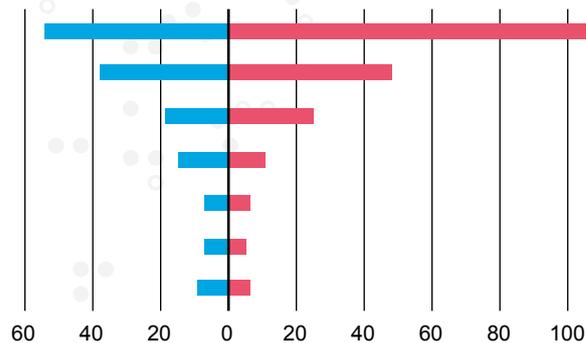
CONTRATS FIXES: RÉPARTITION PAR ÂGE

Hommes	Âges	Femmes
2	21-25	10
9	26-30	18
7	31-35	26
16	36-40	37
15	41-45	32
36	46-50	26
38	51-55	27
24	56-60	20
2	61-65	10
149	Total	206



CONTRAT FIXES: RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

Hommes	Ancienneté	Femmes
54	de 0 à 5	105
38	6 à 10	48
19	10 à 15	25
15	15 à 20	11
7	20 à 25	6
7	25 à 30	5
9	+31	6
149	Total	206



AUXILIAIRE 2017

Les auxiliaires se répartissent selon le tableau ci-dessous :

Apprentis-ies	13
DSE stagiaire HETS	1
Stagiaires 3 ^{ème} année PEF	6
Aide pré-stagiaires PEF	8
Stagiaire TFM	1
Stagiaires Transit	4
Stagiaires SCIS	11
Stagiaires MCIE	4
Remplaçants-es sur appel	72
Saisonniers-ères	18
Job été	37
Groupe Accueil Manifestation	10
Patrouilleuses	24
Auxiliaires de prêt + surveillants-es expos sur appel	22
Employés en CDD	26
Total	257

Evolution effectifs au 31.12.2017

Services	Fixes au 31.12.17		Auxiliaires pour année 2017	Fixes au 31.12.16		Auxiliaires pour année 2016
	Effectif collabora- teurs	Equiva- lents temps plein (ETP %.Y c. D)	Mouvements auxiliaires	Effectif collabora- teurs	Equiva- lents temps plein (ETP %.Y c. D)	Mouvements auxiliaires
Secrétariat général	22	19.85	14	21	18.35	5
Finances	9	8.20	3	8	8.20	2
Etat-civil	5	3.80	0	5	3.80	0
Développement social et emploi	15	11.90	30	14	10.90	38
Petite enfance	111	92.30	55	80	63.40	50
Aînés	6	4.65	2	6	4.15	2
Urbanisme, travaux publics et énergie	9	9.40	9	10	9.00	8
Gérance et entretien bâtiments	40	35.02	50	41	32.87	37
Sports	24	23.00	13	24	23.00	17
Environnement	52	52.43	18	55	52.33	17
Culture	4	3.20	19	4	3.20	19
Théâtre Forum	22	18.05	2	21	17.55	
Bibliothèque	10	6.40	6	10	6.40	6
Police municipale / protection civile	26	25.80	34	24	23.50	28
TOTAL	355	313.99	255	323	276.64	229

«REPORTING GESTION DU TEMPS» EN HEURES/ JOURS D'ABSENCE

Taux d'absence selon la nature	2015	2016	2017
Maladie sans certificats	0.57%	0.60%	0.65%
Maladie avec certificats	3.76%	4.09%	4.15%
Accidents professionnels	0.24%	0.33%	0.43%
Accidents non-professionnels	0.27%	0.26%	0.53%
Taux total absences retenues	4.84%	5.28%	5.76%
Taux absences statutaires + militaire	0.62%	0.37%	0.55%
Absences maternité	0.46%	0.66%	0.29%
Taux total effectif d'absences y compris maternité	5.92%	6.31%	6.6%

VENTILATION DES ACCIDENTS EN GENRE ET NOMBRE

Accidents	2015	2016	2017
Accidents non professionnels	52	44	69
Accidents professionnels	25	29	26

Moyenne de jours d'absence par collaboratrices-eurs équivalent au taux de 5.76% est de **14.97 jours**.

Reporting «gestion du temps»

La gestion des absences concrétisée sous sa forme la plus agrégée est chiffrée dans le tableau « reporting de la gestion du temps ».

Les absences maladies avec ou sans certificats sont en légères hausses par rapport à 2016 que ce soit en nombre de situations qu'en nombre de jours maladies.

Les jours d'absences liées aux accidents enregistrent une très forte croissance puis qu'ils sont multipliés par deux pour les accidents non professionnels et par 1,3 pour les accidents professionnels par rapport à l'année passée.

Cependant en volume, nous enregistrons une baisse du nombre d'accidents professionnels de près de 10% par rapport à 2016, ce qui signifie que c'est le niveau de l'atteinte à la santé dans l'activité qui a augmenté et donc entraîné des arrêts de plus longues durées.

Reporting «formation»

Le budget formation présente un dépassement de CHF 94'508.- soit 36% du budget alloué.

Le service des RH a mené une politique de formation attractive en soutenant et conseillant, les services dans le développement de leurs compétences. Conformément à la volonté du Conseil municipal et du Conseil administratif de disposer d'un personnel répondant au mieux aux exigences d'une administration responsable et efficiente la formation du personnel a fait l'objet d'une attention renforcée.

Les formations sont proposées et encouragées en fonction des besoins à toutes personnes employées par la ville de Meyrin indépendamment de son statut de collaborateurs/trices ou d'auxiliaires.

La clause du besoin et la responsabilité sociale en matière d'employabilité sont privilégiées. En clair les

42% des personnes auxiliaires de notre administration peuvent désormais bénéficier de formation pour effectuer au mieux les tâches pour lesquelles elles sont engagées. La ville de Meyrin veille à ce que la flexibilisation du travail ne rime pas avec précarisation, que chaque employé puisse exercer son activité de service public en étant intégré et formé selon les besoins des prestations offertes à nos administrés.

Cette orientation concrétise par les actes notre responsabilité sociale et humaine à savoir veiller à l'employabilité de tous nos employés qu'ils soient fixes ou auxiliaires.

Vous trouverez ci-dessous le tableau de l'évolution budgétaire de la formation. Cet indicateur retrace l'effort consacré par l'administration et les employés au maintien et à l'augmentation des compétences aussi bien en matière de savoir-faire que de savoir être.

EVOLUTION DU BUDGET FORMATION SUR 3 ANS

Années	Budget en CHF	Réel en CHF
2015	272'000.-	220'455.-
2016	232'450.-	181'244.-
2016	260'560.-	355'068.-

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Le secteur des affaires économiques, avec à sa tête, le délégué aux affaires économiques, fait le lien entre les entreprises et l'administration communale ; il est un facilitateur pour les entreprises. Plus spécifiquement, il a comme mission de :

- Etre la **tête de pont** entre les entreprises et les services communaux ;
- relayer l'action de la promotion économique cantonale sur le territoire communal, participer en amont aux prises de décisions, assurer l'**aftercare** pour le canton ;
- soutenir et encourager l'émergence de **nouveaux pôles d'excellence** en collaboration avec le Service de la Promotion Economique de Genève ;
- participer au développement des **écoparcs** industriels ;
- se préoccuper et suivre l'évolution économique des **quartiers**, promouvoir les circuits économiques courts et l'économie de proximité.

Quelques points forts des actions menées en 2017 :

- Adhésion de Meyrin au Grand Prix de l'Horlogerie de Genève (GPHG) comme « ami de la Fondation GPHG », à l'instar de Plan-les-Ouates. Cette adhésion a permis la mise en place d'un partenariat dans le cadre de formations au métier de l'horlogerie et ainsi à plusieurs dizaines d'élèves meyrinois, âgés de 12 à 18 ans, de s'initier au métier d'horloger dans des ateliers ad hoc, avec un succès inespéré.
- Participation à la réflexion sur l'évolution économique des quartiers : coopération interservice pour une action de revitalisation, en contribuant à y développer la diversité fonctionnelle à travers l'implantation de commerces (Champs-Frêchets, Cointrin, Gilbertcentre & Vergers).
- Création d'un dossier complet de promotion de différents sites d'implantation pour Caran d'Ache, suite à l'annonce de son départ de Thônex. Notre engagement a été particulièrement apprécié du fleuron de l'industrie genevoise, malgré que son choix se fût porté sur un site à Bernex, après plus d'un an de tractations.
- Création d'un dossier complet de promotion de différents sites d'implantation pour LN Industries, suite à l'annonce de son départ de Vernier. Avec un succès à la clef puisque la société s'implante finalement dans la zone d'activités mixtes de Meyrin Satigny (ZDAM), et noue une alliance avec la société meyrinoise Niklaus. Elles créent ensemble une filiale commune, la Manufacture de Haute Accessoires (MHA), qui se développe depuis la rue Veyrot.
- Partenariat auprès des TPG pour la mise en place d'une ligne de bus XA reliant le train (gare de Meyrin) et le tram (Meyrin-Village) sous forme de navette autonome (projet réalisé, mais sous forme de minibus thermique en attendant les autorisations de l'Office fédéral des routes).
- Mise en place du concept ge – repare, permettant de promouvoir les sociétés de réparation d'objets soumis au destin implacable de l'obsolescence programmée.
- Organisation d'un Meyrin Economic Forum (MEF) sur le thème de l'écologie industrielle.
- Participation à l'anniversaire d'OM Pharma (site pharma biotechnologique), célébrant ses 80 ans de présence à Meyrin.
- Participation active à l'organisation des journées OpenGeneva avec la présence d'un hackathon, hébergé chez Hewlett-Packard, sur la thématique des smartcities.
- Participation active au Comité de sélection de Genilem, entité dont la commune de Meyrin est marraine.

- Présence mensuelle d'une page économie et entreprises dans le journal communal Meyrin Ensemble ainsi que sur le nouveau site internet communal.
- Accompagnement de l'Association des entreprises des communes de Meyrin, Satigny et Vernier (AZI) dans son projet interne de revitalisation et développement. Une convention de partenariat a ainsi été signée entre l'AZI, la Fondation des Terrains Industriels (FTI), Satigny et Meyrin qui couvre les années 2018 et 2019.
- Soutien à la FTI dans le processus de transformation des zones industrielles en écoParcs : Organisation et animations d'ateliers, promotion auprès des entreprises (CGHH, Chopard, Firmenich).
- Soutien des entreprises meyrinoises présentes au salon européen de l'aviation d'affaires (EBACE) qui s'est déroulé à Palexpo.
- Suite à la fermeture de la poste de Cointrin, recherche d'entreprises habilitées à s'y substituer et à offrir les services d'un office postal au sein de leur commerce. Aboutissement prévu en 2018.

Événements marquants du calendrier 2017 de l'économie meyrinoise

11 janvier

Le groupe industriel **Firmenich** annonce qu'il va quitter le centre de Genève. L'entreprise familiale vend sa parcelle de la Jonction à l'Etat et investit 100 millions sur son site de Meyrin.

31 janvier

Nouvelle édition du **Meyrin Economic Forum**

La raréfaction des ressources naturelles engendre de nouveaux défis. L'écologie industrielle s'inspire des écosystèmes naturels pour optimiser les activités industrielles. Afin d'aborder ces questions cruciales pour l'avenir des entreprises de notre région, la ville de Meyrin, en partenariat avec la Fondation pour les Terrains Industriels de Genève et la Tribune de Genève, organise un Meyrin Economic Forum, à l'aula des Boudines.

5 février

La première pierre du projet **Riantbosson Centre**, un ensemble administratif et commercial fondé sur la stratégie des éco-parcs, est posée. Une réalisation qui s'inscrit dans une zone industrielle mixte, à proximité immédiate de grandes enseignes comme Media Markt, Pfister et NH Hôtel.

19 février

Dreamscape tape dans l'oeil de Spielberg. Le réalisateur et les studios Warner, Fox et MGM parient 11 millions dans la PME meyrinoise de réalité virtuelle.

9 mai

Le **CERN** inaugure son nouvel accélérateur. Première machine construite depuis le LHC, le Linac 4 est dévoilé. Il permettra des mesures plus précises.

15 août

Le groupe **BOAS** construit un deuxième hôtel sur Genève avec **GESTIPARCS**. Le dixième hôtel du groupe BOAS pourrait être celui dont le chantier vient de s'ouvrir en pleine zone industrielle à Meyrin. Il sera livré pour fin 2019. Il s'agira d'un trois-étoiles supérieur qui sera situé à la route de la Bergère, face au nouveau Campus Richemont. Il fera partie d'un complexe multifonctionnel comprenant diverses activités sur 30'000m². Au total, 147 chambres seront disponibles ainsi qu'un centre de conférence pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes. Un restaurant et une sandwicherie viendront enrichir le site.

23 août

Bientôt un bus sans chauffeur à Genève. Les **TPG** testent un véhicule piloté par un robot. C'est la première fois qu'un bus de ce type roulera dans une grande agglomération, après des essais à Sion, dans la périphérie fribourgeoise, à Cossonay et à Zoug. Le transporteur genevois commande un minibus Navya Arma, autonome et électrique, à son fabricant lyonnais. Il requiert de Berne une dérogation pour l'utiliser dès décembre. La navette circulera à Meyrin sur une boucle de deux kilomètres entre le village et la gare, située en zone industrielle. Il ne dépassera pas les 25 km/h et un employé sera toujours présent pour intervenir en cas de problème.

5 octobre

Firmenich se renforce dans les segments de la santé et des PME. Le numéro deux mondial des arômes et des parfums a dégagé cette année des ventes en hausse de 4,4%, à 3,34 milliards de francs. L'entreprise familiale genevoise confirme le lancement d'un chantier à 100 millions de francs à Meyrin. Cent millions sont investis à Meyrin dans des bâtiments remplaçant la tour historique revendue à la Jonction.

10 octobre

Un campus d'entreprises high-tech voit le jour à Meyrin, construit par **HIAG**. Le premier bâtiment, siège EMEA de HP Inc. et Hewlett-Packard Enterprise, est inauguré. C'est sous le signe du miel et de la douceur que se déroule l'inauguration du nouveau siège social Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA) de HP Inc. et Hewlett Packard Enterprise. Dénommée « The Hive 02 », (La ruche 02), cette réalisation constitue le premier jalon d'un projet immobilier d'envergure, qui comprendra à terme entre 6 et 10 bâtiments et réunira plus de 3'000 collaborateurs.

1^{er} novembre

OM Pharma fête 80 ans de présence à Meyrin. Intégrée au groupe Vifor Pharma depuis 2009, l'entité genevoise est le seul site pharma biotech dans le canton.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes :

2016

- 128 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
- 58 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

2017

- 97 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans ;
- 77 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dans sa stratégie de prévention des accidents, la SUVA recommande que soit portée une attention particulière aux catégories suivantes du personnel: les nouveaux collaborateurs, les apprentis et les femmes enceintes. A Meyrin, l'accent a été mis ces dernières années sur les nouveaux collaborateurs, qui reçoivent systématiquement une information sur la santé et sécurité au travail lors des matinées d'accueil. Cette année, ce sont également les apprentis qui ont bénéficié d'une journée de la sécurité, alors que le thème de la protection de la maternité sur le lieu de travail sera abordé en 2018.

La ville de Meyrin forme régulièrement des apprentis. En 2017, ils étaient douze, répartis dans les quatre secteurs suivants: environnement, petite enfance, bibliothèque et administration. Sous l'impulsion du chargé de sécurité, une journée de prévention a été spécialement organisée pour eux, au mois d'octobre. L'enjeu était de sensibiliser ces jeunes travailleurs aux clés d'une bonne hygiène de vie, avec pour objectif des journées de travail sans pépins. Un médecin de l'IST (Institut universitaire romand de Santé au Travail) a ainsi abordé avec brio le sujet « alimentation, sommeil, dépendance, sport et loisirs ». Riche tant sur le plan du contenu que des échanges, cette journée, une première pour la Commune, a été très appréciée par les participants et sera probablement reconduite l'année prochaine.

Une autre thématique particulière a également retenu notre attention cette année: la sécurisation des toitures plates. En effet, la législation en vigueur stipule que des mesures de protection doivent être prises pour des travaux sur toiture plate s'exécutant à plus de 3 m de hauteur. Si des lignes de vie ou des points d'ancrage individuels ont été installés sur certains bâtiments communaux récents, la plupart ne sont équipés d'aucun dispositif de protection. Or, des travaux de maintenance sont régulièrement effectués sur les toits, parfois par du personnel communal, le plus souvent par des entreprises externes. Un audit général a été réalisé par un bureau d'étude, afin d'identifier de manière systématique et exhaustive les situations dangereuses. Plus d'une centaine de mesures ont pu être proposées, elles sont actuellement étudiées et chiffrées, en vue de l'établissement d'un plan d'action. Nous poursuivons nos efforts de formation et de sensibilisation, au travers de différentes actions qui reviennent année après année: ateliers d'ergonomie au poste de travail, formations au maniement des défibrillateurs ainsi qu'au maniement des extincteurs, et campagne annuelle de prévention intercommunale, sur le thème du sommeil cette année.

Enfin, nous continuons à faire vivre notre système de santé et sécurité au travail, dans un processus d'amélioration continue. Pendant de nombreuses années, des brèves de sécurité ont régulièrement sensibilisé le personnel communal à des questions d'actualité dans le domaine de la prévention des accidents tant professionnels que non professionnels. Si notre objectif demeure – donner des clés pour une meilleure qualité de vie au travail – le temps était venu de renouveler notre style de communication. Aboutissement d'une réflexion engagée avec un graphiste indépendant, une newsletter est désormais publiée quatre fois l'an. De nouvelles rubriques, tels des interviews ou des témoignages, nous permettent de valoriser les pratiques et les savoir-faire de prudence des collègues de travail, et d'intéresser un nombre toujours plus grand de lecteurs. Ces nouvelles de la sécurité au travail sont diffusées à la fois sur support papier, par email et par voie d'affichage.

BIBLIOTHÈQUE - ARCHIVES

Dicastère de Madame N. Leuenberger

Fonds documentaire	39'700 documents
Nouvelles acquisitions	2'680 documents
Prêts annuels	117'802 prêts
Lecteurs actifs	3'442
Accès ordinateurs	2'070 utilisations
Accueils de classes	227
Spectacles jeunesse	15 spectacles
Spectacles adultes	8 soirées de contes
Coup de pouce lecture	20 bénévoles, 25 enfants accompagnés



ROTTES NE SUFFISENT PAS
Alternatives au journal
Le potager à l'assiette
Carnet de travail d'un jardinier paysan
Les fruits
Le potager sans se planter
Le nouveau jardin écologique

Semences de Kokopelli
D'automne à l'été
Édition 2016

Le guide pratique du POTAGER EN CARRÉS

Le jardin à la vitesse moderne
Le potager à l'assiette
Carnet de travail d'un jardinier paysan
Le potager sans se planter
Le nouveau jardin écologique

TOUT SAVOIR sur les ABELLES

Box of seed packets

Le potager à l'assiette
Carnet de travail d'un jardinier paysan
Le potager sans se planter
Le nouveau jardin écologique

Le potager à l'assiette
Carnet de travail d'un jardinier paysan
Le potager sans se planter
Le nouveau jardin écologique

du POTAGER à l'assiette

Le potager à l'assiette
Carnet de travail d'un jardinier paysan
Le potager sans se planter
Le nouveau jardin écologique

PIANTES & FLEURS

40 bulbes d'automne

Le potager à l'assiette
Carnet de travail d'un jardinier paysan
Le potager sans se planter
Le nouveau jardin écologique

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Fin décembre 2017, le fonds documentaire de la bibliothèque est constitué de 39'700 documents, dont 2'300 DVD et 820 livres audio.

A ceci s'ajoutent 94 abonnements à des magazines et 10 abonnements à des quotidiens. Les quotidiens suisses sont également disponibles sur deux tablettes mises à disposition dans « l'espace silence ».

Le prêt de livres numériques a stimulé l'activité et permis une augmentation du nombre de prêts annuels de 2'000 unités.

Tablettes numériques – section jeunesse

Deux tablettes supplémentaires sont à disposition des enfants en section jeunesse pour faire face à la très forte sollicitation.

Une très belle sélection de 70 applications est proposée aux enfants dès 2 ans, en libre accès, dans les domaines du jeu, de la découverte, de la lecture, etc. Malheureusement, il semble que le développement de telles applications ludo-éducatives soit très coûteux et peu rentable. La production de nouvelles applications s'essouffle et les mises à jour pour suivre l'évolution des systèmes d'exploitation sont inexistantes. Une prestation appréciée, mais qui a (déjà) fait son temps ?

ESPACES DE TRAVAIL ET D'AUTO-FORMATION

Les espaces de la bibliothèque deviennent au fil des ans un véritable laboratoire de la cohabitation. Travail individuel, de groupe, étudiants, coup de pouce lecture, rédaction de courriers administratifs, impressions de documents, etc. Autant d'usages et de publics différents qui doivent se répartir les espaces, la plupart du temps dans la bonne humeur, parfois dans le bruit. Régulièrement, les places à disposition ne suffisent pas à accueillir tout le monde.

ANIMATIONS

La bibliothèque a proposé 15 spectacles au jeune public (contes, marionnettes, spectacles musicaux) et 8 aux adultes (contes et lectures, petites formes théâtrales). 1'418 personnes ont assisté à ces animations.

ACCUEIL DE GROUPES

Les bibliothécaires de la section jeunesse ont accueilli 227 classes durant l'année 2017. Soit une augmentation de près de 40% ! Depuis la rentrée de septembre, ce sont entre 6 et 8 classes qui sont accueillies chaque semaine.

COUP DE POUCE LECTURE

25 enfants ont bénéficié de l'accompagnement de 19 bénévoles pour s'immerger dans le monde magique de la lecture. Faute d'espaces suffisants, l'accueil ne se fait malheureusement plus dans les meilleures conditions.

NOUVEAU : UNE GRAINOTHÈQUE

Toujours dans le but de faire se rencontrer les Meyrinois, de leur permettre d'échanger dans la bibliothèque, une grainothèque a été inaugurée en mars 2017.

L'idée, née d'une collaboration avec le Jardin botanique alpin de Meyrin, l'association Meyrin durable et les Incroyables comestibles Meyrin, est de proposer un échange de graines entre jardiniers amateurs. Basés sur la confiance, ces échanges promeuvent l'utilisation et la production de graines de culture biologique et reproductibles, et donc non brevetées.

Cette grainothèque est également l'occasion de mettre en évidence un riche fonds documentaire consacré au jardinage, à la permaculture, etc.

L'inauguration de cet espace a été accompagnée d'une projection du film « L'éveil de la permaculture » (env. 70 spectateurs) et d'une conférence d'Eric Petiot, « Soigner les plantes par les plantes » (50 personnes présentes).

UN ÉTÉ AU JARDIN

BOTANIQUE ALPIN DE MEYRIN

Une collaboration inter-services a vu le jour pour animer le Jardin botanique alpin durant l'été, avec le service de l'environnement, de la culture et le Fonds d'art contemporain de la Commune.

La bibliothèque a acquis pour l'occasion une sélection de livres pour jeunes et adultes, autour de la botanique et de la nature. On y trouve des documentaires historiques, pratiques, des contes et des albums à découvrir seul ou à partager à plusieurs. Ce fonds était à disposition des badauds de juin à septembre.

BOUQUINERIES ET AUTRES GOURMANDISES

L'expérience des premières années du club de lecture nous a poussés à renoncer aux séances du jeudi soir. Ce n'est donc uniquement le samedi matin. C'est à chaque fois une dizaine de personnes qui ont découvert de nouveaux auteurs, de nouveaux livres et qui ont échangé autour de ce que chacun a lu, aimé, savouré et aimé faire découvrir.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2017, les archives communales ont reçu 24 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux alors que 14 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Les documents éliminés lors de la phase de classement des archives ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 85 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (67 demandes internes, 18 externes).

Depuis 2017, les archives possèdent un logiciel pour l'inventaire des archives historiques, répondant aux normes internationales de description (ISAD(G)). Il s'agit du logiciel libre AtoM, initié par le Conseil International des Archives. Cette acquisition a été faite en commun avec d'autres communes du canton et est le résultat du travail

du Groupe des archivistes des communes genevoises auquel participe l'archiviste de Meyrin. L'implantation de ce logiciel a nécessité pour Meyrin un important travail de saisie de l'inventaire du fonds ancien (1760-1959), travail qui se poursuivra en 2018 avec la migration des inventaires déjà existants des archives historiques postérieures à 1960. La mise à disposition en ligne est prévue pour 2019, sur un portail commun avec les autres archives communales genevoises.

Sur le plan de la mise en valeur des archives, l'archiviste de Meyrin a accueilli trois classes du cycle d'orientation de la Golette pour une visite des archives, effectué une présentation sur la construction de la cité dans le cadre d'un cours de français langue étrangère de l'Université Populaire et apporté sa collaboration à l'élaboration de l'ouvrage Les Chemins de Meyrin de Gilbert Zurn. Cette publication, soutenue par l'association Mémoires de Meyrin, traite de l'origine des noms de rues de Meyrin.



© bibliothèque

Club de lecture

CULTURE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

POINTS MARQUANTS EN 2017

Accueil de la *Monstrueuse Parade* du Festival Antigél

Vernissage de deux projets du Fonds d'art contemporain :
l'Enfance du pli de Gilles Brusset à l'école des Boudines
et des aménagements artistiques de Delphine Renault et
de Matali Crasset autour du lac des Vernes

Développement d'un riche programme estival
au Jardin botanique alpin





© Laurent Barlier

Aménagements artistiques
autour du lac des Vernes

La principale mission du service de la culture est de faciliter l'accès à la culture du plus grand nombre de Meyrinois. Il s'y emploie de la manière suivante :

- soutient les acteurs culturels : associations et artistes, par des subventions, des prêts de locaux, des collaborations, des conseils ;
- organise des activités culturelles, des manifestations et/ou participe à l'organisation d'événements développés par des partenaires ;
- développe des activités de médiation et d'initiation artistique ;
- gère les activités du Fonds d'art contemporain et s'occupe à la conservation du patrimoine communal.

ADMINISTRATION

Le service de la culture emploie 4 personnes en fixe, représentant 320% se répartissant ainsi : responsable du service 80%, chargée culturelle 80%, responsable expositions et médiation 100%, assistante administrative 60%. Pour le Fonds d'art contemporain, le poste de la gestionnaire a pu être annualisé à 50% lors du vote du budget en décembre. Des personnes sont engagées en tant qu'auxiliaires pour les expositions notamment, certaines depuis de nombreuses années. Fin 2017, départ en pré-retraite de la responsable du service Dominique Rémy.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Le **Mérite meyrinois** 2016 a été remis lors d'une soirée officielle le 13 janvier 2017, cérémonie au cours de laquelle des danseurs du cours de Street Jazz de l'AHVM sont intervenus. La réception des **Nouveaux naturalisés** s'est déroulée le 7 avril : cela a été l'occasion de découvrir le travail fait lors des cours donnés par les enseignants de l'Institut Jaques Dalcroze dans les classes de Meyrin.

Fête nationale

Le public a été accueilli par la fanfare de rue **LècheBéton**. La soirée a débuté par la traditionnelle lecture du pacte de 1291 par le Président du municipal, Michel Fabre. Jean-Marc Devaud a ensuite délivré le message du maire. La Musique Municipale et la soprano Eva Fiechter ont clos cette partie officielle. La chanteuse et les musiciens de **La Guinguette d'Emile et Ginette** ont ensuite ouvert la partie festive, avant de laisser la scène au **VKFFB** qui a fait danser le public. L'assistance a été estimée à environ 8'000 personnes au moment du feu d'artifice.

Les mesures de protection et de sécurité du bâtiment de l'école de la Golette ont permis le lancement du feu d'artifice comme les années précédentes. Un petit incident technique en a cependant retardé le départ.

Fête nationale



© Laurent Barlier

Fête des bénévoles, 23 juin

Les services responsables des liens avec les sociétés communales ont organisé une fête invitant les bénévoles des associations en remerciement de leur implication dans la vie de la cité. Le rôle du service de la culture a été d'organiser le programme des animations culturelles de cette soirée en invitant une compagnie de cirque ainsi qu'un orchestre de jazz.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Les Ballades d'Antoine

Le programme des spectacles se propose de présenter principalement des artistes de la région, peu ou pas encore connus, dont les qualités artistiques sont confirmées. 6 «ballades» ont été proposées cette année, musique alternant avec le théâtre. Une soirée avec l'ensemble Swing spirit et l'association Geneva Swing, l'ensemble Zatar avec une belle proposition «Il bacio della Taranta», le solo explosif de Latifa Djarbi «l'Impensable est possible, j'en suis la preuve vivante!», un spectacle d'improvisation avec David Cunado, un concert de Pierre Omer et String Quartet et pour finir l'année, l'ensemble Tango Sensations.

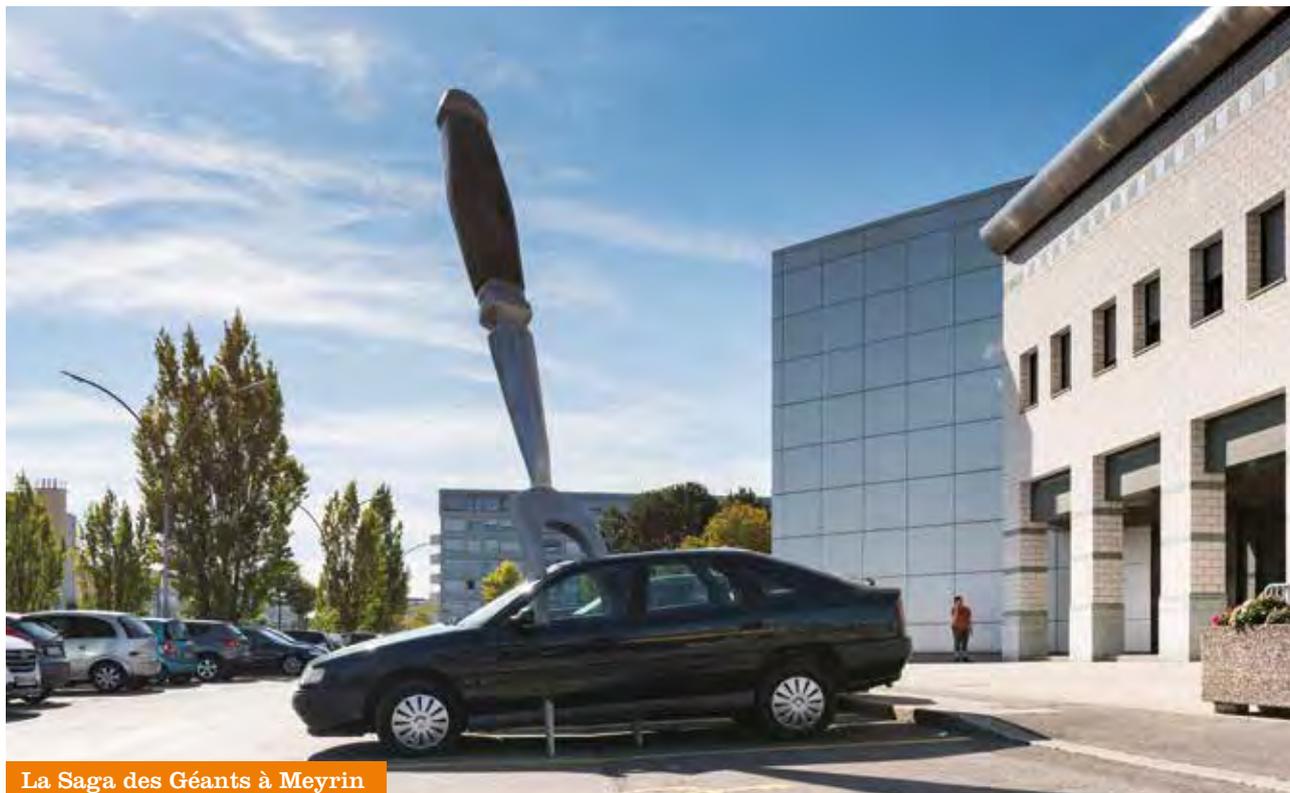
Spectacles d'été, juillet et août 2017

En collaboration avec le Salto de l'Escargot et la Maison Vaudagne, le service de la culture a proposé les 13 et 14 juillet dans la cour de l'école de Cointrin et dans le cadre de Meyrin-les-Bains, le très joli spectacle poétique et musical de la compagnie **ISi**. En août, à Champs-Frêchets, François Gaillard et Marie Bobin ont donné des ateliers pour les enfants avant les deux représentations de leur spectacle **Tracer la Route**.

Concours littéraire

Organisé avec la bibliothèque municipale, le thème du concours pour les nouvelles, était **l'Aéroport**. Moins de textes que les années précédentes sont parvenus aux deux jurys, par contre le tournoi slam a accueilli plus de candidats. Celui-ci s'est déroulé le 25 novembre à l'Undertown, il a été animé par la SLAAM (société lausanoise des amatrices et amateurs de mots), qui a également été au cœur de la seconde partie de la soirée. Préalablement des ateliers slam ont été donnés dans un cycle ainsi que durant 3 samedis à la bibliothèque et ouverts à tous les publics. La remise des prix de l'ensemble des trois volets du concours a eu lieu le dimanche 26 novembre dans les foyers de Forum Meyrin. Le comédien Claude Thébert a lu les textes des lauréats.





© Laurent Barlier

La Saga des Géants à Meyrin

COLLABORATIONS

Antigel, 4 février 2017

Associé à la FASe, au GIAP et à la Commune, le festival Antigel a organisé à Meyrin en 2017 **la Monstrueuse Parade** qui se proposait de revisiter le traditionnel carnaval. Les enfants du parascolaire et des maisons de quartier ont préparé costumes et masques sous la conduite d'artistes et de costumiers invités par le festival. A la tombée de la nuit tout ce petit monde s'est retrouvé aux alentours de l'école de Meyrin-Village pour la parade et a pénétré ensuite dans le bâtiment décoré par des artistes selon la thématique également. La soirée s'est poursuivie en musique.

Festival international et

Forum des Droits Humains (FIFDH)

Une collaboration qui s'est déclinée en la projection de plusieurs films destinés à des publics différents et une résidence d'un artiste au Cairn. **Rithy Panh**, grand cinéaste d'origine cambodgienne, artiste à l'honneur de cette édition, s'est installé en janvier 2017 au Cairn et y a conçu une œuvre artistique qui a ensuite été exposée au centre du festival à Plainpalais.

Danse en famille

Moment de partage et de plaisir à la découverte du mouvement à deux entre un adulte et un enfant, cet atelier

de danse est donné par des danseurs professionnels. Le premier a été organisé au printemps sous le chapiteau du Salto de l'Escargot et le second à la salle Verchère en automne.

Fête de la danse, mai 2017

Une pluie diluvienne et incessante a quelque peu perturbé cette journée. Cours et démonstrations des associations et de professionnels ont été abrités à l'école de Livron. Un atelier danse en famille ouvert à tous s'est déroulé sous le chapiteau du Salto de l'Escargot.

Jouez, je suis à vous! 14 au 27 juin

Deux pianos ont été mis à disposition du public, un sur la place des Cinq-Continents et le second sur la place de Meyrin-Village à l'initiative de l'association TAKO. Pendant les quinze jours qu'a duré cette expérience, jeunes enfants, apprentis et virtuoses ont profité de ces pianos mis à leur disposition.

La Saga des Géants, septembre

Meyrin s'est associé à ce grand projet en accueillant un « impact » marquant l'arrivée des Géantes à Genève. Les Meyrinois ont découvert un matin une énorme fourchette plantée dans une voiture dans le parking du centre commercial.

Black Movie

Pendant l'automne, le Petit Black Movie, a proposé aux familles meyrinoises, 4 nouvelles séries de films d'animation de septembre à décembre. A chaque fois des projections sont organisées pour les maisons de quartier, pour le parascolaire et pour le tout public; ces séances rencontrent un grand succès auprès des familles.

**LE SERVICE DE LA CULTURE
AU JARDIN BOTANIQUE ALPIN**
Le Cairn

Sous forme d'ateliers, de résidences, de déambulations dans le Jardin, d'actions pédagogiques et d'expositions, le Cairn participe au côté des jardiniers à faire de ce Jardin un lieu d'échange, de culture, de convivialité et de rencontres.

En plus des activités déjà déployées au Cairn et dans le Jardin depuis deux ans, le service s'est associé à plusieurs partenaires pour proposer un été 2017 culturel, botanique et festif. Cette première édition d'un été au Jardin botanique alpin a été conçue et réalisée en collaboration étroite avec les jardiniers, la bibliothèque, la Maison Vaudagne et l'Association des Amis du Jardin Alpin (AJAAM). Des cours de français organisés par le CEFAM et le développement social et emploi (DSE) ont rejoint le projet en dernière minute. L'accueil à la Maison du jardin a été réalisé en alternance entre bibliothèque, la culture et AJAAM.

Résidences

Une résidence c'est la mise à disposition d'un lieu pour permettre à des artistes d'effectuer un travail de recherche ou de création. Des rencontres avec le public sont organisées ponctuellement afin de présenter des éléments du processus de création tout au long de son élaboration. Ces résidences permettent également d'établir des liens solides et durables avec Meyrin et la mise en place de projets qui favorisent des liens culturels de proximité. C'est un des moyens pour affirmer une présence artistique sur son territoire.

L'Articule, compagnie de théâtre pour enfants, a été présente pendant quelques semaines pour préparer la création du spectacle Après l'hiver (qui sera présenté à Meyrin durant la saison 2018-2019).

Joëlle Gagliardini, illustratrice, a continué d'illuminer de sa présence radieuse le Jardin alpin ouverte aux rencontres de passage, pour des moments d'échange et de peinture. Une exposition de son travail est prévue en juin 2018.

Les ateliers pour les 6 à 12 ans juillet et août

- Mon arbre un petit monde et Mon refuge, le lieu où je me sens bien, Paul Jenni, artiste-plasticien
- Le Carnet Vert, Alexandre Simon, photographe & Cosima Weiter, poète
- Au fil des sons, atelier de création musicale, Lionel Weber et Stéphane Reviron
- Plante attaque, création de biotopes extra-terrestres, Estelle Germain et Raffaella Ossola

Buvette au Jardin alpin, août 2017

Des animateurs et des jeunes de la Maison Vaudagne ont tenu une buvette pendant trois semaines au Jardin botanique alpin, proposant jeux, animations et boissons à l'heure de la sieste et de l'apéritif. Une expérience positive permettant aux animateurs de rencontrer des jeunes du quartier. **Pique-nique du 2 septembre**: c'est sous la forme d'un grand pique-nique que s'est terminé l'été au Jardin botanique alpin. A cause d'une météo pluvieuse et fraîche, un public assez confidentiel était présent. Par contre toutes les personnes étant intervenues pendant l'été ont participé à cette journée. Les différentes animations prévues ont presque toutes eu lieu.

ATELIERS ET MEDIATION**Atelier de mouvement pour les aînés**

L'atelier qui réunit une quinzaine de participants sous la conduite d'une danseuse professionnelle, s'est poursuivi tout au long de l'année ; les participants se sont produits à diverses occasions dont la Fête de la danse et ont intégré divers projets proposés par des artistes de la région.

MusicEnsemble

Organisé par le Conservatoire de Musique de Genève et soutenu par le service de la culture, cet orchestre permet à de nombreux petits Meyrinois de s'initier à la musique, dans des conditions particulièrement avantageuses. La méthode pédagogique issue d'El Sistema vénézuélien permet aux enfants de choisir un instrument puis de se confronter à la discipline de l'orchestre. Le nombre de participants a sensiblement augmenté. Les répétitions ont lieu deux fois par semaine à l'école Bellavista.

Chéquiers culture

Initiée par le Département de la culture de la Ville de Genève, cette opération met à disposition des personnes à revenus modestes, des chéquiers culture comportant plusieurs coupons d'une valeur de CHF 10.- leur permettant d'acheter des billets pour assister à des spectacles, concerts, festivals, expositions, séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels de la région.

EXPOSITIONS

Le service de la culture propose des ateliers, parcours, visites actives et événements liés aux expositions, qui permettent aux plus jeunes de se familiariser avec la création contemporaine et aux sciences. Les activités sont animées par les artistes et par l'équipe de médiateurs/trices. Les expositions ont eu lieu dans les galeries Forum Meyrin, au Jardin botanique alpin et au Cairn.

Bouge ton corps, le Cairn du 1^{er} au 30 avril 2017

Exposition Interactive pour les enfants de 3 à 6 ans
La scénographie inspirée par le *modulor* de Le Corbusier et les œuvres du peintre architecte Friedrich Hundertwasser, invitait l'enfant à vivre une expérience inédite grâce aux différentes expériences ludiques et interactives qui lui sont proposées.

Le Grand défilé d'Albertine,

Galleries Forum Meyrin, de mars à mai 2017
Autour de l'œuvre de l'artiste-dessinatrice Albertine
La thématique du vêtement est une récurrence dans le travail de l'illustratrice Albertine. Un « vrai » défilé des robes d'Albertine a eu lieu le mardi 23 mai : celui-ci ne pouvait pas tout à fait ressembler à ceux des grands stylistes. Il s'agissait avant tout de faire la part belle à l'objet-robe. Sous la direction de professionnels, la mise en scène a été confiée à la filière danse contemporaine du CFP Arts de Genève.

Les artistes meyrinois exposent,

Galleries Forum Meyrin, du 10 au 17 juin 2017
Souvent autodidactes et à côté de leur occupation principale de nombreux Meyrinois s'adonnent à différentes pratiques des arts visuels. Une vingtaine d'artistes ont proposé leur interprétation du thème imposé cette année, le Nid.



Publications du Fonds d'art

Nids d'ici, nids d'ailleurs,

Le Cairn, du 15 juillet au 29 octobre
Révélant les bases d'une toute nouvelle science dont Meyrin aurait été le centre mondial, un Institut de Nidologie Universelle a ouvert enfin ses portes et a livré tous ses secrets au Cairn. Un cabinet de nidologie ainsi que de nombreux objets, documents, artefacts et spécimens rarissimes ont remis en lumière cette science injustement méconnue.

Belles plantes, fines herbes et vieilles branches

Jardin botanique alpin, du 15 juillet au 29 octobre
Une exposition en plein air issue d'une résidence de création de l'artiste Naomi del Vecchio.

Architectures de papier

Galleries de Forum Meyrin, dès novembre
L'exposition a réuni des œuvres d'artistes designers papiers et une série de reproductions issues de la Collection de l'Art Brut de Lausanne. Des ateliers et des rendez-vous artistiques ont complété les visites de l'exposition.

Le Grand défilé d'Albertine



© Laurent Barlier

FONDS D'ART CONTEMPORAIN

Bien que la commission du Fonds d'art contemporain ne se soit réunie que 3 fois en 2017, dont une séance de jury concernant le choix des artistes qui ont réalisé les œuvres éphémères installées au Jardin botanique alpin pendant l'été, l'année 2017 a été une année très chargée et productive.

- 12 mai, vernissage de l'œuvre de Gilles Brusset, *l'Enfance du Pli*, dans le cadre de la fête d'inauguration de l'école des Boudines rénovée
- 10 juin, vernissage des édifices confiés à des artistes : Delphine Renault qui a réalisé le ponton *Zig-Zag*, et la cabane d'observation *Paravent*, ainsi que *Immersion* lacustres par Matali Crasset



© Laurent Bariller

- 21 juin, vernissage de l'exposition *Nids, terriers et autres refuges*, Des installations éphémères de Mireille Fulpius, Nathalie Rodach, Jane Le Besque, du collectif Primadelus et de l'Atelier Supercocotte, qui ont pris place au Jardin botanique alpin jusqu'à fin septembre.

Entretien et rénovation : plusieurs œuvres nécessitent un entretien régulier ; la fontaine/sculpture de Serge Candolfi à la piscine des Vergers a dû être démontée au début de l'hiver afin de constater l'état intérieur et pouvoir établir un devis pour une rénovation qui devrait se faire au printemps.

Médiation culturelle

Afin de permettre aux Meyrinois une rencontre privilégiée avec les œuvres installées dans les bâtiments ou sur le domaine public, plusieurs programmes d'interventions ont pu être mis en place cette année :

- des visites accompagnées tout l'été autour des œuvres installées dans le Jardin botanique alpin ;
- une action de médiation à l'intention des enfants du parascolaire de l'école des Boudines et de Livron autour de l'œuvre *Ici-Ailleurs* de Jean-Pierre Brazs pour le bicentenaire de Meyrin, avec à l'issue une exposition des enfants ;
- une balade à vélo à la découverte du patrimoine artistique a été organisée les 23 septembre.

Publications

A chaque réalisation menée par le Fonds d'art, celui-ci réalise une publication retraçant le processus de création de l'œuvre. En 2017, trois publications sont sorties de l'imprimerie :

- « Gilles Brusset, L'enfance du pli, Meyrin-Parc, école des Boudines »
- « Jean-Pierre Brazs, Ici ailleurs 1816-2016, Parcours du Bicentenaire »

- « Nids, Terriers et autres refuges, Jardin botanique alpin de Meyrin »

Au 31 décembre 2017, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 271'374.97.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT À LA CULTURE

Soutien aux associations communales

AHVM (commission culturelle)	CHF	34'000.-
Arcus Caeli	CHF	34'000.-
Artmeyrinois	CHF	24'000.-
Association des Intérêts de Cointrin	CHF	2'000.-
Atelier Martenot	CHF	1'400.-
Club d'activités photo de Meyrin	CHF	5'000.-
Ensemble de cuivres de la Cité	CHF	8'500.-
Moderato con Brio	CHF	2'000.-
Musique municipale de Meyrin	CHF	110'000.-
Perspectives	CHF	7'000.-
R'2'Danse	CHF	2'000.-
Sub-session	CHF	20'000.-
Tambours et fifres	CHF	30'000.-

Total CHF **279'900.-**

Cartel des sociétés communales..... CHF 41'757.-

Des locaux appartenant à la Commune sont mis à disposition des associations (qu'elles soient subventionnées ou non). Le service de la culture est attentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

Soutien ponctuel à des tiers

De nombreuses demandes de subventions sont parvenues au service : pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal.

Compagnies résidentes et Maison des Compagnies

Les deux compagnies résidentes à Meyrin que sont la Compagnie STT et Alias Compagnie ont pu commencer à travailler et réaliser leur nouvelle création dans la Maison des Compagnies bien que les travaux ne soient pas terminés. Deux personnes ont été engagées par la Fondation du Casino pour gérer le fonctionnement de cette maison.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame N. Leuenberger

LES CHIFFRES CLÉS

Ecoles	1'972 élèves en âge de scolarité obligatoire
Restaurants scolaires	960 repas/jour servis en moyenne
Action sociale individuelle	329 foyers accompagnés
Emploi: recherche d'une formation	32 jeunes adultes accompagnés
Emploi: recherche d'une activité professionnelle	394 personnes accompagnées
Maison citoyenne	350 personnes ont fréquenté le lieu
Maison citoyenne, salle informatique	1'650 visites



ECOLE

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations culturelles. Les enseignants, les directions et le service ont entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale au sein des instances participatives (ex. Conseils d'établissement) de chacun des quatre établissements scolaires se réunissant trois fois par année. La tenue de ces instances contribue au rapprochement entre l'administration, les écoles, le parascolaire et les parents d'élèves.

Avec ses 8 écoles primaires, Meyrin a accueilli 1'972 enfants et 121 enseignants durant l'année scolaire 2016-2017.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service gère administrativement le bon fonctionnement des 7 restaurants scolaires de Meyrin. Il veille à la qualité des repas servis et offre, en étroite collaboration avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), une prise en charge optimale des enfants. Cette année, les restaurants scolaires ont fonctionné 150 jours et ont produit une moyenne journalière de 960 repas.

Des travaux à la cuisine de Livron

En août 2017, des travaux ont été entrepris afin de transformer et d'agrandir la cuisine de l'école de Livron. Il s'agissait de répondre à l'augmentation du nombre de repas tout en maintenant leur coût et leur qualité. L'optimisation de cette cuisine peut permettre aujourd'hui de produire jusqu'à 1'200 repas/jour.



Cuisine de Livron

© Stéphane Carrara

© Club d'activités photos de Meyrin



Fête des écoles

Réseau enfants

Le réseau enfants, créé en 2011 à l'initiative du service, rassemble les principaux partenaires – professionnels et bénévoles – travaillant avec les enfants de 0 à 12 ans. Coordonné par le service, il se réunit trois fois l'an. Ces séances permettent aux participants de se transmettre des informations entre institutions et d'élaborer des réponses à des enjeux communs.

Manifestations publiques**Semaine du goût**

La semaine du goût, organisée dans toute la Suisse, s'est tenue du 14 au 24 septembre 2017 sur le thème « Fabuleuses cucurbitacées ». Grâce à l'inventivité et au talent du cuisinier gérant les restaurants scolaires meyrinois, les enfants ont eu le plaisir de goûter chaque jour une façon différente d'apprêter ces légumes.

Fête des écoles

La Fête des écoles de Meyrin-Cointrin s'est déroulée le 30 juin à la Campagne Charnaux. La météo n'était malheureusement pas de la fête, mais les festivités se sont néanmoins déroulées comme prévu. Le cortège réunissant enfants, enseignants, autorités municipales et formations musicales a rejoint le champ de fête dans une ambiance humide mais joyeuse! Malgré ce temps maussade, le champ de fête s'est petit à petit animé. Les enfants ont pu profiter des diverses activités leur étant proposées et participer avec bonne humeur au bal enfants. Le bal adultes a aussi eu le bonheur d'accueillir les plus courageux qui se sont réchauffés en dansant aux rythmes festifs du groupe clôturant cette jolie fête.

Les Cyclades

Ce jeu destiné à ritualiser le passage au cycle d'orientation a eu lieu le 20 juin. La présentation du collège de la Golette par huit de ses élèves a renseigné les participants des changements auxquels ils devaient s'attendre à la prochaine rentrée. Moment fort apprécié du public. Le jeu s'est tenu au Théâtre Forum Meyrin et a réuni 550 élèves, enseignants et comédiens. 108 élèves de 8P (soit 18 par école) ont participé au jeu sur scène au travers de défis valorisant de multiples compétences en sport, musique et culture générale. Le jeu s'est déroulé en tiers-temps entrecoupés par des numéros de cirque. L'ambiance fût chaude et fair-play.

JEUNESSE

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la ville de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté, en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Le développement social et emploi pilote également la politique communale en matière de travail social hors murs. Pour ce faire, le service s'appuie sur des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) rattachés à la FASe qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi ainsi que sur le travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. Transit, en charge de la mise en œuvre du mandat de travail social hors murs, a tiré parti de plusieurs départs annoncés pour 2018 pour entamer une réflexion sur son mode de fonctionnement afin d'être toujours au plus près des réalités locales et des enjeux de prévention émergents.

Durant l'année 2017, la ville de Meyrin a continué son soutien actif aux lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes, qu'il s'agisse d'associations FASe ou d'associations locales. Divers projets de prévention, d'animation et d'insertion socioprofessionnelle ont ainsi été mis en place tout au long de l'année. La ville de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, camps et colonies du Canton qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le service soutient également les activités du Collège de la Golette, notamment l'organisation de la soirée de fin d'année du 11^{ème} degré ainsi que les camps de neige pour les élèves de 10^{ème} année. Enfin, le développement social et emploi soutient les étudiants particulièrement méritants en offrant une récompense financière à ceux qui se sont illustrés durant l'année scolaire.

Emménagement du Jardin Robinson dans ses nouveaux locaux

Peu avant l'été, le Jardin Robinson de Meyrin a intégré ses nouveaux locaux près du lac des Vernes. Un nouveau site offrant un magnifique terrain de jeux aux enfants de Meyrin! L'inauguration officielle s'est déroulée le samedi 23 septembre sous un magnifique soleil mettant en valeur le bâtiment troglodyte nouvellement bâti et le magistral terrain alentour. L'association n'est pas encore totalement opérationnelle car elle attend impatiemment l'arrivée de ses hôtes animaliers, mais les activités ont repris et les enfants semblent déjà conquis par ce nouvel espace.

Manifestations publiques et animations

Soirée des 18 ans

La soirée des 18 ans est organisée pour marquer officiellement le passage à l'âge adulte des Meyrinois. L'événement s'est déroulé au Théâtre Forum Meyrin et a réuni 96 personnes. Cette année, le thème intitulé *La Vie dont vous êtes le héros* a été porté par la troupe de théâtre *Le*

Inauguration du Jardin Robinson



Soirée des 18 ans





© Valentin Boada

Et pourtant ça tourne

Caméléon qui a mis en scène un couple amené à faire des choix à plusieurs moments-clés de sa vie. Ces choix modifiaient la suite de l'histoire et dépendaient du vote des spectateurs présents. Cette animation interactive a rencontré un grand succès.

Projet de workout

La suite du travail initié en 2015 avec le service des sports s'est poursuivie en 2017, notamment sur le volet politique. Ainsi, la délibération D-2017-6a a été votée par le Conseil municipal le 20 juin 2017 et les travaux pourront débuter en 2018. Parallèlement, les deux services concernés ont continué à travailler avec les jeunes sur la signalétique, la prévention et l'inauguration de cet espace urbain de musculation et de rencontres fort attendu des jeunes de la Commune.

Fearless

En août 2016, une vingtaine de jeunes Meyrinois se sont présentés auprès du service développement social et emploi avec leur association nouvellement créée: Fearless! Après quelques séances participatives, le choix de l'association s'est porté sur un projet de boxe thaï, activité encore inexistante à Meyrin malgré une demande croissante des jeunes. Durant l'année 2017, le service a travaillé avec Fearless à la mise en place de ce projet et, malgré tous les impératifs administratifs et institutionnels nécessaires, la motivation de Fearless est restée intacte et le local devrait ouvrir en 2018.

Et pourtant ça tourne

En 2017, le service a soutenu le projet « Et pourtant ça tourne », en collaboration avec l'Undertown et la compagnie Uranus. Un projet ambitieux s'inspirant du jeu du *Cadavre exquis* mais sous une forme cinématographique. Concrètement, deux groupes de jeunes (un ici à Meyrin, l'autre en Israël et Palestine) se sont échangés un début de film que l'autre groupe a dû terminer. Ainsi, durant l'été, quelques jeunes ont eu l'occasion d'explorer les différents aspects des métiers liés au domaine du cinéma. Ils ont également fait l'apprentissage de la découverte de l'Autre et de la co-construction d'un projet commun. Une soirée publique a dévoilé, le samedi 30 septembre, le résultat cinématographique et humain de cet échange inédit.

ACTION SOCIALE

Accompagnement individualisé dans la gestion du quotidien

Durant l'année 2017, 329 personnes / groupes familiaux (dont 101 connus en 2016) ont bénéficié d'un accompagnement social pour des prestations financières et non financières. Parmi eux, quelques personnes n'ont été reçues qu'une fois, pour un dépannage alimentaire en attendant l'intervention de l'Hospice Général ou parce qu'elles ont été directement réorientées vers le réseau social genevois spécialisé.

Les personnes/groupes familiaux ont bénéficié de différents types de prestations financières, dans les limites de nos directives. Toutefois, au vu de l'ampleur de l'endettement de certaines personnes, plusieurs demandes de fonds ont été effectuées auprès de fondations œuvrant dans le domaine du désendettement. 16 demandes de fonds ont été acceptées pour un montant de CHF 93'732.70.-.

En parallèle au soutien financier, les personnes/groupes familiaux ont également bénéficié de mesures d'accompagnement telles que du soutien psychosocial, de l'accompagnement à la gestion de budget, à la recherche de logement ou au rééquilibrage de la situation administrative.

Durant l'année 2017, nous avons fait 3 avances et 9 prêts. Une diminution des prestations financières remboursables qui s'explique par la rigueur à ne les accorder que dans des situations de remboursement viables et quasi-assurées.

Le service relève que la précarisation du marché du travail ainsi que la complexification du système d'aides sociales cantonales fragilisent toujours plus une partie de la population. Plusieurs habitants échappent au filet social ordinaire et font appel au service social communal en dernier recours. Les situations sont alors extrêmement précaires et notre intervention se doit d'être rapide et soutenue, nous contraignant à agir toujours plus rapidement et intensément.

Permanence sociale

La permanence sociale représente une manière facilitée de prendre contact avec le service. Accessible au public tous les mardis après-midi de l'année, à l'exception des périodes de fermeture de la mairie, elle accueille, sans rendez-vous, toute personne désirant partager une problématique personnelle avec une travailleuse sociale.

En 2017, 484 personnes ont été reçues sur le moment à la permanence sociale ; 93 ont obtenu un rendez-vous auprès de l'Antenne juridique, 217 ont été orientées vers d'autres services, 101 étaient déjà suivies par notre service et 73 ont nécessité un rendez-vous avec une travailleuse sociale et un accompagnement a été mis en place.

Appartements-relais

Depuis 2009, le service dispose du dispositif « appartements-relais » afin d'héberger temporairement des personnes ou des familles dépourvues d'un logement. Le service possède les baux de trois appartements dont la mise à disposition se fait selon des critères bien précis et est soumise à un accompagnement social intensif pour la recherche d'un logement pérenne. Durant l'année 2017, les personnes/groupes familiaux occupant les trois appartements ont trouvé un logement et trois nouvelles situations ont par conséquent intégré lesdits appartements.

Antenne fiscale

Comme chaque année, l'Antenne fiscale était ouverte au public de février à juin afin de soutenir les personnes à revenu modeste à remplir leur déclaration fiscale. En 2017, 425 déclarations ont été effectuées.

Antenne juridique

Chaque personne résidant sur le territoire communal peut bénéficier une fois par année d'un conseil juridique gratuit dispensé par un avocat. Nous totalisons ainsi 182 consultations en 2017, chiffre en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Les situations juridiques les plus fréquentes touchent le droit de la famille et les assurances sociales.

EMPLOI

Antenne objectif emploi

L'Antenne objectif emploi (AOE) axe son activité sur la prise de formation des jeunes adultes (16-25 ans) et sur l'insertion professionnelle des adultes. Elle accompagne les candidats à la formation ou à l'emploi de manière individualisée et collective.

Le développement social et emploi est partenaire de la cité des Métiers sise sur le territoire communal. Celle-ci complète l'action communale sur les plans de l'évaluation du niveau scolaire des jeunes, de l'orientation scolaire et professionnelle, de la promotion et de la facilitation de la prise d'apprentissage.

Les conseillers en insertion professionnelle détiennent l'entier du portefeuille de l'AOE. Ils portent, aux côtés des candidats à l'emploi, la responsabilité de la trajectoire de ces derniers au sein de la structure et de l'offre des mesures les plus adaptées aux besoins spécifiques de chacun. Pour effectuer leur travail, ils s'appuient sur les techniques de recherche d'emploi usuelles et disposent des mesures spécifiques élaborées par l'AOE : ateliers collectifs, fonds d'amélioration de l'aptitude au placement (FAAP), accompagnement collectif, mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE), service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS), coaching, déléguée interface entreprises, permanence conseils sur l'assurance-chômage, etc.

Sur 426 personnes suivies par les conseillers en insertion professionnelle en 2017 :

- 290 ont poursuivi un accompagnement initié précédemment ;
- 136 ont ouvert un dossier de suivi durant l'année ;
- 223 personnes ont terminé leur accompagnement durant l'année.

La proportion des jeunes adultes (16 à 25 ans) s'élève à 7% du total des candidats, soit 32 jeunes adultes.

Formation

Sur les 32 jeunes adultes suivis en 2017 :

- 5 ont trouvé un apprentissage ;
- 4 ont démarré une formation ;
- 3 ont terminé une formation ;
- 4 sont en emploi « précaire » (temps partiel insuffisant ou emploi temporaire) ;
- 7 ont défini un projet professionnel réalisable ;
- 9 sont en cours de définir un projet professionnel.

Solutions professionnelles

Concernant les plus de 25 ans, 357 solutions de placement ont été trouvées aux côtés des candidats à l'emploi:

- 90 en contrat à durée indéterminée (CDI);
- 180 en contrat à durée déterminée (CDD);
- 87 solutions de placement correspondant à des missions, des stages, des orientations vers une activité indépendante, des remplacements ponctuels et/ou des formations.

L'accompagnement de l'AOE a permis à 63% des candidats recherchant un emploi de retrouver un CDI ou un CDD.

Job coach

L'activité de la Job coach se concentre sur l'accompagnement de candidats spécifiques nécessitant un coaching, la gestion des ateliers, les préparations aux entretiens de recrutement, le suivi des personnes en mesure communale d'insertion par l'emploi (MCIE) et la coordination de projets spécifiques en lien avec l'emploi. Parmi ces derniers, la Job coach a initié en 2017 un travail autour de la cyberinclusion ainsi qu'un programme spécifique pour les jeunes adultes en recherche d'apprentissage. Elle a également collaboré au recrutement du groupe d'accueil manifestations (GAM) en collaboration avec la police municipale et les ressources humaines.

Déléguée interface entreprises

L'organisation de stages en entreprises amenant à l'engagement de candidats est une piste porteuse de résultats. La déléguée interface entreprises a donc continué, en 2017, ses démarches auprès des entreprises en général,

mais plus particulièrement pour les métiers les plus demandés (nettoyage, vente, logistique, manutention) afin de mettre en avant les candidats suivis à l'AOE et ainsi étendre notre réseau de partenaires. Divers autres événements comme le « Community Day » de Firmenich ou la matinée « entretien d'embauche » animée par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) ont permis aux candidats de mieux se défendre dans un marché du travail exigeant en échangeant directement avec des recruteurs. La déléguée interface entreprises a aussi collaboré avec le Centre de développement de compétences, de l'employabilité et de formations (CERTIS) pour une mesure spécifique destinée aux candidats n'ayant pas accès aux mesures du marché du travail classiques (MMT) car n'étant ni au bénéfice de l'assurance-chômage, ni de l'assurance-invalidité ni de l'aide sociale de l'Hospice général.

Intégration socioprofessionnelle

Le service communal d'intégration socioprofessionnelle (SCIS) a accueilli 19 stagiaires en 2017. Les stages sont de différentes natures selon le public concerné: de courte durée pour les jeunes des écoles spécialisées et de longue durée pour les candidats placés par l'Antenne objectif emploi. Cette collaboration étroite avec l'AOE rend le dispositif particulièrement efficace pour évaluer les candidats et affiner les objectifs visés pour leur projet professionnel.

Accompagnement collectif

L'Antenne objectif emploi dispose d'un accompagnement collectif des candidats à l'emploi. Ainsi, des groupes de candidats se réunissent chaque semaine afin de mettre concrètement en application les outils de la recherche d'emploi. Ce travail en groupe, animé par une professionnelle, permet d'aller plus en profondeur et de surmonter, ensemble, les difficultés éventuelles. Les réunions hebdomadaires permettent également de se dynamiser mutuellement pour être plus performant dans sa recherche d'emploi. 5 groupes, soit 32 candidats, ont été accompagnés collectivement en 2017.

Réseau Equip@M

Ce réseau de collaboration interinstitutionnelle dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes se réunit mensuellement. Des situations individuelles de jeunes dits « en rupture » sont discutées afin que le réseau puisse agir de manière concertée et utile au jeune. En outre, le réseau permet aux professionnels d'échanger sur les évolutions législatives ou organisationnelles des institutions spécialisées dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle.



© Fred Gollasch

SCIS intégration socioprofessionnelle



Meyrin-les-Bains

Le réseau a par exemple organisé l'événement « A la rencontre des métiers » au mois de février. Les 250 élèves en dernière année du Collège de la Golette ont ainsi choisi chacun 2 métiers pour lesquels ils ont rencontré des professionnels sur leur lieu de travail afin de comprendre concrètement le métier envisagé. Ce sont plus de 50 professionnels qui se sont mis à disposition pour présenter 46 métiers.

RENFORCEMENT DE LA CITOYENNETÉ

Action sociale communautaire et collective

L'intervention en action sociale communautaire consiste à créer les conditions pour renforcer les capacités des habitants à intervenir sur leur environnement proche. Dans cette perspective, les groupes d'habitants accompagnés et les projets menés ont été :

- la création des potagers urbains de Livron, baptisés la Parcelle colorée ;
- la valorisation et la rénovation de la place des Ailes à Cointrin ;
- l'accompagnement de l'association Ludothèque de Meyrin dans le renforcement de son comité, de ses bénévoles et la dynamisation de ses activités.

Travail en réseau

En collaboration avec la police municipale, trois rencontres ont eu lieu rassemblant les concierges privés de la Cité, des Champs-Fréchets/Cointrin et de Meyrin-Village ainsi que les acteurs terrain : îlotiers communaux et cantonaux, l'îlotier vert, Transit et le développement social et emploi.

Meyrin-les-Bains

Le service a coordonné avec Transit et la Maison Vaudagne la douzième édition de Meyrin-les-Bains du 26 juin au 15 juillet, événement impliquant 24 associations et des services communaux avec une fréquentation d'environ 2'800 adultes et 1'050 enfants.

Maison citoyenne

Le « haut-lieu » de la pratique communautaire est la Maison citoyenne. Cet espace permet aux habitants de vivre des moments de partage, informels et spontanés ou de venir à des événements organisés et planifiés, tel que le repas communautaire mensuel ou les Paroles de Quartier, un espace d'écoute, de parole et de lien.

Paroles de Quartier

L'animation des Paroles de Quartier s'efforce de faire émerger les compétences que chacun développe pour dépasser certaines difficultés du quotidien. 22 espaces de paroles ont eu lieu cette année avec la participation de 148 habitants, 80 personnes différentes. Ils se sont déroulés en grande majorité à la maison Citoyenne, mais également au sein du CEFAM, de Pluriel et du foyer pour requérants d'asile à Feuillasse.

Repas communautaires

Le repas communautaire réunit mensuellement entre 15 et 20 personnes autour de mets préparés par les habitants, à tour de rôle. 203 participants se sont réunis aux 12 repas de l'année, dont 56 personnes différentes.

Espace informatique

La Maison citoyenne est également un espace informatique qui a été fréquenté par 181 personnes différentes, dont 148 venaient pour la première fois, pour un nombre total de 1'650 visites. A cet usage s'ajoutent des habitants qui viennent discuter, demander une orientation ou parler d'un projet spécifique. Ce fut le cas pour environ 130 personnes cette année.

Soutiens associatifs

Conscient de la richesse du tissu associatif meyrinois et de son importance dans l'intégration citoyenne des habitants, le service assure un important soutien auprès d'associations qui émergent ou qui rencontrent provisoirement une fragilité dans leur gestion quotidienne. En 2017,

le service a poursuivi l'accompagnement soutenu de la ludothèque afin de renforcer son comité et dynamiser ses activités. Il a également favorisé la création de l'association La Parcelle Colorée pour la création d'un nouveau potager urbain. En 2017, le service s'est également associé au Salto de l'Escargot pour prévoir des travaux d'aménagement du site sur lequel l'association propose ses activités. Ainsi, une délibération pour l'aménagement de la parcelle de terrain derrière le centre commercial, à côté de la place de skate, a été votée le 20 juin 2017. En sus, le service a poursuivi son engagement auprès des associations relevant de son domaine de compétence (Elapsoidea-Vivarium de Meyrin, Scouts, Association des parents d'élèves, CEFAM, Association pour la culture des jeunes de Meyrin, etc.).

VIVRE ENSEMBLE

Plateforme pour l'intégration à Meyrin

La Plateforme pour l'intégration à Meyrin (PIM) a été créée en décembre 2016 en présence d'une cinquantaine d'acteurs associatifs et institutionnels. Elle est née du besoin exprimé par les partenaires du réseau meyrinois de disposer d'une plateforme spécialisée sur la thématique de l'intégration, afin d'échanger sur les pratiques de chacun, faciliter la réflexion collective et mettre en place des projets concrets. Elle est coordonnée par la responsable de projets dans le domaine de l'intégration.

En février 2017, la Plateforme a choisi deux thématiques prioritaires: aller vers les habitants en situation de vulnérabilité et mettre en place des moments informels de conversation française. Deux groupes de travail se sont créés, se réunissant une fois par mois. En octobre, l'avancement des travaux de ces deux groupes a été présenté en plénière; des projets ont été précisés et devraient se mettre en place au printemps 2018.

Réflexion collective sur le dispositif de cours de français à Meyrin

Le service a impulsé la création d'un groupe de pilotage du dispositif des cours de français à Meyrin; groupe composé des acteurs dispensant ces cours. Le but était de questionner la pertinence du dispositif et de réfléchir collectivement à des pistes pour répondre aux besoins des Meyrinois. Il a été relevé que le nombre de places proposées est satisfaisant, mais que plusieurs ajustements seraient souhaitables du point de vue qualitatif. Un besoin de cours plus intensifs a notamment été relevé, ainsi qu'un besoin de proposer des cours liés à l'emploi. Le groupe de pilotage réalisera un document de présentation synthétique des différents cours proposés à Meyrin,

© Baptiste Mesot



Salto de l'Escargot

D.R.



Cours de français dans les parcs

en publication. Ce dernier rendra plus facilement comparables les tarifs, les horaires, la fréquence et le type des cours, permettant à tout un chacun de trouver facilement le cours qui lui correspond.

Cours de français estival au Jardin botanique alpin de Meyrin

En juillet, le service a organisé, en partenariat avec CEFAM, un cours de français convivial au Jardin botanique alpin. Deux professeures ont proposé aux Meyrinois des moments quotidiens d'apprentissage de la langue française axés sur l'oral, dans ce cadre exceptionnel. Les participants pouvaient également découvrir les différentes activités estivales proposées au Jardin. Une garde d'enfants était assurée par les assistantes éducatives de CEFAM et permettait aux adultes d'être disponibles pour l'apprentissage. Les cours étaient gratuits, ouverts à tous et sans inscription.

Permanence d'accueil et orientation « Vie à Meyrin »

Depuis janvier 2017, tous les jeudis de 14h à 17h se tient, à la Maison citoyenne, une permanence d'accueil et d'orientation destinée à tous les habitants de Meyrin et particulièrement aux nouveaux habitants. La permanence vise à fournir une première réponse à tout type de questions sur la vie dans la cité, dans le canton de Genève, voire en Suisse. Elle se veut une porte d'entrée au réseau institutionnel et associatif local, vers lequel les personnes sont réorientées. Les demandes sont très diverses: offre d'activités sportives, inscription aux institutions de la Petite enfance, bénévolat, cours de français, location de salles à Meyrin, etc.

Manifestations publiques et animations

Accueil des nouveaux habitants

Deux soirées d'accueil des nouveaux habitants ont été organisées par le service en 2017, soit le 22 mai et le 9 octobre. Ces soirées consistent en une promenade informative sur la municipalité, guidée par le maire. Elles partent de Meyrin-Cité jusqu'à Meyrin-Village et sont suivies d'un apéritif convivial. En 2017, 110 nouveaux habitants ont participé à l'une des deux soirées.

Fête des voisins

La Fête des voisins a eu lieu le vendredi 19 mai. Lors de cette 14^{ème} édition et en collaboration avec les services de l'environnement et de la gérance et entretien des bâtiments, le développement social et emploi a fourni des tables, des bancs, des t-shirts et des ballons à 30 habitants afin qu'ils partagent un moment festif et convivial au pied de leur immeuble. Pour la première fois, en 2017 le dispositif a été coordonné par l'équipe de la Maison citoyenne. Les habitants ont donc été amenés à découvrir ce lieu ressource meyrinois pour effectuer les commandes et retirer le matériel. Ceci a également permis à l'équipe d'acquérir une vue d'ensemble sur les lieux où les voisins semblent se connaître, pour identifier à contrario ceux où il ne semble pas y avoir beaucoup de lien.

Ateliers sur l'éthique et la migration au C.O. de la Golette

En partenariat avec l'Université populaire albanaise, association genevoise travaillant avec des personnes migrantes de toutes nationalités, le service a organisé quatre ateliers d'éthique et migration destinés à 200 élèves du Collège de la Golette. Le but était de sensibiliser les jeunes Meyrinois aux dilemmes éthiques liés au phénomène migratoire, à travers une méthode didactique et ludique basée sur des jeux de rôle. Les ateliers ont permis de faire comprendre aux élèves les réalités de la migration et les dilemmes éthiques auxquels sont confrontés les décideurs politiques ou non.

Ethnopoly

Comme tous les ans, le service a soutenu l'organisation d'Ethnopoly, rallye interculturel destiné aux enfants de 7P. Il a également intégré le comité d'organisation d'une journée participative sur les perspectives futures de cette manifestation, le 12 octobre à Genève. Plusieurs idées ont été évoquées par les participants pour étendre les aspects positifs de cette journée (découverte des autres cultures, lien social) à d'autres populations, comme les nouveaux habitants ou encore les requérants d'asile.

SOLIDARITÉS

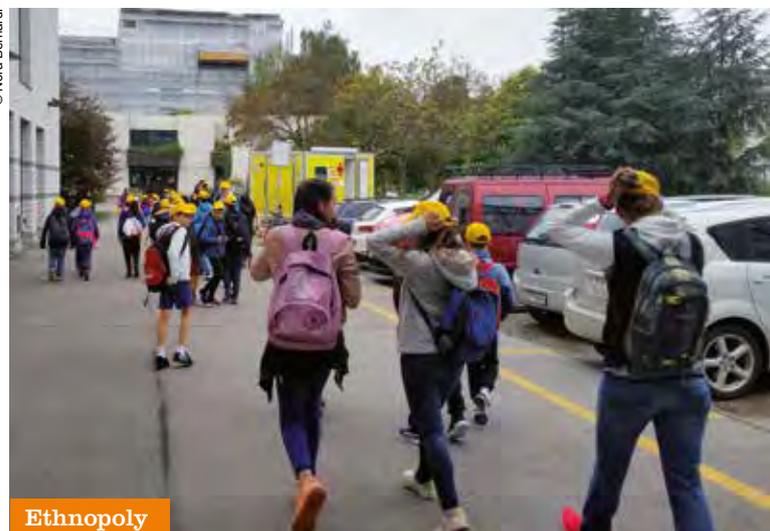
Subventionnement des associations socio-sanitaires

En 2017, la ville de Meyrin a soutenu des associations genevoises œuvrant dans les domaines du social et de la santé, du handicap, du soutien aux femmes et aux familles ainsi que de la défense des droits humains pour un montant de CHF 136'615.-.

Coopération au développement

La commission de coopération au développement, conformément à la loi sur le financement de la solidarité internationale (LFSI – 2001), a octroyé le 0,7% du budget de fonctionnement annuel de la ville de Meyrin, soit CHF 726'500.-, à 30 associations durant l'année. Elle a soutenu principalement des projets dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, de la santé et des femmes. Le 25% du budget de Coopération au développement a été attribué à des projets d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération. Une somme de CHF 50'000.- a également été versée dans le cadre de l'aide d'urgence en faveur des victimes du glissement de terrain à Mocoa en Colombie.

© Nora Bernardi



Ethnopoly

PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame N. Leuenberger

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

<p>Offre d'accueil dans les 5 structures d'accueil municipalisées: 336 places dont 276 places en accueil élargi (journée) et 60 places en accueil restreint (demi-journée)</p>	<p>411 enfants accueillis</p>
<p>Offre d'accueil en milieu familial (subventionné): 40 places</p>	<p>57 enfants accueillis</p>
<p>Offre d'accueil à la garderie La Framboise (subventionnée): 15 places</p>	<p>43 enfants accueillis</p>
<p>Nombre total d'enfants en âge préscolaire à Meyrin au 31.12.2017: 1'170</p>	<p>511 accueillis en collectivité et en accueil familial de jour</p>
	<p>334 en liste d'attente pour une place</p>
	<p>325 sans demande de place</p>



ACTIVITES REPAS



ADMINISTRATION DU SERVICE

Ouverture de nouvelles places d'accueil et déménagements

Année-clef s'il en est, 2017 a marqué le service par l'ouverture partielle de deux nouveaux espaces de vie enfantine (Eve), proposant ainsi 96 places supplémentaires à la population de Meyrin : 60 places à l'Eve Parc et 36 places à l'Eve Vergers. Elle a aussi été l'année du déménagement de la garderie Arc-en-Ciel vers le centre de la cité ainsi que de son changement de nom, devenant Eve Cité.

Dans la foulée du déménagement de la garderie, ce sont également les activités liées à l'intégration des familles qui se sont déplacées : La Marelle, espace de rencontre enfants-parents, a déménagé temporairement dans le bâtiment de l'école provisoire à la Promenade de Corzon, tout comme le projet de collaboration avec le CEFAM, soit l'accueil d'un groupe de jeunes enfants dont les mamans suivent un cours d'apprentissage du français. La consultation en santé maternelle et infantile proposée chaque mardi par l'Imad a, quant à elle, intégré la salle prévue à cet effet dans le hall d'entrée du bâtiment de l'Eve Cité-Parc.

Renforcement de l'équipe administrative et augmentation de la fréquentation

Pour accompagner l'ouverture des 96 nouvelles places et la gestion de plus de 400 dossiers, l'équipe administrative a été renforcée dès le mois d'août par l'arrivée d'une 4^{ème} assistante administrative, permettant ainsi de viser l'efficacité de l'administration et d'opter pour une organisation structurelle différente.

Cette dernière dédie une gestionnaire à chaque structure d'accueil, laquelle prend en charge toutes les tâches liées au dossier de l'enfant et assure un soutien administratif sur le site à raison de 20% par semaine. La « hotline » pour les remplacements d'urgence est portée par toutes les gestionnaires. Cette nouvelle culture de travail a nécessité une mise à niveau et une harmonisation des bonnes pratiques visant à plus de polyvalence.

L'accueil des familles fait partie intégrante de la mission du secteur administratif. Certains jours, on dénombre plus de 80 appels téléphoniques et 30 visites sans rendez-vous pour des demandes de renseignements, une inscription en liste d'attente ou pour informer des changements de statut qui nécessitent l'adaptation des contrats.

Le secteur administratif reçoit également des parents pour adapter le taux d'accueil ou le prix de pension. Dans ce sens, 2017 a marqué une augmentation significative du nombre de familles en situation psycho-sociale com-

pliquée et en situation de précarité. Le fait d'être rattaché à l'administration communale permet au service de la petite enfance de travailler en réseau avec le service « développement social et emploi » et de tisser ensemble un filet social pour accompagner les familles en difficulté.

Recrutement et préparation des nouveaux collaborateurs

En mars et en mai, c'est avec beaucoup de satisfaction que le service a accueilli deux nouvelles responsables de site : la première à l'Eve Cité et la seconde à l'Eve Champs-Fréchets. Avec ces recrutements, la responsable du secteur pédagogique a ainsi pu prendre ses fonctions et le nouvel organigramme se mettre progressivement en place.

Pour recruter les éducateurs nécessaires à l'ouverture des nouvelles structures, le service a présenté ses activités et ses valeurs pédagogiques aux étudiants de troisième année de l'École supérieure de l'éducation de l'enfance (ESEDE), une rencontre qui a permis l'engagement de plusieurs jeunes professionnels souhaitant s'investir à Meyrin, une ville reconnue pour la qualité de sa réflexion pédagogique et ses projets innovants.

Avec le soutien du service des ressources humaines, ce sont plus de vingt nouveaux collaborateurs qui ont été sélectionnés et engagés sur la base de leur parcours professionnel, leurs valeurs et leur posture au service de l'éducation des jeunes enfants.

Les équipes ont été engagées dès le 2 août. Durant trois semaines, elles ont suivi un programme intensif élaboré par la responsable des deux sites, portant sur les spécificités du service et de la ville de Meyrin, les bases de la prise en charge d'un groupe en multiâge et la sensibilisation au projet pédagogique de chaque structure. Elles ont également procédé à l'aménagement des salles de vie, de la ludothèque et des autres salles d'accueil.

Les intendantes ont rejoint les équipes une dizaine de jours avant la rentrée pour procéder à la mise en place, au lavage et au rangement du matériel textile ainsi que de la vaisselle.

Aménagement des nouvelles structures

De janvier à août, le service petite enfance a procédé aux commandes de matériel destiné aux nouvelles structures d'accueil. Pour cette tâche spécifique, le service a bénéficié de l'apport d'une chargée de projet qui avait pour mission de chercher les meilleurs fournisseurs, de comparer les devis et de respecter les valeurs de développe-



Eve Parc

ment durable dans le choix du matériel. Elle a également assuré le suivi du groupe de pilotage mis en place à cet effet au sein de l'administration et planifié la réception des marchandises et du mobilier, ce qui n'a pas toujours été une mince affaire, particulièrement à l'Eve Vergers qui se trouvait encore au centre d'un vaste chantier!

Ouvertures et inaugurations

La semaine précédant la rentrée, les familles ont pu se rendre à l'Eve Vergers et à l'Eve Parc pour jouer avec leurs enfants et se familiariser avec les locaux.

Le 28 août, les cinq structures d'accueil ont ouvert leurs portes : tout s'est bien passé pour le plus grand plaisir des familles et surtout des enfants.

L'inauguration de l'Eve Parc s'est déroulée en octobre et celle de l'Eve Vergers en novembre, en présence des autorités et de tous les représentants des services municipaux concernés. Elles ont été suivies par un après-midi de portes ouvertes à la population qui a attiré de nombreux communiers.

Journée de service

La «journée de service» rassemble chaque année l'ensemble des collaborateurs du service petite enfance autour d'une thématique partagée. Elle s'est déroulée le samedi 25 novembre 2017.

Sur le thème du « plaisir au travail, ou comment garder sa motivation tout au long du parcours professionnel », elle a aussi été l'occasion d'accueillir les nouveaux collaborateurs de l'Eve Parc, de l'Eve Vergers, ainsi que les auxiliaires du pool de remplacement. Au total, 180 personnes étaient présentes.

Groupes de travail et collaborations diverses

La responsable de service a représenté Meyrin et les grandes communes au sein de différents groupes de travail et de réflexion, notamment sur les profils d'équipe dans les structures d'accueil, puis sur les tâches et compétences attendues des responsables d'institution, tous deux présidés par le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ).

Elle a également été appelée à représenter les communes dans un groupe du département de l'instruction publique (DIP) consacré à la question des enfants à besoins particuliers et des prestations spécifiques nécessaires à leur inclusion dans un lieu d'accueil.

En tant que membre du comité, elle participe aux séances de ProEnfance, la plateforme romande pour l'enfance, une association créée pour faire connaître et reconnaître auprès des autorités fédérales les spécificités et la qualité de l'accueil des jeunes enfants en Suisse romande.

Situation des structures d'accueil au 31.12.2017

Enfants accueillis par tranches d'âges	EVE CHF*	EVE MON*	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Moins de 2 ans	36	28	22	15	23	124
de 2 à 4 ans	56	68	38	23	102	287
Nombre d'enfants accueillis dans chaque structure	92	96	60	38	125	411

Taux de fréquentation	EVE CHF	EVE MON	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	31	27	13	18	36	125
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	27	32	20	12	46	137
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	34	37	27	8	43	149

Situations familiales	EVE CHF	EVE MON	EVE PARC	EVE VERGERS	EVE CITE	Total
Couples mariés	65	72	39	36	90	302
Couples non mariés	18	9	11	1	12	51
Parents séparés (non divorcés)	3	4	2	0	9	18
Parents divorcés	3	3	4	0	2	12
Familles monoparentales	3	8	4	1	12	28
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (2 ^{ème} enfant)	19	15	3	3	18	58

Structures subventionnées par la Commune	AFJ-MVM*	La Framboise
Nombre d'enfants accueillis	57	43
Nombre de places équivalent plein-temps prévues	40	
Nombre de places équivalent plein-temps occupées	35.37	
Nombre d'accueillantes familiales engagées	22	

Données démographiques et statistiques	
Nombre d'enfants en âge préscolaire à Meyrin (0-3 ans)	1170
Nombre total d'enfants accueillis, toutes structures	511
Nombre d'enfants de Meyrin inscrits en liste d'attente	334
Nombre d'enfants de Meyrin sans demande d'accueil	325

*CHF = Champs-Frêchets

MON = Monthoux

AFJ-MVM = Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

La responsable du secteur pédagogique représente le service au sein de la plateforme pour l'intégration à Meyrin. A ce titre, elle a participé au développement de plusieurs projets et supervise les prestations de l'accueil enfants-parents La Marelle, de même que le projet de collaboration avec le Centre de rencontres pour femmes migrantes et la consultation en santé maternelle et infantile proposée par l'Institution genevoise de maintien à domicile (Imad) dans les locaux de l'Eve Cité-Parc. Elle a, par ailleurs, coordonné le déménagement de l'Arc-en-Ciel vers l'Eve Cité puisque la nouvelle responsable n'est entrée en fonction qu'au mois de mars.

La responsable du secteur administratif représente le service dans le groupe d'utilisateurs du logiciel GCrèches développé par le service informatique de l'association des communes genevoises. Elle a également assuré, avec son équipe, l'organisation de la Journée de service avec les partenaires concernés, de même que l'organisation de la formation des premiers soins d'urgence obligatoire pour tous les collaborateurs.

FAITS MARQUANTS DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL MUNICIPALISEES

Eve Monthoux

L'équipe de l'Eve Monthoux a passé sa troisième année dans ce magnifique bâtiment et a continué à l'investir en profitant de ses vastes locaux lumineux.

La cuisine de ce site, jusque-là cuisine de régénération, a évolué vers une cuisine de production dont la gestion est confiée au prestataire de service Eldora. Depuis août, un nouveau chef et son aide confectionnent ainsi 180 repas pour Eve Monthoux et Eve Parc, ainsi que 120 collations pour l'Eve Cité. Le transport des repas vers Cité-Parc, le service, la vaisselle et les nettoyages sont assurés par deux aides de cuisine.

Dans la liste des nombreuses activités qui ont jalonné 2017, on relève entre autres :

- la réorganisation de la salle à manger ;
- la formation des équipes autour d'ateliers théâtre ;
- les sorties à la Maison de la créativité pour tous les « grands » ;
- la fête de Pâques avec la mise en place d'ateliers pour les enfants ;
- une soirée parents sur le thème des écrans avec une garderie pour permettre une plus large participation ;
- la mise en route des visites au biblio-bus pour les plus jeunes ;

- la visite de l'expo interactive « Bouge ton corps » organisée par le service de la culture au Cairn ;
- des repas canadiens avec les familles en juin, la fête de l'Escalade en décembre et des petits déjeuners le dernier jour avant les vacances d'été.

Eve Champs-Frêchets

La responsable de la structure, appelée à ouvrir et à diriger Eve Parc et Eve Vergers jusqu'à la fin 2017, a cédé sa place en mai 2017 à une nouvelle responsable.

Grâce à ses compétences et à son expérience préalable dans le domaine de la direction, cette dernière a rapidement pris sa place auprès de l'équipe et des nombreuses familles accueillies sur ce site.

Jusqu'en juillet, la cuisine de l'Eve Champs-Frêchets produisait les repas pour son propre site et pour l'Eve Monthoux. Depuis août, elle confectionne 130 repas pour l'Eve Champs-Frêchets et l'Eve Vergers, pour lequel elle assure également le transport des repas, le service, la vaisselle et les nettoyages.

Dans la liste des nombreuses activités qui ont jalonné 2017, on relève entre autres :

- la journée à l'Allondon en juillet ;
- les vendanges à Avusy ;
- la fête du Jeûne genevois comprenant un goûter avec les parents et les enfants, tartes aux pruneaux et histoire genevoise ;
- la fête de l'Escalade ;
- des ateliers de psychomotricité sur le thème du cirque ;
- la poursuite des ateliers « parlotte » et du projet « forêt ».

Eve Cité (ex Arc-en-Ciel)

Installée depuis 1987 dans des locaux à la rue des Vernes, la garderie l'Arc-en-Ciel a pris son envol en avril 2017 et s'est installée dans le magnifique bâtiment dédié à la petite enfance au centre de la Cité. En déménageant, elle a laissé volontairement son nom et on la connaît aujourd'hui sous l'appellation d'Eve Cité.

Le déménagement et l'aménagement des nouveaux locaux a nécessité un remarquable investissement de la part de l'équipe. Grâce à sa réflexion, son organisation et son adaptation, les différents projets ont été poursuivis sans encombre, pour le plus grand plaisir de tous les enfants.

L'équipe s'est mobilisée durant les vacances de Pâques pour aménager les espaces, débarrasser le matériel et mettre

les étiquettes dans les différents lieux. L'intendante, de son côté, a lavé et rangé le nouveau linge et organisé les cuisines. Les enfants ont été accueillis à la rentrée des vacances de Pâques.

Engagée depuis 2010 sur ce poste, la responsable de la garderie a évolué vers une nouvelle fonction de « responsable du secteur pédagogique » au sein du service.

Juste avant le déménagement, elle a cédé sa place à une nouvelle collaboratrice qui, engagée en mars à la tête de la garderie Arc-en-Ciel, devenait responsable de l'Eve Cité quelques semaines plus tard ! Educatrice de formation et très motivée à se former sur une fonction de responsable, cette dernière a rapidement pris sa place au sein de l'équipe et appris à reconnaître les 120 enfants qui fréquentent cette structure.

Dans la liste des nombreuses activités proposées durant l'année, on relève les ateliers en psychomotricité sur le thème du cirque, le projet « forêt », de même que la formation de l'équipe au programme « Parle avec moi » destiné à soutenir les enfants dans l'apprentissage du français. Ce programme, initié à Vernier, est soutenu financièrement par le Bureau de l'intégration des étrangers. Son implantation à l'Eve Cité se poursuivra en 2018.

Eve Parc

L'équipe de l'Eve Parc a été engagée début août comme mentionné plus haut. Le 28 août, elle a accueilli les enfants en proposant des temps de familiarisation en douceur. Pour la grande majorité des collaborateurs qui n'avaient jamais travaillé en organisation multi-âge, cette rentrée était un défi qu'elle a su relever.

Fin septembre, une verrée a réuni les parents et l'équipe pour échanger les premières impressions qui sont très positives.

Parmi les nombreuses activités qui ont déjà été mises en place de septembre à décembre, on relève entre autres :

- la mise en place des ateliers « parlotte » ;
- les expériences en nature ;
- les visites à la bibliothèque et à la patinoire ;
- le début d'un projet créatif avec une plasticienne autour du thème de la « bulle » ;
- la fête des lumières en décembre avec un spectacle de marionnettes et un concert de flûte traversière organisés par l'équipe.

Eve Vergers

L'équipe de l'Eve Vergers a été engagée début août, comme mentionné plus haut. Le 28 août, elle a accueilli les enfants en proposant des temps de familiarisation en douceur. Pour la grande majorité des collaborateurs qui n'avaient jamais travaillé en organisation multi-âge, cette rentrée était un défi qu'elle a su relever. Le chantier entourant l'Eve n'étant pas encore stabilisé, l'accès a été difficile durant plusieurs semaines. Les places de jeu étant encore inexistantes, l'équipe a décidé de se fixer un nouvel objectif éducatif : découvrir les alentours du quartier !

Parmi les nombreuses activités qui ont déjà été mises en place de septembre à décembre, on relève entre autres :

- les rencontres avec les bibliothécaires de Meyrin, à domicile ou à la bibliothèque selon les âges ;
- les promenades au lac des Vernes, dans la forêt, au parc à eau de l'avenue de Vaudagne ;
- les sorties à la patinoire ;
- la fête de l'Escalade avec défilé dans le quartier, lanternes faites par les enfants, musique, soupe, marmite et chants !

Soutien pédagogique aux équipes et accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers

En 2017, la psychologue en soutien pédagogique a été appelée dans 4 structures pour 51 enfants et a effectué 401 interventions, variant d'une rencontre ponctuelle avec l'équipe à des interventions régulières comprenant des temps d'observation, des discussions avec les équipes ou des rencontres avec les familles et les partenaires du réseau. De septembre à décembre, la psychologue a assuré une présence hebdomadaire à l'Eve Cité afin de soutenir le processus d'accueil d'un enfant avec trouble du spectre autistique. Elle a également été très présente à l'Eve Champs-Frêchet pour soutenir une enfant avec des limitations motrices importantes afin qu'elle puisse participer aux activités de ses pairs d'âge en vue de son entrée à l'école l'année suivante. Dans trois structures, 4 enfants ont présenté des troubles du comportement mobilisant des équipes de façon soutenue durant plusieurs mois en raison de problématiques familiales complexes. Des heures de renfort (personnel supplémentaire) ont été allouées par le service petite enfance pour soulager les équipes.

La psychologue a constitué un matériel de base (livres et jeux) permettant aux équipes de proposer des activités autour du thème des émotions. Une valise thématique est disponible dans chacune des institutions depuis septembre 2017.

La psychologue a renforcé la collaboration avec le réseau de soin dans les situations nécessitant une orientation des familles vers les services spécialisés: elle a pris contact de façon plus systématique avec les pédiatres et a collaboré de façon plus étroite avec la consultation de l'Office médico-pédagogique (OMP) de Meyrin pour les enfants orientés vers ce service.

AUTRES PRESTATIONS DE SOUTIEN ET D'INTEGRATION DES FAMILLES

La Marelle

La Marelle est un espace de rencontre enfants-parents ouvert deux demi-journées par semaine. Soutenue financièrement par le Bureau d'intégration des étrangers, cette prestation gratuite s'adresse à toutes les familles meyrinoises mais plus particulièrement à celles qui ne disposent pas de place dans un lieu d'accueil collectif et qui souhaitent que leur enfant rencontre d'autres enfants. Suite au déménagement de la garderie Arc-en-Ciel vers l'Eve Cité, La Marelle a été déplacée temporairement à la promenade Corzon, dans les locaux de l'école provisoire. En 2017, avec l'arrivée des nouveaux habitants aux Vergers, ce ne sont pas moins de 165 enfants, accompagnés de membres de leur famille, qui ont fréquenté ce lieu alors qu'ils n'étaient que 90 en 2016.

Durant les accueils, les éducatrices ont proposé divers ateliers allant de la pâtisserie aux activités créatives. Les fêtes qui rythment l'année y sont célébrées. Un partenariat avec la bibliothèque a également été initié.

Une recrudescence des inscriptions des enfants de La Marelle vers l'Eve Cité a été constatée: 12 enfants l'ont intégré à la rentrée 2017.

Le dépannage bébés

Le dépannage-bébés s'adresse aux familles meyrinoises qui ne bénéficient pas d'un accueil régulier en collectivité et disposent de peu de réseau pour les relayer auprès de leurs enfants. Cette prestation est très prisée des parents qui peuvent ainsi bénéficier d'un relai ponctuel en toute sécurité.

En 2017, 28 enfants différents ont été inscrits, ce qui a représenté 102 demi-journées.

Parmi ces enfants accueillis en dépannage, 6 d'entre eux ont ensuite intégré l'Eve Cité à la rentrée 2017.

STRUCTURES D'ACCUEIL SUBVENTIONNEES

Association intercommunale pour l'accueil familial de Jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM)

Après 6 ans à la tête de la structure de coordination pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AFJ-MVM), la directrice de la structure a cessé son activité à fin décembre pour des raisons de santé et prendra une retraite bien méritée en avril 2018. Pour répondre aux demandes d'accueil en milieu familial, la ville de Meyrin subventionne 40 places.

En 2017, ce sont 57 enfants avec des taux de présence très variés qui ont été accueillis chez 22 accueillantes familiales. En équivalent temps plein (ETP) et admettant qu'une place équivaut à 45h par semaine, la moyenne de places occupées se montait à 35.37, chiffre en légère baisse par rapport à 2016.

17 «café-rencontre» encadrés par une coordinatrice de l'AFJ-MVM ont été organisés pour les accueillantes meyrinoises. Les «café-rencontre» ont pour but de rompre l'isolement professionnel des accueillantes familiales, de favoriser l'échange professionnel entre pairs et de permettre aux coordinatrices d'observer des interactions entre les accueillantes familiales et les enfants présents. Ils permettent aussi une meilleure socialisation des enfants en grand groupe et la création de liens. Ils se sont déroulés à la garderie Arc-en-Ciel puis, dès septembre, dans l'école provisoire de la Promenade de Corzon.

Des cours de formation obligatoire en 1^{ers} soins d'urgence ont été proposés aux accueillantes qui doivent suivre un «rafraîchissement» tous les deux ans. Une rencontre avec une psychologue autour de l'intimité de l'enfant a également eu lieu.

Suite à un départ, une nouvelle coordinatrice a été engagée en mars. Durant le mois de juillet, 12 accueillantes familiales ont participé à l'accueil de 25 enfants dans les locaux et le jardin de la structure, à Châtelaine.

Garderie La Framboise

La capacité d'accueil de La Framboise est de 15 enfants maximum par demi-journée. Les enfants du village sont prioritaires. En 2017, La Framboise a accueilli 43 enfants sur des temps très partiels. Pour que les conditions soient identiques à celles proposées dans les structures d'accueil municipalisées, le service petite enfance accompagne chaque année le Comité bénévole de La Framboise dans la récolte des documents au moment des inscriptions et pour l'établissement du prix annuel de pension.

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame N. Leuenberger

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

Saison théâtrale	<p>40 spectacles, dont 79 représentations: 17 représentations pour les écoles primaires de Meyrin; 2 créations; 2 spectacles en co-accueil</p> <p>19 rencontres «Bord de scène» 3 projections de films 1 banquet d'équinoxe</p> <p>Taux de fréquentation: 82.9% (dont 26% de meyrinois)</p>
Services municipaux	<p>31 activités (dont 13 culture et 12 aînés)</p>
Associations	<p>31 activités d'associations meyrinoises (dont 11 de l'AHVM)</p>
Locations	<p>2 manifestations privées - payantes 4 manifestations associatives et partenaires - gratuites</p>
Occupation de la salle de spectacle et des foyers	<p>284 jours 157 salle de spectacle 137 foyers 56 consacrés à l'entretien</p>



DIRECTION

En marge de la vie habituelle du service, l'accueil de spectacles et l'organisation de manifestations municipales et associatives, un investissement important a été consacré cette année à la démarche Brasseurs de Culture. Initiée par le Conseil administratif, elle vise à donner une meilleure cohérence et plus de visibilité aux actions menées par les trois entités qui mettent en œuvre la politique culturelle meyrinoise : la bibliothèque, le Théâtre et le service de la culture. Ce rapprochement implique une réflexion approfondie sur l'éventail de nos prestations, sur les publics ciblés par chaque entité et les mesures envisagées pour toucher des personnes empêchées pour diverses raisons d'accéder aux propositions artistiques prenant place sur le territoire de la Commune. Impliquées dans une démarche participative, les équipes mènent tant bien que mal leur double activité : la gestion des tâches courantes et la participation aux groupes de travail qui, *nolens, volens*, transforment nos habitudes.

François Morel, *La Vie*



© Christophe Manquillet

BILAN ARTISTIQUE

La stratégie qui consiste à varier l'offre en alternant têtes d'affiche et découvertes semble satisfaire pleinement le public du théâtre. Du côté des vedettes, Josiane Balasko, Natalie Dessay, Yasmina Reza, François Morel, Yaron Herman, la Batsheva Dance Company ont ravi un public conquis d'avance, mais l'ont aussi, du moins on l'espère, incité à s'aventurer en terre inconnue. Au nombre des artistes plus confidentiels qui ont rencontré chez nous un succès inespéré : la touchante équipe formée en Belgique sous le nom de Nimis Groupe, les Québécois ultra dynamiques du *No Show* et surtout, surtout, Tiago Rodrigues, auteur, metteur en scène et comédien, directeur du Théâtre National de Lisbonne. La formule du mini festival intitulé Festiagio a permis à des spectateurs et spectatrices de plus en plus nombreux au fil des jours de découvrir le travail passionnant de cet artiste, avant même son adoubement par le Festival d'Avignon en juillet 2017.

Si l'on devait ne se fier qu'aux chiffres de fréquentation, le bilan de la saison artistique du TFM est excellent : 83% de taux de fréquentation, c'est le meilleur score de ces quinze dernières années ! Toutefois, en y regardant de plus près, un constat doit nous alerter. Depuis quatre ans le nombre de spectacles qui autorisent une jauge pleine (688 spectateurs) est en baisse constante (plus de la moitié des spectacles en jauge pleine en 2014 contre moins de 38% en 2017). Quand elles ne nous obligent pas à renoncer tout bonnement à accueillir les spectacles que nous souhaitons programmer, les contraintes liées à notre scène nous forcent à condamner de plus en plus souvent les places situées sur les côtés du parterre où tout en haut de balcon.

PARTENARIATS

Meyrincentre aura été en 2017 un partenaire particulièrement impliqué dans la saison du Théâtre puisque en plus de leur généreuse participation financière, deux spectacles ont pris place dans les allées du centre commercial : *Dans la solitude des champs de coton* de Bernard-Marie Koltès, avec deux magnifiques comédiennes, Anne Alvaro et Audrey Bonnet, et *VR_I*, la dernière création du chorégraphe Gilles Jobin, une expérience de réalité virtuelle qui a fait un tabac parmi la clientèle du centre.

Le Service Culturel Migros Genève reste également un partenaire de choix, à la fois artistique et financier, en accueillant 5 spectacles.

La Ville de Genève pour les chèques culture et le département de l'instruction publique du Canton de Genève



Ceux que j'ai rencontrés

complètent notre politique d'accès à la culture en subventionnant l'achat de billets pour les enfants et les jeunes.

La librairie Payot et le magasin de disques Plain-chant apportent le petit plus de culture en complétant l'offre artistique de livres en lien avec les spectacles ou de cd musicaux.

Nos partenariats artistiques se sont étoffés: nouvelles collaborations avec la Comédie de Genève et la Manufacture (Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande). Et toujours les mêmes liens étroits avec la Bâtie - Festival de Genève, l'ADC, Vidy-Lausanne, les théâtres du Rond-Point et des Bouffes du Nord à Paris, Château-Rouge à Annemasse et nos collègues du Passedanse. Au début de l'année, les théâtres genevois se sont associés pour accueillir les Journées de danse contemporaine suisse. Le Théâtre Forum Meyrin a pris en charge un spectacle de Kaori Ito, ainsi que le buffet de clôture.

En septembre, le Centre social protestant (CSP) a réuni ses membres au TFM pour leur offrir une représentation de *Richard III*, mis en scène par Jean Lambert-Wild et Lorenzo Malaguerri.

Comme lieu central de la vie associative et municipale, le Théâtre Forum Meyrin tient toujours et avec grand plaisir son rôle de facilitateur de liens sociaux et de rencontres. Enfin, depuis son inauguration, les activités du Théâtre Forum Meyrin sont soutenues fidèlement par plusieurs

entreprises meyrinoises, qu'elles en soient ici vivement remerciées.

ADMINISTRATION

Pour l'administration, l'année 2017 aura principalement été consacrée, en lien étroit avec le service des finances, à la réflexion et à l'établissement du nouveau plan comptable, version MCH2 pour garantir l'intégration complète du Théâtre Forum Meyrin dans la comptabilité de la Commune au 1^{er} janvier 2018. Comme tous les autres services, le projet de budget 2018 devait pour la 1^{ère} fois être calculé selon cette nouvelle méthode comptable imposée par la Confédération.

Plusieurs séances de travail, quelques difficultés de compréhension de part et d'autre, beaucoup d'énergie dépensée pour arriver finalement dans les délais impartis à ce nouveau plan comptable, qui sera testé sur une année civile, avant compléments, modifications, validation.

2017 aura également été l'année de la création de la Fédération romande des arts de la scène (FRAS), regroupant pour la 1^{ère} fois sous une même bannière le Pool romand des théâtres d'accueil et les membres de l'Union des Théâtres Romands. C'est l'occasion pour les administrateurs des théâtres de se mettre autour de la table pour évoquer différentes problématiques communes et pour s'accorder sur nos pratiques professionnelles (droits d'auteurs, logiciels de billetterie, budgets de production, etc.).

D.R.



VR_I

COMMUNICATION ET ACCUEIL

Pendant l'année 2017, le service communication et accueil a mis en place les améliorations identifiées fin 2016 lors de la réflexion sur la qualité de service au TFM.

- Au bar du Théâtre : augmentation et diversification de l'offre (plats sans lactose, sans gluten, végétariens). Evolution favorisée par l'arrivée d'une nouvelle auxiliaire, Rachida Dahmani, cuisinière spécialisée dans la cuisine vivante.
- En billetterie : amélioration de l'éclairage (plus visible pour la clientèle, plus confortable pour le travail au guichet) et adaptation des horaires (ouverture continue le mercredi de 10h à 19h).
- Renforcement du travail statistique (bilans plus réguliers, plus précis, analyses plus fines des résultats). On note, par exemple, une augmentation régulière des ventes en ligne (25,7% en 2014 et 31,5% en 2017) et de nouvelles habitudes d'achat qui ont conduit à une adaptation des horaires d'ouverture de la billetterie.

Pendant l'exercice 2017, la responsable de l'accueil du public et du catering en loge (arrivée en août 2015) a pu faire bénéficier pleinement le TFM de l'étendue de son expertise. Elle a donné une nouvelle ampleur au poste en le professionnalisant. Son savoir-faire se ressent notamment dans la conduite de l'équipe d'accueil (22 auxiliaires). Elle a su insuffler un nouveau dynamisme à cette équipe qui se montre depuis plus performante et enga-

gée. Elle apporte aussi son expérience dans les groupes de travail liés à la démarche des Brasseurs de Culture.

Un temps fort : l'accueil au TFM, le 8 novembre, de la classe solidaire du CO Golette qui se mobilise pour un foyer d'enfants et d'adolescents à Athènes. Afin de récolter de l'argent pour le projet Persée, les élèves ont tenu un stand, avec des produits faits maison, dans le foyer du Théâtre. Le public leur a réservé un accueil chaleureux et la vente fut un succès.

TECHNIQUE SCÈNE

Au cours de l'année 2017, l'équipe technique a accueilli 6 spectacles extra-muros aussi différents que le spectacle sous chapiteau de la cie Les Plumés, installé sur le parking situé derrière le Théâtre, *Dans la Solitude des Champs de Coton* et *VR-I* au centre commercial, *Le No Show* qui a investi complètement le Forum : de la salle de spectacle aux loges, du toit au quai de déchargement et encore sur le parking pour la scène finale.

La scène du Théâtre, par manque de profondeur (7m75 à l'arrière du cadre de scène), a nécessité d'investir le Bâtiment des Forces Motrices pour accueillir, *Ça ira* de Joël Pommerat en coproduction avec la Comédie de Genève et *Last Work* de la Batsheva Dance Company, avec l'ADC.

Toujours pour des raisons de profondeur, mais aussi de contraintes de visibilité, tout au long de la préparation de saison 17-18, plusieurs spectacles n'ont pu être accueillis. Exception faite du spectacle *La Vérità* de Daniele Finzi Pasca, spectacle pour lequel la Cie avec notre collaboration a pu réduire sa scénographie en ne supprimant que deux numéros essentiels. Depuis leur début de tournée en 2013, il n'avait jamais joué sur un aussi petit plateau.

D'autre part, en plus des collaborations régulières avec les associations meyrinoises, pour la première fois depuis la fin des travaux de mise à niveau de la sonorisation, l'AHVM a pu organiser sur la scène du théâtre un concert de jazz (Thomas Winteler & jazz Serenaders) et un concert pour jeune public (Gaétan).

Au mois d'août, l'équipe technique a participé à la mise en route de la Maison des Compagnies avec l'accueil de la Cie Alias dans leur nouvelle création *Contre monde*.

Tous ces projets ont nécessité des logistiques particulières et à chaque fois différentes. Ils n'auraient pu être réalisés sans une collaboration inter-services municipaux

(police municipale, environnement, urbanisme, travaux publics et énergie, gérance et entretien des bâtiments), ni sans une collaboration inter-théâtres du Canton (Comédie de Genève, Association pour la Danse Contemporaine) et bien entendu sans l'équipe technique au sein de laquelle chacun a pu apporter ses compétences et son expertise. L'année 2017 aura aussi vu l'engagement sur appel d'une coordinatrice technique en la personne de Béatrice Thien. Son arrivée a permis de diminuer la charge de travail et de préserver la santé de notre directeur technique.

TECHNIQUE BATIMENT ET SECURITE

Nous continuons à chercher des pistes pour diminuer la consommation électrique et calorifique afin de faire encore plus d'économies d'énergie. Nous y parvenons de mieux en mieux en installant où cela semble judicieux des dispositifs de détection de présence pour l'éclairage, en faisant appel à la régulation du bâtiment pour améliorer le confort des collaborateurs qui y travaillent et des spectateurs qui assistent aux spectacles ou aux diverses manifestations prenant place dans l'enceinte du Forum. Nous avons encore des réglages fins à apporter au vu des différentes variations de température subies cet hiver.

Suite au contrôle effectué en 2016 par la police du Feu, nous avons dû échelonner les travaux qui ont été terminés entre juillet et août 2017, avec le cloisonnage et l'installation de la détection incendie des locaux de stockage de l'Undertown. Durant cette période, la scène de l'Undertown a été renforcée et adaptée aux divers spectacles qui s'y déroulent. Il a été créé un vestiaire à l'entrée, ainsi qu'un local de rangement pour le matériel technique.

Comme nous le faisons depuis quelques années, nous profitons de la fin de la saison théâtrale pour planifier entre juillet et août les divers travaux d'entretien et de réfection. Nous avons pu mesurer l'apport d'un auxiliaire sur une année (MCIE) pour tous les travaux exigeant la présence de deux collaborateurs, comme le rafraîchissement des murs du bureau et des loges de l'Undertown, le corridor des WC publics, des loges et des escaliers qui mènent à la scène, ainsi que les sous-sol du Théâtre. Tous ces travaux ont pu être effectués à l'interne, nous permettant de réaliser une économie substantielle. Durant cette même période nous avons également, avec une auto-laveuse et une mono-brosse, nettoyé et lustré les sols en parquet des foyers, des loges, les corridors, WC publics, les galeries et leurs accès, également l'espace 1 au-dessus de la bibliothèque.

Nous avons une plage horaire qui va de 8h à 22h30, hors spectacle, y compris les samedis et dimanches ; lors de spectacles ou manifestations, nous pouvons travailler jusqu'à minuit, voire une heure du matin. Durant l'année 2017 sur 52 semaines il n'y a eu que 21 dimanches non travaillés hors vacances scolaires. L'engagement de Monsieur Leonardo Pallares (MCIE) en tant qu'employé polyvalent a permis une gestion plus harmonieuse des horaires de travail au sein de l'équipe du bâtiment, et avons fini l'année dans les bases légales du règlement interne au Théâtre avec une moyenne de 20h supplémentaires par collaborateur.

Tous les collaborateurs du service bénéficient de formation continue, notamment en matière de MSST et sécurité incendie, mais également sur tout ce qui touche le bâtiment.

VR_I



ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Quantité de déchets ménagers par habitant meyrinois incinérés en 2017	194.1 kilos
Gestion des bennes enterrées à déchets	486 bennes à déchets sont vidées sélectivement deux à trois fois par semaine
Relevé des équipements d'écoulement des eaux claires au bord des routes et chemins	2'312 grilles ont été géolocalisées
Fêtes des écoles et nationale	3'800 places assises sont à la disposition du public
Plantations automnales de massifs	10'600 bulbes à fleurs ont été plantés



GESTION DES DÉCHETS

Le tri des déchets à la source permet de préserver les ressources en énergie et la valorisation de matières précieuses. De plus, des économies substantielles sont réalisées par la collectivité meyrinoise du fait que les déchets recyclés sont beaucoup moins coûteux à traiter que ceux qui sont incinérés, certaines fractions pouvant même être parfois vendues à des repreneurs agréés. Le taux de tri à la source n'est plus le critère déterminant utilisé pour évaluer les performances environnementales de la gestion des déchets, du fait de son manque de pertinence. En effet, il est trop fortement influencé par la typologie des communes ou les variations saisonnières. C'est pourquoi le critère de mesure le plus objectif est le nombre de kilos par habitant incinérés annuellement à l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM). Selon cet indicateur, Meyrin se plaçait en 2016 en 3^{ème} position des 45 communes genevoises. En 2017, 194.1 kilos par habitant de Meyrin ont été incinérés, alors que la moyenne cantonale s'élevait en 2016 à 218.8 kilos par habitant. Ce chiffre

illustre le bien-fondé des mesures mises en œuvre par les autorités communales pour améliorer les comportements des habitants les plus motivés par les principes de la durabilité, qu'il convient d'étendre à l'ensemble de la population. Globalement, des efforts sensibles sont également entrepris par l'industrie de l'emballage pour limiter les déchets valorisables, ainsi que par d'autres intervenants de la chaîne de production de déchets. Par conséquent, l'objectif principal vise à réduire les volumes des déchets incinérés, de même que ceux qui sont recyclables, le déchet idéal étant celui qui n'est pas produit.

Déchets organiques de cuisine et de jardins

En 2017, ont été collectées de porte à porte 12.8 tonnes de déchets de cuisine de plus qu'en 2016. En revanche, les déchets de jardins privés et communaux ont été inférieurs de 51 tonnes en 2017 par rapport à l'année de référence 2016. Cette baisse est liée aux conditions climatiques de l'année 2017. Un autre élément est en lien avec la gestion communale des déchets organiques issus de l'entretien des espaces verts publics, qui vise à les restituer sur les différents sites après un broyage et un épandage sur place.

ESPACES VERTS

Aménagement éphémère de la place de Meyrin-Village

L'édition 2017 de l'animation végétale de la place de Meyrin-Village a fait l'objet d'un partenariat entre la ville de Meyrin et des partenaires privés ou institutionnels. Elle a été constituée de coffres en bois remplis d'un substrat issu de matières organiques recyclées et plantés de végétaux cultivés à Genève. Cet aménagement éphémère a permis d'agrémenter l'espace public meyrinois dans un contexte local très minéral, ainsi qu'à promouvoir un assortiment paysager issu de la production Genève Région Terre Avenir (GRTA). Il a été financé en partie par la filière fleurs de l'Office de promotion des produits agricoles de Genève (OPAGE). En effet, cet organisme a assuré la fourniture de la plupart des plantes, hormis celles qui ont été produites dans les serres municipales. Par conséquent, il s'agit d'une production intégralement genevoise. Les cultivateurs locaux ayant participé à ce projet pratiquent la vente directe aux particuliers ou aux professionnels. Ils sont spécialisés dans la production de plantes vivaces herbacées à fleurs ou à feuillage décoratif, la culture de plantes en pots vertes ou fleuries ou encore de diverses plantes ligneuses cultivées essentiellement à Genève. Une palette végétale variée et de qualité, produite d'une manière respectueuse de l'environnement, ainsi que des prestations de conseils dispensés par des



Aménagement estival de la place de Meyrin-Village



Plantation automnale de chrysanthèmes



Plantes protégées indigènes en Valais

professionnels expérimentés, permettent à chaque client de trouver chez ces producteurs des végétaux en adéquation avec ses propres attentes. Les plantes ont été cultivées sans pesticides et les racines se sont développées dans un substrat exempt de tourbe. Cette démarche vise à réduire l'exploitation des tourbières, notamment en Europe de l'Est, et à éviter l'exploitation d'une matière lentement renouvelable, ainsi que la destruction de milieux naturels menacés. D'autre part, les espèces choisies sont peu exigeantes en eau, ce qui limite l'empreinte environnementale de ces plantations urbaines. Enfin, le bois de construction est constitué de sapin blanc issu des forêts du canton de Fribourg. Ce projet a été inauguré le 7 juin 2017 en présence du maire et des différents partenaires privés ou institutionnels, notamment des hauts responsables de la promotion des produits agricoles genevois. Cet aménagement communal apporte chaque année un agrément complémentaire des terrasses et arcades des commerçants implantées dans le périmètre de cette place publique. En automne, des chrysanthèmes ont remplacé les plantes estivales et des sapins décorés leur ont succédé pour le marché de Noël et les fêtes de fin d'année.

Jardin botanique alpin

Outre l'accès permanent offert au public amateur et professionnel tout au long de l'année, le Jardin botanique alpin accueille sur demande des groupes de personnes intéressées. Le 18 mars 2017 a été accueillie la commission de dendrologie de la société genevoise d'horticulture, composée de spécialistes des arbres issus des milieux privés, institutionnels ou étatiques en charge de la gestion du patrimoine arboré genevois. La visite den-

drologique a été suivie de l'assemblée générale de cette commission sur le site. Par ailleurs, les graines destinées à la multiplication sont généralement obtenues par des échanges avec des jardins botaniques situés essentiellement dans les zones tempérées de l'hémisphère nord. Cet accès privilégié offre des garanties d'authenticité génétique des plantes obtenues, du fait que les graines sont récoltées dans des peuplements naturels homogènes, par des spécialistes qui connaissent bien leur flore locale. Le Jardin botanique alpin a édité de 1967 à 2003 un index seminum, catalogue de graines collectées au profit des jardins botaniques partenaires de celui de Meyrin. Cette prestation a été reprise en 2017. D'autre part, le Jardin botanique alpin a participé à la semaine didactique des Jardins botaniques suisses Botanica du 17 juin au 16 juillet 2017, qui a touché un public varié. Sur la thématique relative aux dernières plantes de leur espèce, adoptée par les 22 jardins botaniques suisses participant à cet événement, ces derniers ont défini comme objectif principal de favoriser les espèces végétales menacées en réalisant des cultures de conservation d'un patrimoine génétique précieux *ex situ*, au sein des jardins botaniques.

Entretien des dépendances de l'écoquartier des Vergers

Sur proposition du comité de gestion des dépendances, une surface de deux hectares a été entretenue par le personnel temporaire du service de l'environnement, dont les postes à terme fixe ont été votés par le Conseil municipal. Ces espaces comportent des zones végétalisées et des revêtements minéraux perméables ou étanches. Ils nécessitent des interventions sur les surfaces à couver-



D.R.

Ruches implantées au cimetière de Feuillasse

ture herbacée et sur les plantations pérennes. De plus, doit également être assuré un suivi assidu de l'évacuation des déchets inertes déposés dans les poubelles urbaines ou abandonnés au sol de manière illicite dans le quartier. Ces différentes prestations sont effectuées contre une rémunération versée à la Ville par les propriétaires privés. Les interventions ont été effectuées dans une perspective de durabilité, en harmonie avec les besoins des différentes strates de végétation et en phase avec les attentes des habitants.

Projet apicole dans l'espace public

La présence d'abeilles dans les parcs constitue un important facteur de biodiversité. C'est pourquoi, outre les ruches placées au Jardin botanique alpin en 2016, deux ruches supplémentaires ont été placées par un apiculteur meyrinois dans le quartier de la Citadelle, à proximité

des prairies riches en floraisons variées du cimetière de Feuillasse. Cette démarche s'inscrit dans la ligne adoptée en matière de renforcement de la présence de la nature en ville. Le rôle premier des abeilles est de permettre la pollinisation de nombreuses plantes à fleurs, c'est-à-dire le transport du pollen, produit par les anthères, organes mâles de la fleur, vers les stigmates, organes femelles récepteurs, en vue d'une fécondation. Ce processus est essentiel pour la pérennité des espèces qui dépendent largement des insectes, quand bien même le vent peut aussi féconder certaines fleurs et des espèces peuvent s'autoféconder, sans intervention externe. Toutefois, environ 80% des plantes à fleurs ont besoin des insectes pour féconder leurs fleurs, afin de permettre la production de fruits et de graines. Les abeilles sont notamment indispensables à la production fruitière de nombreuses espèces à pépins, telles que les pommiers et les poiriers

ou à noyaux, telles que les cerisiers, les pruniers ou encore les abricotiers. Le site retenu se prête particulièrement bien au butinage des fleurs par les abeilles pendant leur période d'activité, du fait de la grande diversité de plantes herbacées ou arbustives, situées dans les prairies communales ou les propriétés privées du quartier de la Citadelle.

Ecopâturage

La mise en pâture d'un troupeau de moutons sur une parcelle herbeuse à tondre, appelée aussi écopâturage, permet d'éviter de tondre, faucher ou débroussailler par des moyens mécaniques bruyants et polluants. Les surfaces herbeuses à entretenir par le service de l'environnement couvrent une surface d'environ 24 hectares sur l'ensemble du territoire communal, dont une partie peut être offerte à des ovins. La valorisation de l'herbe produite au profit de moutons a fait ses preuves, notamment lorsque les surfaces sont contraignantes à entretenir en raison d'une forte déclivité ou de difficultés d'accès. Cette démarche s'inscrit dans la ligne adoptée par la ville de Meyrin en matière d'entretien différencié. En effet, afin d'optimiser les ressources, il apparaît opportun de réduire la fréquence et l'intensité des interventions d'entretien dans les secteurs où la pression urbaine n'est pas trop forte. De plus, la réduction des besoins en main d'œuvre à des époques de l'année relativement chargées et la diminution des quantités de déchets verts constituent aussi

un gain économique. Cette démarche vise également à préserver un patrimoine génétique menacé en favorisant l'élevage de moutons roux du Valais, race locale à conserver. Par ailleurs, le resserrement des liens entre les citadins et la nature est renforcé et permet d'enrichir le programme Nature en Ville aux abords de certaines écoles meyrinoises. Ainsi, durant les mois d'avril à octobre, un troupeau de moutons a été installé sur différentes parcelles communales à l'intérieur d'une clôture mobile, pour consommer l'herbe, en vue d'un déplacement dans d'autres parcs urbains une fois l'herbe broustée. Ces animaux offrent ainsi à la collectivité meyrinoise une prestation de service reconnue d'utilité publique.

Haie champêtre à proximité du manège

A la suite d'une pétition relative à la sécurité dans le périmètre du paddock du manège, déposée auprès du Conseil municipal par les responsables de l'animation équestre, des mesures ont été prises pour répondre aux objectifs recherchés par les pétitionnaires. Ces derniers ont évoqué les difficultés de cohabitation entre les usagers du parc de l'auberge communale adjacent et les cavaliers qui chevauchent leur monture de l'autre côté du mur limitrophe, notamment du fait des ballons qui effraient les équidés. C'est pourquoi une haie champêtre, constituée d'arbustes à fleurs, à feuillage ou à fruits décoratifs, a été plantée pour réduire les risques d'accident, tout en préservant le caractère rural de ce parc historique.

Moutons roux du Valais à l'école de Cointrin



Haie jouxtant le manège en automne



ESPACES DE JEUX

L'ensemble des places de jeux de Meyrin fait l'objet d'une surveillance visuelle hebdomadaire et d'un contrôle technique mensuel par le personnel communal, ainsi que d'une expertise annuelle par un mandataire spécialisé, suivie d'un rapport complet des interventions à entreprendre. D'autre part, les travaux de rénovation des places de jeux se poursuivent conformément au programme en cours, selon les besoins identifiés dans les différents quartiers et l'état de vétusté ou d'obsolescence des équipements évalués. En 2017, la place de jeux située à la promenade des Ailes à Cointrin a été rénovée selon les souhaits d'un groupe d'habitantes de Cointrin.

Les critères de choix des matériaux ont porté sur la sécurité des usagers, la pérennité des équipements et leur durabilité. D'autre part, à la suite d'une résolution déposée auprès du Conseil municipal par une conseillère, quelques améliorations ont été apportées aux équipements ludiques de la place de jeux de la rue des Vernes ainsi qu'un renforcement du rideau arbustif qui jouxte la

rue des Vernes. De plus, le revêtement souple de l'espace multisports situé dans le périmètre de l'école des Boudines a été remplacé. Enfin, à la suite d'une demande des élèves de cette école, des buts de football en aluminium ont été installés et la surface engazonnée dégarnie a fait l'objet d'une rénovation pour améliorer les conditions de jeu.

CANALISATIONS

L'entretien des canalisations revêt une importance croissante, compte tenu du changement climatique qui semble se confirmer et des épisodes pluvieux de forte intensité qui en découlent. C'est pourquoi, le suivi des sacs de routes et des conduites d'écoulement des eaux claires est assuré régulièrement par des entreprises spécialisées. D'autre part, l'ensemble de ces équipements d'écoulement des eaux claires a fait l'objet d'une géolocalisation. Ainsi, 2'312 grilles ont été relevées par un mandataire spécialisé.



Place de jeux de la promenade des Ailes

D.R.



D.R.

Rideau arbustif jouxtant la place de jeux des Vernes

ENTRETIEN DE L'ESPACE PUBLIC

Le service de l'environnement assure le nettoyage quotidien du domaine public, notamment 35 arrêts de bus ou de tram, ainsi que le vidage selon nécessité de 490 corbeilles urbaines. De plus, 20 abris à deux roues sont régulièrement contrôlés et remis en état. La signalisation horizontale et verticale, de même que les bornes, les potelets et autres équipements inhérents à la sécurité routière sont entretenus et remplacés selon les différents besoins. Enfin, les revêtements minéraux font l'objet d'une surveillance et d'une remise en état afin d'assurer des conditions de sécurité optimale au profit du public.

VIABILITÉ HIVERNALE

Les précipitations neigeuses ou la présence de verglas ont nécessité 15 interventions en 2017, alors qu'elles ont été au nombre de 11 en 2016. Cette activité de sécurisation du domaine public implique l'épandage de fondants chimiques ou de granulés neutres pour l'environnement, qui n'exercent qu'un effet mécanique antidérapant. Les

priorités sont axées sur les circuits des transports en commun, les rues à forte déclivité et les pénétrantes transfrontalières. Un effort important est également consenti pour favoriser la circulation piétonne et les accès aux transports en commun au moyen des équipements techniques appropriés. L'écoquartier des Vergers est également déneigé par le service de l'environnement, dans les secteurs réceptionnés, au fur et à mesure de l'arrivée des habitants.

MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, des manifestations organisées sous l'égide de la Ville ou des milieux associatifs. 368 livraisons ont été effectuées en 2016 par le personnel communal. Outre les fêtes des écoles et nationale, de nombreuses activités contrastées ont jalonné l'année 2017, notamment Meyrin-les-Bains, Octopode, une fête galicienne, une fête érythréenne, les foulées automnales et le marché de Noël.

FINANCES

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

HELVETICA NAZIUNALA SVIZ
SWISS CONFEDERATION



Les comptes 2017 sont réjouissants. Nous terminons l'exercice avec un résultat positif de CHF 2'916'199 qui s'explique par un excédent de recettes de CHF 932'919 et un non dépensé sur les charges de CHF 1'397'905.

Les recettes se montent à CHF 106'002'624. Sur les rubriques de recettes suivantes, nous constatons les écarts positifs de: CHF 732'134 sur les recettes fiscales, CHF 463'052 sur les revenus des biens, CHF 92'571 sur les revenus divers, CHF 33'801 sur les parts de recettes sans affectation, CHF 48'941 sur les subventions et CHF 30'080 sur les subventions à redistribuer. Et sur la rubrique de recettes dédommagements de collectivités publiques, nous constatons un écart négatif: CHF 467'660.

Les charges se montent à CHF 103'086'425. Sur les rubriques de charges suivantes, nous observons des montants non dépensés de: CHF 1'028'900 sur les charges salariales, CHF 833'725 sur les biens et services, CHF 22'201 sur les intérêts passifs, CHF 248'056 sur les dédommagements aux collectivités publiques et CHF 36'620 sur les subventions accordées. Et nous observons sur les rubriques de charges suivantes des dépassements: CHF 522'278 sur les amortissements, CHF 219'239 sur les contributions à d'autres collectivités et CHF 30'080 sur les subventions redistribuées.

Arrêtons-nous quelques minutes sur nos recettes fiscales dont l'écart positif total se monte à CHF 732'134 pour un total de recettes de CHF 89'320'296. Les recettes fiscales représentent 84% de nos revenus. 56% de ces recettes proviennent des personnes physiques (impôt à la source inclus); 27% proviennent des personnes morales et 14% de la taxe professionnelle.

Les recettes fiscales pour les personnes physiques sont inférieures de CHF 2'217'927 par rapport au budget. CHF 785'801 de l'écart concerne les recettes fiscales 2017 et le solde de CHF 1'432'126 concerne les correctifs des cinq années précédentes. Les recettes fiscales pour les personnes morales sont supérieures au budget de CHF 2'727'909. CHF 994'742 concernent les recettes fiscales 2017 et le solde de CHF 1'733'167 concerne les correctifs des cinq années précédentes.

Le fonds de péréquation est inférieur au budget pour un montant de CHF 121'737. Pour finir, la taxe professionnelle est supérieure au budget pour un montant de CHF 343'469.

Les recettes fiscales des personnes physiques et morales nous sont transmises par l'Etat. Ces recettes sont

estimées par l'Etat sur des données passées et ne tiennent pas compte des évolutions futures de la Commune comme, par exemple, l'augmentation de la population liée à des projets de développement. La Commune reste maître de son budget fiscal et peut ajouter ces éléments dans son budget, mais ceux-ci sont extrêmement difficiles à estimer.

Un vrai jeu d'équilibriste, les résultats fiscaux de cette année en sont à nouveau la preuve.

Ne perdons pas de vue nos objectifs: un développement sain de la Commune et le maintien d'une fiscalité attractive et raisonnable sur le long terme. C'est ce que le citoyen attend de nous, c'est ce que nous lui devons.

Les investissements en cours et à venir sont toujours importants, ils nécessiteront un financement externe et impliqueront certainement une hausse des charges de fonctionnement.

En contrepartie, nos recettes fiscales doivent également suivre en suffisance. C'est la raison pour laquelle, le Conseil administratif s'engage avec succès à ce jour, pour le déploiement de nouvelles entreprises et la création de nouveaux postes de travail dans nos zones d'activités. Ces démarches nous permettront de consolider nos revenus pour les années à venir et de combler l'écart entre l'augmentation des charges dues à notre développement actuel et d'assurer ainsi un équilibre sain entre charges et revenus sans devoir augmenter la fiscalité. Comme dit précédemment, ceci est un vrai jeu d'équilibriste, mais il faut garder à l'esprit que nous ne sommes pas les seuls maîtres du jeu.

Les charges d'intérêts restent très intéressantes et supportables, mais en fonction de l'évolution des taux d'intérêts, celles-ci pourraient avoir des effets négatifs non négligeables sur nos charges communales et par conséquent sur l'équilibre de nos budgets futurs.

Le projet de la révision de la fiscalité des entreprises nouvelle mouture: PF17, pourrait être mis en œuvre en 2019. Il nous faudra intégrer ses impacts dans l'estimation de nos comptes futurs mais nous n'avons à ce jour aucune information nous donnant les effets de ce projet de révision fiscale.

Le projet de loi sur la répartition des tâches (LRT) entre le Canton et les Communes est toujours en cours. Les conséquences de ce projet de loi ne devraient pas avoir d'effets importants sur nos charges communales puisque

les éléments transférés devraient normalement être accompagnés des recettes fiscales liées. Il est toutefois important de suivre l'avancement de ce projet de loi pour que l'équilibre financier soit confirmé.

Les autres projets de loi qui ont fait l'objet d'un moratoire dans l'attente du vote sur le projet fiscal PF17 qui sont, je vous le rappelle, la fiscalisation à la commune de domicile et la suppression de la taxe professionnelle devraient, s'ils sont votés, avoir des répercussions très négatives sur nos recettes communales futures sans compensation négociée.

Le projet de loi sur la transformation du SIS (Service d'incendie et de secours) qui est en cours d'analyse actuellement pourrait également avoir une incidence très pénalisante au niveau de nos charges communales futures.

Dès lors, nous restons très attentifs à l'évolution de ces futurs projets de loi et poursuivons, chaque année, une analyse rigoureuse de l'évolution de nos charges car nous voulons conserver la situation financière enviable que notre commune vit depuis quelques années déjà.

Pour finir, n'oublions pas l'évolution de la situation économique. Si les feux sont au vert, nous devrions en profiter, s'ils passent au rouge, nos comptes risquent de prendre la même couleur.

Conscient, du rôle des collectivités de soutenir l'investissement, le Conseil administratif poursuit sa gestion responsable et prévisionnelle des moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

Au nom du Conseil administratif

Jean-Marc Devaud

LES CHIFFRES CLES DES COMPTES 2017

FONCTIONNEMENT

Revenus	106'002'624
Charges	-91'091'008
Amortissement du patrimoine administratif	-11'995'417
Excédent de recettes	2'916'199

INVESTISSEMENTS

Investissements	-38'706'041
Recettes d'investissement	21'050'171
Investissements nets	-17'655'870

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Par l'amortissement du patrimoine administratif	11'995'417
Par l'excédent de recettes	2'916'199
Par l'emprunt	2'744'254
Financement total	17'655'870

ETATS FINANCIERS

Les comptes 2017 terminent avec un excédent de recettes de CHF 2'916'199. Ils affichent un écart de charges favorables de 1% par rapport au budget et un écart défavorable de 10% par rapport aux comptes 2016. Les revenus affichent un écart favorable de 1% par rapport au budget et un écart défavorable de 2% par rapport aux comptes 2016.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement, constitué des amortissements CHF 11'995'417 et de l'excédent des recettes de CHF 2'916'199 se monte à CHF 17'655'870.

REVENUS	R 2017	B 2017	R 2016	Variation R2017-B2017		Variation R2017-R2016		% total revenus
40 Impôts	89'320'296	88'588'162	91'952'754	732'134	1%	-2'632'458	-3%	84%
42 Revenus des biens	4'018'271	3'555'219	4'022'876	463'052	13%	-4'605	0%	4%
43 Revenus divers	10'714'159	10'621'588	10'260'147	92'571	1%	454'012	4%	11%
44 Part à des recettes et contributions	440'667	406'866	222'650	33'801	8%	218'017	98%	0%
45 Dédommagements coll. publiques	1'080'510	1'548'170	1'089'251	-467'660	-30%	-8'741	-1%	1%
46 Subventions et allocations	395'141	346'200	383'162	48'941	14%	11'979	3%	0%
47 Subventions à redistribuer	33'580	3'500	34'863	30'080	+++%	-1'283	-4%	0%
TOTAL REVENUS	106'002'624	105'069'705	107'965'702	932'919	1%	-1'963'078	-2%	100%

LES REVENUS

Les recettes de fonctionnement 2017 s'élèvent à CHF 106'002'624, soit de CHF 932'919 ou 1% supérieures au budget de CHF 105'069'705; (2016: CHF 107'965'702).

Ces 1% s'expliquent principalement par un écart favorable de CHF 1'400'579 sur toutes les rubriques et un écart défavorable sur la rubrique 45 de CHF 467'660.

Les impôts

Les recettes fiscales s'élèvent à CHF 89'320'296 pour un budget de CHF 88'588'162, soit un écart favorable de 1% ou CHF 732'134 (2016: CHF 91'952'754). Elles représentent le 84% des revenus de la Commune.

Il est rappelé que les prévisions fiscales pour les impôts sur les personnes physiques et morales sont établies par l'Etat. Depuis le passage au système post-numerando, les impôts pour l'année courante ne sont pas disponibles, puisque les déclarations fiscales 2016 sont complétées en 2017. L'administration doit donc estimer les recettes fiscales sur la base de l'année précédente, ce qui constitue un facteur d'incertitude important. Plus le pourcen-

tage de notification est bas, plus le degré de fiabilité de l'estimation est bas. La production finale d'une année fiscale n'est connue que plusieurs années après le début de la taxation.

- 400: l'écart négatif de CHF 2'217'927 sur les impôts des personnes physiques est lié à un écart négatif sur les recettes 2017 de CHF 327'806, un écart négatif sur l'impôt à la source de CHF 457'995 et un écart négatif sur les recettes supplémentaires liées aux correctifs des années précédentes de CHF 1'432'126.
- 401: l'écart positif de CHF 2'727'909 sur les impôts des personnes morales est lié à un écart positif de CHF 994'742 sur les recettes 2017 et sur l'écart positif lié aux correctifs des années précédentes pour CHF 1'733'167.
- 409: en ce qui concerne la taxe professionnelle, nous avons un écart favorable de CHF 343'469 par rapport au budget, et défavorable de 10% par rapport aux comptes 2016. La répartition de la production est la suivante: CHF 10'288'263 pour l'année 2017 et le solde de CHF 2'056'206 pour les années précédentes. L'écart positif s'explique par de meilleures performances des sociétés de services.

IMPOTS	R 2017	B 2017	R 2016	Variation R2017-B2017		Variation R2017-R2016		% total impôts
400 Impôts personnes physiques	50'270'777	52'488'704	50'595'597	-2'217'927	-4%	-324'820	-1%	56%
401 Impôts personnes morales	23'840'897	21'112'988	24'770'539	2'727'909	13%	-929'642	-4%	27%
408 Fonds péréquation	2'863'733	2'985'470	2'824'947	-121'737	-4%	38'786	1%	3%
409 TPC	12'344'469	12'001'000	13'761'401	343'469	3%	-1'416'932	-10%	14%
406 Impôts sur les chiens	420	0	270	420	+++%	150	56%	0%
TOTAL IMPOTS	89'320'296	88'588'162	91'952'754	732'134	1%	-2'632'458	-3%	100%

Les revenus des biens

Le montant total de la rubrique s'élève à CHF 4'018'271, pour un budget de CHF 3'555'219, soit un écart favorable de 13% ou CHF 463'052; (2016: CHF 4'022'876).

Les principaux éléments liés à l'écart favorable sont :

- 421 : un écart positif de CHF 198'087, principalement les intérêts sur les avances aux coopératives des Vergers pour CHF 197'127 qui n'étaient pas budgétisés.
- 423 : un écart négatif de CHF 99'119 sur les revenus des immeubles du patrimoine financier principalement

en lien avec les droits de superficie budgétisés mais non entrés en force en 2017 : CHF 33'500 (280 Rte de Meyrin), CHF 23'000 (Vergers – Polygone) et CHF 49'100 (Vergers – Equilibre).

- 424 : un gain comptable de CHF 326'639 sur les placements du patrimoine financier, suite à la dissolution des fonds de bienfaisance, des dons et affaires sociales, de la donation de Mme Nigg et du fonds culturel Austro-Meyrinois. Ces fonds ont été dissous pour respecter MCH2 au 1.1.2018.
- 429 : la récupération des actes de défauts de biens sur la fiscalité pour CHF 22'757.

REVENUS DES BIENS	R 2017	B 2017	R 2016	Variation R2017-B2017		Variation R2017-R2016		% total revenus biens
420 Avoirs à vue	0	0	18	0	+++%	-18	-100%	0%
421 Créances	198'087	0	20'584	198'087	+++%	177'502	862%	5%
422 Capitaux du PF	39'074	31'520	40'301	7'554	24%	-1'227	-3%	1%
423 Revenus Immeubles PF	498'737	597'856	406'729	-99'119	-17%	92'008	23%	12%
424 Gain comptable sur placement PF	326'639	0	527'950	326'639	+++%	-201'311	-38%	8%
426 Participations permanentes du PA	72'607	72'600	72'608	7	0%	-1	0%	2%
427 Revenus Immeubles PA	2'766'370	2'759'243	2'839'184	7'127	0%	-72'814	-3%	69%
429 Autres revenus	116'757	94'000	115'502	22'757	24%	1'255	-1%	3%
TOTAL DES REVENUS DES BIENS	4'018'271	3'555'219	4'022'876	463'052	13%	-4'605	0%	100%

	REVENUS DIVERS	R 2017	B 2017	R 2016	Variation R2017-B2017		Variation R2017-R2016		% total revenus divers
431	Emoluments administratifs	294'562	283'270	284'514	11'292	4%	10'048	4%	3%
434	Redev. utilisation et prestation service	5'661'517	5'777'642	5'363'007	-116'125	-2%	298'510	6%	53%
435	Vente de marchandises	1'238'245	1'221'007	1'299'820	17'238	1%	-61'575	-5%	12%
436	Dédommagements de tiers	1'081'216	621'300	926'239	459'916	74%	154'977	17%	10%
437	Amendes	867'791	1'056'000	976'358	-188'209	-18%	-108'567	-11%	8%
438	Prestations effectuées par le personnel de la collectivité - propres investissement	849'563	1'187'369	766'840	-337'806	+++%	82'723	+++%	8%
439	Autres contributions	721'265	475'000	643'369	246'265	52%	77'896	12%	7%
	TOTAL DES REVENUS DIVERS	10'714'159	10'621'588	10'260'147	92'571	1%	454'012	4%	100%

Les revenus divers

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 10'714'159, pour un budget de CHF 10'621'588, soit un écart favorable de 1% ou de CHF 92'571; (2016: CHF 10'260'147).

Les principaux éléments de cet écart sont:

- 431: un écart favorable de CHF 11'292 des émoluments administratifs, principalement lié à la nouvelle facturation dans le cadre de la LRDBHD (Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement), entrée en vigueur au 1er janvier 2016 pour CHF 13'371.
- 434: un écart défavorable de CHF 116'125 dû principalement à la baisse dans les recettes de ventes de billets et d'abonnements de piscines pour CHF 121'011, un écart négatif dans les recettes d'écologies des EVE pour CHF 216'100 compensé par une augmentation de CHF 165'168 des facturations de salaires à des tiers, de CHF 26'196 de recettes de taxe d'écoulement, de CHF 9'956 de recettes de locations de matériel de fête et de CHF 18'961 concernant les recettes des repas et des activités des aînés.
- 435: un écart favorable de CHF 17'238 dans la vente de marchandises, dû aux recettes du traiteur et de la buvette du TFM pour CHF 64'021, aux recettes de ventes d'énergie pour CHF 9'809, un écart négatif dans les recettes des restaurants scolaires pour CHF 51'638, suite au changement de tarif, et dans les recettes de traitement de déchets pour CHF 4'784.
- 436: un écart favorable dans les dédommagements de tiers pour CHF 459'916, lié à un écart positif sur les remboursements d'assurances d'indemnités journalières pour CHF 462'799.
- 437: un écart défavorable de CHF 188'209 sur les recettes provenant des amendes.
- 438: un écart défavorable de CHF 337'806 sur les recettes d'activation du personnel des Vergers – tous les postes n'étant pas repourvus au 31.12.2017.
- 439: un écart favorable de CHF 246'265 sur les autres contributions, principalement lié à la redevance de la Gravière d'Epeisses suite à la correction de la répartition de l'Etat entre les communes de Meyrin et Satigny.

Eléments principaux inclus dans ces natures

- 434 : dans le poste redevances, utilisation et prestation de service de CHF 5'661'517 on trouve notamment : les recettes du TFM pour CHF 700'996, les entrées des installations sportives pour CHF 1'015'276, les refacturations de salaires pour CHF 399'710, les recettes des aînés pour CHF 233'691, les redevances de publicité pour CHF 199'229 et les écolages des crèches pour CHF 2'809'800.
- 435 : dans le poste vente de marchandises de CHF 1'238'245 on trouve notamment : les ventes de repas scolaires pour CHF 885'769, les ventes de verre, alu et papier pour CHF 100'216, les ventes de repas et boissons du TFM pour CHF 201'021, ainsi que les ventes d'énergies solaires pour CHF 42'509.
- 436 : dans les dédommagements de tiers de CHF 1'081'216 on trouve notamment : les remboursements d'assurances d'indemnités journalières pour CHF 1'012'799, les recettes des logements relais pour CHF 28'037 et les remboursements d'avances aux superficières Vergers CHF 13'908.
- 439 : dans les autres contributions de CHF 721'265 on trouve notamment : les recettes de publicité du journal Meyrin-Ensemble pour CHF 92'442, les ventes de Flexicard pour CHF 207'170, la recette exceptionnelle liée à une mauvaise répartition de la redevance de la Gravière d'Epeisses pour CHF 222'554, les contributions privées du Théâtre pour CHF 137'100 et les facturations d'entretien des dépendances aux Vergers pour CHF 46'115.

Parts à des recettes et contributions

Le montant de cette rubrique est de CHF 440'667, soit un écart favorable de 8% ou de CHF 33'801 par rapport au budget de CHF 406'866; (2016 : CHF 222'650).

Cette rubrique est alimentée principalement par la participation aux taxes des compagnies d'assurances d'incendie pour CHF 204'317 ainsi que le fonds de régulation en lien avec la répartition des tâches Canton/communes concernant le GIAP pour CHF 211'866.

Dédommagements collectivités publiques

Le montant de cette rubrique est de CHF 1'080'510, soit un écart défavorable de 30% ou de CHF 467'660 par rapport au budget de CHF 1'548'170; (2016 : CHF 1'089'251).

Les sources de revenus qui alimentent cette nature sont :

- recettes FIA (Fonds intercommunal des assainissements).....CHF 920'572
- remboursement des frais du groupement intercommunal PC.....CHF 53'356
- remboursement des frais du groupement intercommunal CASCHF 52'776
- remboursement des frais du regroupement Etat Civil MandementCHF 53'806

L'écart défavorable est principalement lié aux recettes FIA pour CHF 920'572 par rapport au budget de CHF 1'369'424. Dans le budget, les recettes FIA de CHF 676'000 pour le lac des Vernes étaient incluses, or en réel elles sont décalées pour 2018. Cet écart négatif est compensé par des recettes FIA supplémentaires réelles sur d'autres travaux d'assainissement pour CHF 288'140.

Subventions et allocations

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 395'141, soit un écart favorable de 14% ou de CHF 48'941 par rapport au budget de CHF 346'200; (2016 : CHF 383'162).

L'écart positif est lié à des subventions du BIE non budgétisées pour la petite enfance et l'AOE.

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont :

- Subvention du GIAP pour les restaurants scolairesCHF 170'647
- Subvention BIECHF 155'483
- Subventions privées pour le TFMCHF 66'010

Subventions à redistribuer

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 33'580 par rapport au budget de CHF 3'500. Ces subventions ont été versées par le Fonds Intercommunal (FI), en faveur de l'Association Art'O'Danse pour le festival Groove & Moove 2017 (CHF 30'000) et BASPO pour « Footmania » (CHF 3'580); (2016 CHF 34'863). Ces subventions ont été redistribuées sous la nature 37.

CHARGES	R 2017	B 2017	R 2016	Variation R2017-B2017	Variation R2017-R2016	% total charges	
30 Charges du personnel	44'534'565	45'563'465	40'625'305	1'028'900	2%	-3'909'260 -10%	43%
31 Biens, services, marchandises	19'230'430	20'064'155	17'618'763	833'725	4%	-1'611'666 -9%	18%
32 Intérêts passifs	74'099	96'300	77'005	22'201	23%	2'906 4%	0%
33 Perte s/débiteurs, amortissements	13'946'462	13'424'184	10'909'328	-522'278	-4%	-3'037'134 -28%	14%
34 Contributions à d'autres collectivités	9'895'915	9'676'676	9'153'670	-219'239	-2%	-742'245 -8%	10%
35 Dédommagements à des collectivités	7'639'156	7'887'212	7'500'040	248'056	3%	-139'116 -2%	7%
36 Subventions accordées	7'732'218	7'768'838	7'500'752	36'620	0%	-231'466 -3%	8%
37 Subventions redistribuées	33'580	3'500	34'863	-30'080	+++%	1'283 4%	0%
TOTAL DES CHARGES	103'086'425	104'484'330	93'419'725	1'397'905	1%	-9'669'605 -10%	100%

LES CHARGES

Les charges de fonctionnement se montent à CHF 103'086'425, soit un écart favorable de 1% ou CHF 1'397'905 par rapport au budget CHF 104'484'330; (2016: CHF 93'419'725).

Ce 1% est expliqué notamment par :

- 30: un écart favorable de CHF 1'028'900 pour les charges du personnel.
- 31: un écart favorable de CHF 833'725 sur les biens, services et marchandises, les principaux éléments de cet écart sont: un non dépensé de CHF 113'209 sur les fournitures de bureau, de CHF 239'412 sur la consommation énergétique, de CHF 140'973 sur les achats de marchandises, de CHF 109'896 sur l'entretien des immeubles et du mobilier par des tiers et de CHF 248'675 sur les honoraires et prestations de services.
- 33: un écart défavorable de CHF 522'278 sur les amortissements, dont CHF 1'331'045 sur les provisions pour pertes sur débiteurs (pour rappel ces provisions ne sont pas budgétisées) et d'un écart favorable de CHF 808'767 sur les amortissements du patrimoine administratif.

➤ 34: un écart défavorable de CHF 219'239 pour les contributions à d'autres collectivités dont l'écart est lié à la rétrocession aux communes frontalières.

➤ 35: un écart favorable de CHF 248'056 pour les dédommagements à des collectivités publiques, le principal élément est un non dépensé de CHF 194'560 sur les frais de traitement des ordures et un écart positif sur les frais de perception des centimes additionnels: CHF 45'933.

Charges du personnel

Les charges de personnel s'élèvent à CHF 44'534'565 soit un écart favorable de 2% ou de CHF 1'028'900 par rapport au budget de CHF 45'563'465; (2016 CHF 40'625'305). Cet écart s'explique notamment par:

Secrétariat général: le budget de la fonction SGA n'a pas été transféré du DSE, le GAM (Groupe d'Accueil Manifestation) n'a pas été budgétisé, l'assistante-billetterie a été budgétisée sur le TFM mais le réel est passé au secrétariat général. Au budget, il était prévu 3 stagiaires, alors qu'il n'y a pas eu d'engagement de stagiaires. 0.55 ETP de disponible au 31.12.2017.

..... -CHF 219'659

Finances : le dépassement est expliqué par l'engagement de 2 CDD non budgétisés dont les dépenses sont couvertes d'une part par le budget honoraires MCH2 pour CHF 20'000 et pour CHF 28'000 par la délibération (D-2017-20) votée en mai 2017 concernant la mise en place du SCI financier. Pas de disponible au 31.12.2017.

..... -CHF 42'302

Développement social et emploi : le budget de la fonction SGA n'a pas été transféré. Un poste a été budgétisé à double. Il y a eu peu d'engagement de SCIS, de MCIE et de Transit. 1.2 ETP de disponible au 31.12.2017.

.....CHF 550'434

Petite enfance : postes vacants remplacés par des auxiliaires à l'heure et effet NORIA lors des remplacements et des nouveaux engagements. 1.8 ETP de disponible au 31.12.2017.

.....CHF 670'761

Urbanisme : l'entier des postes de l'équipe des Vergers n'a pas été repourvu, le poste de chef de projet rénovation a été engagé en novembre, le chef de service a été engagé en mars, il reste un disponible de 10% sur le poste responsable de projet énergie. 1.1 ETP de disponible au 31.12.2017.

.....CHF 469'247

Gérance et bâtiment : le dépassement est principalement expliqué par l'engagement de personnel de remplacement pour du personnel en absence accident ou maladie. Ces charges sont partiellement compensées par les indemnités journalières reçues. 1.225 ETP de disponible au 31.12.2017.

..... -CHF 161'505

Environnement : le dépassement est principalement expliqué par l'engagement de personnel de remplacement pour du personnel en absence accident ou maladie. Ces charges sont compensées par les indemnités journalières reçues de l'assurance. 3.1 ETP de disponible au 31.12.2017.

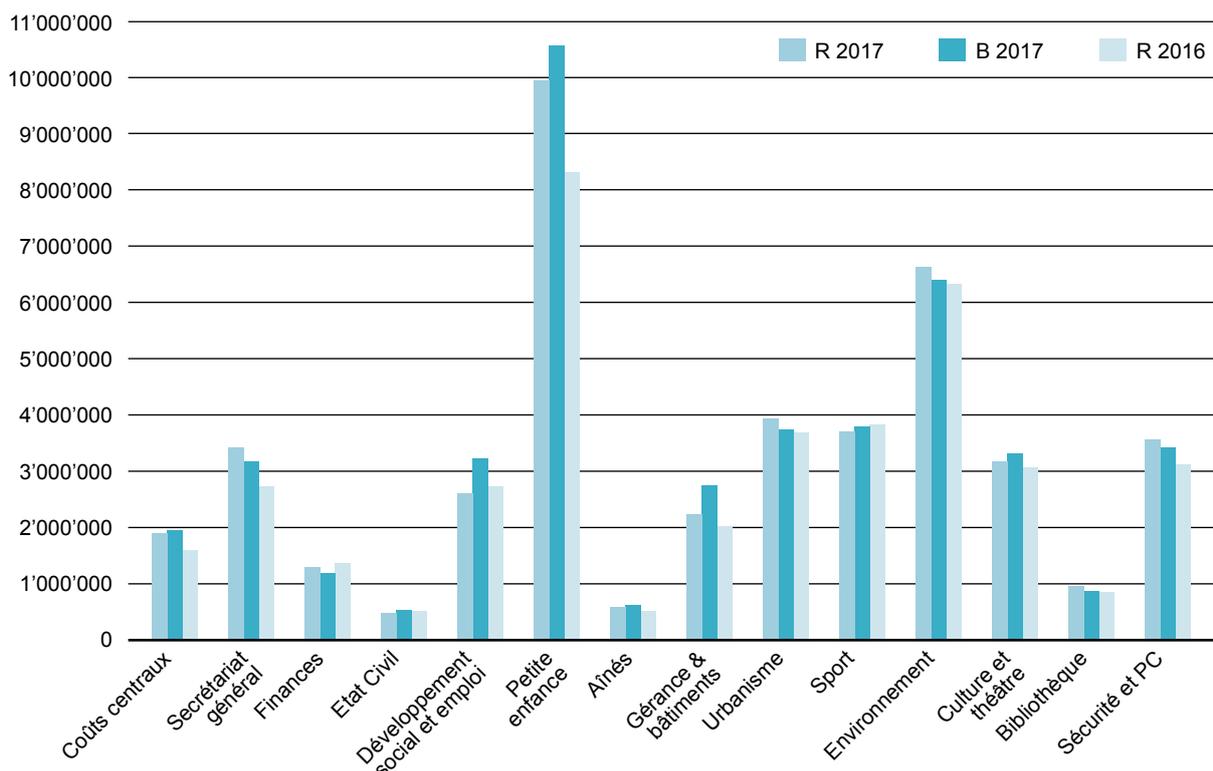
..... -CHF 331'341

Culture et TFM : assistante-billetterie en réel a été payée sur le secrétariat général, nous avons également une erreur de budget sur une rubrique de cotisation LPP.

.....CHF 84'817

Biens, services et marchandises

Ce poste totalisant un montant de CHF 19'230'430 enregistre un écart favorable de 4% ou CHF 833'725 par rapport au budget de CHF 20'064'155 ; (2016 : CHF 17'618'763).



	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	R 2017	B 2017	R 2016	Variation R2017-B2017		Variation R2017-R2016		% total biens
310	Fournitures de bureau, imprimés	1'194'776	1'307'985	1'142'595	113'209	9%	-52'180	-5%	6%
311	Mobilier, machines, véhicules	924'660	896'010	851'448	-28'650	-3%	-73'211	-9%	5%
312	Eau, énergie, combustibles	2'593'423	2'832'835	2'475'878	239'412	8%	-117'544	-5%	13%
313	Achat fournitures et matériel	1'336'192	1'477'165	1'348'917	140'973	10%	12'725	1%	7%
314	Entretien immeubles par des tiers	4'479'968	4'589'864	3'685'908	109'896	2%	-794'060	-22%	23%
315	Entretien d'objets mobiliers	667'283	695'810	561'977	28'527	4%	-105'306	-19%	3%
316	Loyers, fermages et redevances	539'058	455'300	506'211	-83'758	-18%	-32'847	-6%	3%
317	Dédommagements	394'455	428'080	379'527	33'625	8%	-14'928	-4%	2%
318	Honoraires et prestations de services	6'548'227	6'796'902	6'004'981	248'675	4%	-543'246	-9%	34%
319	Frais divers	552'388	584'204	661'320	31'816	5%	108'932	16%	3%
	TOTAL BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	19'230'430	20'064'155	17'618'763	833'725	4%	-1'611'667	-9%	100%

Cet écart s'explique notamment par :

- 310 : un non dépensé sur la rubrique fournitures de bureaux de CHF 113'209, expliqué par un non dépensé sur les fournitures pour les photocopieuses de CHF 35'035, de CHF 10'000 du budget de communication interne qui n'a pas été utilisé et d'un non dépensé de CHF 30'890 pour les frais liés au Journal Meyrin.
- 312 : un non dépensé sur la rubrique eau, énergie, et combustibles de CHF 239'412, soit un non dépensé de CHF 238'325 sur le chauffage lié principalement aux améliorations énergétiques et aux évolutions des coûts des énergies, le prix du CAD ayant diminué de 25% par rapport aux prix en cours lors de l'établissement du budget. Un non dépensé sur le budget électricité de CHF 109'068 principalement lié à une baisse du prix de l'électricité

de 6%, à une maîtrise des consommations, ainsi qu'à l'autoconsommation du courant produit par les installations photovoltaïques. Un dépassement de CHF 107'982 sur le budget de l'eau lié à des besoins d'arrosage accrus découlant d'un printemps et d'un été particulièrement chaud.

- 313 : un non dépensé sur la rubrique des achats de fournitures et marchandises de CHF 140'973, expliqué par un non dépensé sur l'entretien des véhicules de CHF 51'696, un non dépensé de CHF 29'789 sur l'achat de carburants et un non dépensé de CHF 39'658 sur les fournitures, entretien, machines et appareils.
- 314 : un non dépensé de CHF 109'896 sur l'entretien des immeubles, expliqué par le budget à disposition du désamiantage qui n'a pas été utilisé pour CHF 40'000, un non dépensé sur le budget à disposition du CA de CHF 11'825. Un non dépensé

de CHF 40'000 prévu pour l'isolation des bureaux du TFM, travaux non réalisés. Un non dépensé pour la station de pompage de la Citadelle de CHF 12'300, son entretien étant pris en charge par le FIA dès 2017. Un non dépensé pour l'entretien des immeubles du patrimoine financier de CHF 24'225. Un dépassement sur l'Ecole de Livron de CHF 70'801 principalement lié aux travaux d'urgence suite à des infiltrations d'eau de la toiture de l'aula – montant compensé par une économie de CHF 24'000 sur les autres écoles. Le solde étant lié à des économies par rapport aux devis estimatifs établis pour le budget 2017.

- 316 : un dépassement de CHF 83'758 sur les loyers, fermage et redevances d'utilisations. Le changement de traitement des loyers des concierges a été budgétisé, mais pas mis en œuvre en 2017, soit un dépassement de CHF 64'418. La location de nouveaux locaux pour la Maison Citoyenne, non budgétisée, selon décision du CA pour CHF 10'175. De nouveaux locaux pour le CAS pour CHF 6'042 et pour les aînés pour CHF 5'100, non budgétés.
- 318 : un non dépensé de CHF 248'675 sur les honoraires et prestations de services qui s'explique principalement par un non dépensé de CHF 37'262 aux affaires économiques, un non dépensé de CHF 92'394 sur les frais d'études et de recherches, un non dépensé sur la politique mobilité interne de CHF 29'342, un non dépensé sur les assurances de CHF 128'499 (RC pour CHF 80'161 et assurance chose pour CHF 48'338), un non dépensé sur les frais de téléphones de CHF 19'167, un dépassement pour les frais de surveillance et de garde de CHF 23'272 et un dépassement sur les frais d'honoraires avocats et juristes de CHF 110'178 couvert par la délibération D-2017-20 mise en place du SCI pour CHF 130'000.
- Un non dépensé sur toutes les autres rubriques qui démontrent la bonne gestion budgétaire faite par l'administration.

Intérêts passifs

Ce poste présente un solde pour 2017 de CHF 74'099 pour un budget de CHF 96'300 soit un écart favorable de 23% ou CHF 22'201; (2016: CHF 77'005). Il comprend les intérêts sur les engagements courants pour CHF 1'599 (2016: CHF 1'756) et les intérêts sur emprunt pour CHF 72'500 (2016: CHF 75'249).

	R-2017	B-2017	R-2016
Emprunt	25'000'000	64'000'000	30'000'000
Intérêts	72'500	95'000	75'249
Taux moyen	0.29%	0.15%	0.25%

L'écart favorable s'explique principalement sur le montant des emprunts qui se montaient à CHF 25'000'000 au 31 décembre 2017 (budget à CHF 64'000'000 - soit les emprunts de CHF 30'000'000 au 31.12.2016 et des emprunts supplémentaires de CHF 34'000'000 en 2017). En effet, les investissements ont été moins importants qu'estimés et les subventions élevées, il n'a donc pas été nécessaire de faire des emprunts supplémentaires.

Amortissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif

Le total de cette rubrique se monte à CHF 13'946'462 pour un budget de CHF 13'424'184, soit un écart défavorable de 4% ou CHF 522'278; (2016: CHF 10'909'328). Elle est constituée des amortissements du patrimoine administratif pour CHF 11'995'417, écart positif de CHF 808'767 par rapport au budget de CHF 12'804'184. Elle est également constituée des amortissements du patrimoine financier pour CHF 1'951'045, écart négatif de CHF 1'331'045 par rapport au budget de CHF 620'000, principalement lié aux provisions pour pertes sur débiteurs qui ne sont plus budgétisées.

Contributions à d'autres collectivités

Cette rubrique se monte à CHF 9'895'915, pour un budget de CHF 9'676'676, soit un écart défavorable de 2% ou CHF 219'239; (2016: CHF 9'153'670). Elle comprend la part de la Commune à la péréquation intercommunale qui se monte à CHF 2'348'558 (2016: CHF 1'854'826). Elle comprend les nouveaux fonds de régulation relatifs à la répartition des tâches Canton/communes pour les remises AVS pour CHF 58'360 et les charges IMAD pour CHF 37'600. Elle comprend également la rétrocession aux communes frontalières. Cette rétrocession représente 3.5% de la masse salariale des frontaliers. Sur le total, 25% sont à charge des communes et 75% du Canton. La part meyrinoise se monte à CHF 7'451'397, soit en augmentation de CHF 219'239 par rapport au budget; (2016: CHF 7'298'844).

Dédommagements à des collectivités publiques

Le montant total est de CHF 7'639'156, pour un budget de CHF 7'887'212, soit un écart favorable de 3% ou CHF 248'056; (2016: CHF 7'500'040). Ce poste se compose principalement de la participation communale aux coûts de prestations fournies par des structures publiques, soit la perception des impôts CHF 2'143'518, le traitement des ordures CHF 1'695'440, les frais du SIS CHF 1'051'199, les coûts du GIAP CHF 1'898'542 et les cotisations de l'ACG-SIACG CHF 717'049.

Subventions accordées

Le montant total est de CHF 7'732'218, soit un écart favorable de 0% ou de CHF 36'620 par rapport au budget CHF 7'768'838; (2016: CHF 7'500'752). Cette rubrique comprend les subventions accordées dans les domaines: culture, sports, activités jeunesse, domaine social et l'aide au développement.

Subventions redistribuées

Le montant de cette rubrique s'élève à CHF 33'580 par rapport au budget de CHF 3'500. Ces subventions ont été

versées par le Fonds Intercommunal (FI), sous la nature 47, en faveur de l'Association Art'O'Danse pour le festival Groove & Moove 2017 (CHF 30'000) et BASPO pour « Footmania » (CHF 3'580); (2016: CHF 34'863).

LES INVESTISSEMENTS

En 2017, sur 118 délibérations ouvertes pour un montant voté total de CHF 347 millions. 73 délibérations ont été concernées par des mouvements financiers - des dépenses et/ou des recettes - soit des dépenses d'investissements nettes de CHF 18 millions.

Ci-dessous, un tableau sur les investissements de 2009 à 2017:

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Planifiés - (CHF/000)	26'711	31'224	21'063	21'585	23'862	71'219	38'719	53'638	51'826
Réels - (CHF/000)	14'435	15'075	14'717	16'981	31'130	30'309	30'016	25'722	17'656
Autofinancement	27'346	32'506	12'505	13'030	6'717	13'782	16'422	26'295	14'912

Ci-dessous, un tableau résumant les dépenses et recettes d'investissements 2017:

	Dépenses	Recettes subventions
140 Terrains non bâtis	70'457	58'033
141 Ouvrages de génie civil	14'269'922	9'965'855
143 Terrains bâtis	21'031'371	10'816'921
146 Equipements	778'215	27'514
149 Autres biens	1'295'977	181'847
162 Subventions accordées	1'260'100	0
TOTAL	38'706'042	21'050'171
Net		17'655'871

DÉTAIL DES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2017

ETAT DES TERRAINS NON BATIS AU 31 DECEMBRE 2017 (nature 140.)

N° Comptes	Désignation	Dépenses 2017 (CHF)	Subventions et recettes 2017 (CHF)
30.602.	Espace public, Salto de l'Escargot	3'370.00	
33.014.	Parcelle n° 14'454 chemin des Arbères 2 les Vergers	700.00	
34.800.	Réalisation 4 espaces urbains musculation et rencontres	8'353.20	
99.201.	Espace public Vergers-factoration aux tiers-stockage terre	58'033.30	58'033.30
TOTAL		70'456.50	58'033.30

ETAT DES OUVRAGES DE GENIE CIVIL AU 31 DECEMBRE 2017 (nature 141.)

N° Comptes	Désignation	Dépenses 2017 (CHF)	Subventions et recettes 2017 (CHF)
14.000.	Rénovation des installations de défense incendie	143'902.35	
62.010.	Entretien et Aménagement du réseau routier 2013	159'190.38	
62.010.	Etude et mise en œuvre de zones 30 km/h et 20 km/h	616'167.72	616'166.72
62.010.	PLQ 29'662/29'663 Casaï, Jonc, Joinville, Terroux, Sapins-Rtes	556'140.04	1'171'605.18
62.010.	Etude des parkings des Arbères et des Vergers		6'510'833.24
62.010.	Etude du parking des Sports dans l'écoquartier des Vergers		1.53
62.010.	Mutualisation frais de mise à nu des parcelles, Vergers	20'299.05	142'322.85
62.010.	Etude aménagements publics et privés, Vergers	6'857'206.75	
62.010.	Entretien du réseau routier	579'321.00	
62.012.	Etude aménagement Pl. 5 Continents, parc public et Feuillasse	146'720.91	
62.053.	Renouvellement éclairage public Meyrin-Parc	119'807.40	47'965.10
62.061.	2ème tranche travaux aménagements espace public TCMC-routes	-608'255.00	-35'476.49
62.076.	Aménagement axe mobilité douce sur le chemin de la Bergère	1'027.60	1'027.60
62.081.	ZODIM et route de liaison rues Lect/Bois-du-Lan	88'478.13	
71.027.	PLQ 29'662/29'663 Casaï, Jonc, Joinville, Terroux et Sapins	401'668.81	
71.030.	Bassin de rétention (Lac des Vernes)	3'643'620.37	50'000.00
71.032.	Mise en séparatif des collecteurs Mategnin et Sainte-Cécile	42'131.00	
71.033.	Mise en séparatif des réseaux d'assainissement Boudines/P2	2'499.10	
71.034.	Mise en séparatif réseau sec. d'assainissement communal	306'481.32	7'999.00
71.040.	Mise en séparatif du collecteur Meyrin-Village		3'883.15
71.061.	2ème tranche travaux aménagements espace public TCMC	612'389.65	115'568.45
71.150.	Installations et pistes de chantiers, Vergers	237'877.87	737'413.26
71.150.	Routes et collecteurs communaux, Vergers	23.45	-45'761.25
71.150.	Assainissements collectifs privés de l'écoquartier des Vergers	1'710.70	566'307.15
72.105.	Ecopoints Meyrin-Village	247'513.03	-18'000.00
99.200.	Vergers aménagements extérieurs	94'000.00	94'000.00
TOTAL		14'269'921.63	9'965'855.49

ETAT DES TERRAINS BATIS AU 31 DECEMBRE 2017 (nature 143.)

N° Comptes	Désignation	Dépenses 2017 (CHF)	Subventions et recettes 2017 (CHF)
05.100.	Création réseau propriétaire en fibre optique	7'830.54	
08.401.	Pavillon provisoire Corzon/Vaudagne	138'806.35	
16.300.	Abris PC - les Vergers	263'804.57	188'992.46
21.100.	Amélioration et création de jeux dans les préaux des écoles	58'141.14	
21.201.	Rénovation de l'école des Boudines	2'658'377.24	
21.214.	Etude et réalisation équipements publics Vergers - ECOLE	7'554'403.52	10'409'000.00
30.710.	Mise en conformité des équipements du TFM - (2ème tranche)	6'372.00	
33.013.	Etude et réalisation de la rénovation du Jardin botanique alpin	589'537.06	9'584.26
34.110.	Remplacement conduites en fibrociment à la piscine de Livron	118'074.73	
34.210.	Installations production, distribution chaleur et traitement eau piscine CS	728'077.07	23'760.00
34.225.	Remplacement façade verre-métal du bâtiment patinoire	145'680.55	75'000.00
34.225.	Installation solaire photovoltaïque toiture patinoire couverte	2'307.95	
34.400.	Réfection intérieure vestiaires stade C	4'821.61	
34.400.	Rénovation terrain football C et éclairage des terrains B et C	816'173.20	
34.400.	Travaux de reconstruction du terrain de football D des Vergers	824.00	
34.430.	Installation solaire thermique toiture buvette stade Arbères	40'214.20	
35.100.	Etude rénovation et extension de la Maison Vaudagne	25'470.00	
35.300.	Réalisation nouveau Jardin Robinson	1'139'958.95	
35.740.	Etude et réalisation équipements publics Vergers - SCOUTS	278'193.90	
54.110.	Etude et réalisation EVE Parc (Bâtiment) 60%	-2'088'195.42	
54.120.	Etude et réalisation EVE Monthoux	179'459.14	63'800.00
54.140.	Etude et réalisation EVE Cité (Bâtiment) 40%	4'258'414.74	
54.180.	EVE Vergers Bâtiment (B13)	1'414'490.51	
54.310.	Transformation cuisine production repas parascolaires école de Livron	1'085'237.85	
54.700.	Bâtiment parascolaire jouxtant l'école des Boudines	157'548.67	
54.710.	Etude et réalisation équipements publics Vergers-PARASCOLAIRE	1'400'562.43	
99.301.	Travaux de reconstruction du terrain de football D des Vergers	46'784.50	46'784.50
TOTAL		21'031'371.00	10'816'921.22

ETAT DES COMPTES D'EQUIPEMENT AU 31 DECEMBRE 2017 (nature 146.)

N° Comptes	Désignation	Dépenses 2017 (CHF)	Subventions et recettes 2017 (CHF)
05.100.	Acquisition matériel et logiciels informatiques 2011-2015	40'427.59	
08.000.	Transfert du réseau téléphonique sur la technologie VoIP	4'251.20	
11.000.	Remplacement parc radio pour la police municipale	4'730.40	
14.000.	Remplacement du parc radio pour les besoins du service du feu	70'923.25	27'514.45
21.201.	Ecoles des Boudines mobilier	1'554.65	
54.100.	Véhicules petite enfance	32'764.00	
54.110.	EVE-Parc (Mobilier, matériel, équipements...) - 60%	215'807.20	
54.140.	EVE-Cité (Mobilier, matériel, équipements...) - 40%	143'870.80	
54.180.	Acquisition mobilier EVE des Vergers	158'034.71	
54.180.	Acquisition machines EVE des Vergers	6'552.50	
54.180.	Acquisition informatique EVE des Vergers	9'166.00	
54.700.	Achat mobilier bâtiment parascolaire Boudines	21'493.65	
72.000.	Remplacement 7 véhicules/engins service environnement-voirie	68'639.40	
TOTAL		778'215.35	27'514.45

ETAT DES AUTRES BIENS AU 31 DECEMBRE 2017 (nature 149.)

N° Comptes	Désignation	Dépenses 2017 (CHF)	Subventions et recettes 2017 (CHF)
05.102.	Refonte complète du site internet communal www.meyrin.ch	85'212.65	
05.200.	Activation salaires et charges sociales Vergers	849'562.89	
08.000.	Diagnostic du parc immobilier communal - PA	58'365.44	
62.000.	Etudes préliminaires techniques et cahiers des charges Vergers		46'388.75
62.010.	Etude pour le mandat de pilotage du parking Vergers-Arbères		76'276.51
62.010.	Etudes, cahiers des charges et assistance maître d'ouvrage Vergers	83'701.30	-559.41
62.010.	Etude mandat de coordination générale Vergers (2014-2018)	32'225.83	
79.001.	Cofinancement avec FTI 15% concours ZIMEYSA-NORD	16'848.00	
79.001.	Part communale des études ZIMEYSAVER	5'664.42	
79.011.	Assistance maître d'ouvrage Vergers pour la période 2015-2016	106'263.58	-5'924.71
99.100.	Assistance maître d'ouvrage Vergers pour la période 2015-2016 (part des privés)	2'717.98	10'250.77
99.101.	Etude mandat coordination générale Vergers (période 2014-2018)	55'414.79	55'414.79
TOTAL		1'295'976.88	181'846.70

ETAT DES SUBVENTIONS ACCORDEES AU 31 DECEMBRE 2017 (nature 162.)

N° Comptes	Désignation	Dépenses 2017 (CHF)	Subventions et recettes 2017 (CHF)
08.500.	Contribution annuelle au FIDU - 2017	1'260'100.00	
TOTAL		1'260'100.00	0.00

TOTAL GÉNÉRAL**38'706'041.36****21'050'171.16**

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2017 ET 2016 (EN CHF)

	31 déc. 2017	31 déc. 2016
1. ACTIF	300'181'373	292'470'508
10. Disponibilités	23'361'080	13'734'706
11. Avoirs	31'169'567	37'485'278
12. Placements	24'317'864	29'305'737
13. Actifs transitoires	9'425'434	5'697'813
14. Patrimoine administratif	207'520'940	203'120'587
15. Prêts et participations permanentes	3'126'385	3'126'385
16. Subventions d'investissements	1'260'103	3
2. PASSIF	300'181'373	292'470'508
20. Engagements courants	3'499'093	2'333'072
22. Dettes à moyen et long terme	25'000'000	30'000'000
23. Engagements envers des entités particulières	703'083	1'217'968
24. Provisions	21'365'889	20'328'672
25. Passifs transitoires	22'548'072	16'096'397
28. Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements	3'159'030	1'504'390
29. Fortune	223'906'207	220'990'008

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

**Location
de salles**

**Le nombre de locations de salles
aux privés et associations en 2017,
se monte à 1'309**





Salle de cérémonie de la Golette

D.R.

ORGANISATION INTERNE

Intense activité

L'année 2017, fut une année de forte activité en terme de location de salles aux associations et aux privés avec une augmentation de près de 35%. Ces mises à disposition nécessitant une organisation fine et une gestion complexe du temps de nos ressources internes.

Depuis le mois de septembre, le service a pris en gérance le nouvel Eve des Vergers et travaille à la prise en charge de la vaste école des Vergers en 2018.

Le défi majeur que fut la transformation « expresse » de la cuisine de production des repas scolaires à l'école de Livron a été atteint avec succès.

A la ferme de la Golette, un rafraîchissement de notre salle de cérémonie a été réalisé à la satisfaction du service de l'état civil et des mariés.

Tout au long de l'année, le fonctionnement du service a pu s'appuyer sur des équipes dynamiques et compétentes tant au niveau de l'administration que du terrain.

LA GERANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de nombreux bâtiments destinés à de multiples usages.

La gérance assure, au profit des Meyrinois, un entretien soutenu du patrimoine immobilier et mobilier grâce à une équipe de concierges affectés à demeure, ou itinérants dans les bâtiments.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants :

- la mise à disposition de toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique, de la culture et du sport) ;
- la mise à disposition, à l'année, de locaux pour le CAS (Centre d'action sociale) et l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile) ;
- la mise à disposition, particulièrement les week-ends, de salles, cafeterias et restaurants scolaires, pour des manifestations ponctuelles accordées aux citoyens meyrinois ;
- la mise à disposition de salles de gymnastique et piscines à des fins sportives ;
- la mise à disposition aux sociétés meyrinoises tout au long de l'année scolaire de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi ;
- l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques ;
- l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens ;
- l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de réservation de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière et sur la Campagne Charnaux durant la période estivale ;
- la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles sont inscrits des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053 ;
- la location de certaines surfaces à des fins agricoles.

Fermages des restaurants & buvettes

La commune de Meyrin est propriétaire de 6 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants :

- Auberge communale. Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le futur quartier des Vergers, revêt un agrément exceptionnel.
- Restaurant du Théâtre Forum Meyrin. Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse bien exposée est très prisée par les clients durant toute la belle saison.
- Restaurant Le Smash. Situé sur le site du complexe sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités

sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.

- Restaurant buvette des Vergers. Cette buvette propose des collations et des plats simples; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.
- Buvette du Bouldrome. Elle vous propose une petite restauration et des boissons désaltérantes.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

Cimetières

Le service a la responsabilité administrative des trois cimetières communaux, soit : le cimetière de Feuillasse, le cimetière de Meyrin-ancien et celui de Meyrin-nouveau et l'application du règlement communal.

Verrière de la ferme de la Golette



D.R.

Location des jardins familiaux

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités. La Fédération genevoise des jardins familiaux se charge de réceptionner les demandes d'inscription et la Commune valide les propositions d'attribution sur la base de critères préétablis. Les liens ponctuels entre les deux entités portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante : toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche-linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Le service, via ses représentants, est régulièrement impliqué dans des séances de travail et prises de décisions concernant des projets de constructions ou rénovations lourdes menés par l'UTE (service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie).

Sécurité et prévention incendie

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

Réfection de bâtiments

Le service est particulièrement attentif à l'état des bâtiments tant du patrimoine administratif que financier et

planifie à moyen comme à long terme la rénovation de son parc immobilier afin de le maintenir en parfait état de fonctionnement et d'une haute efficacité énergétique.

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Par délibération, le service a proposé la transformation de la cuisine de production des repas scolaires de l'école de Livron.

Voici une liste non exhaustive de travaux inscrits au budget exécutés durant l'année 2017 dans nos bâtiments et leur environnement:

Ecole des Champs-Fréchets

- Changement des luminaires dans 3 salles de classe.
- Nouvelle régulation de la ventilation.

Ecole de Meyrin-Village

- Réfection complète de 2 classes (peinture et sol).
- Changement du sol de la salle de rythmique.

Cuisine de l'école de Livron



D.R.

Salle Antoine-Verchère

- Remplacement des ventilo-convecteurs, grande salle et buvette.
- Achat de nouvelles tables pour la grande salle.

Ecole de Bellavista

- Traitement des façades (joints et carbonatation).
- Changement de l'éclairage de la salle de gym et du dojo.

Ecole de Livron

- Suite du changement des éclairages dans les salles de classe et local tennis de table.
- Peinture de la montée C.
- Changement des portes côté gym.
- Changement de l'étanchéité et l'isolation de la toiture de l'aula.

Mairie

- Remplacement des moquettes des bureaux du 1^{er} étage.

Maison communale

- Echange de luminaires salles 12, 13, 14, 15, 16 et 21.

Ferme de la Golette

- Rafraîchissement de la salle de cérémonie.
- Remplacement des verres, luminaires et étanchéité de la verrière.

Ecole de la Golette

- Pose d'une ligne de vie sur la toiture.

CVH

- Pose d'une ligne de vie en toiture.
- Changement du système d'ombrage des serres.
- Réfection d'une toiture.

Ecole de Monthoux

- Mise en place d'une aération dans le secrétariat.

Maison Jakob

- Pose de vitrages feuilletés dans la véranda.

Villa du Jardin botanique alpin

- Pose d'une ligne de vie en toiture.

Cuisine de l'école de Livron



D.R.

ÉTAT CIVIL

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

ÉVENEMENTS D'ÉTAT CIVIL ENREGISTRÉS EN 2017

Célébrations de mariages	126
Signatures de partenariats enregistrés	1
Déclarations de partenariat cantonal	7
Décès	178
Naissances	541
Déclarations concernant le nom	59
Reconnaisances	104
Déclarations concernant l'autorité parentale conjointe	70
Délivrance d'actes d'état civil	3'200
Inscriptions du mandat pour cause d'inaptitude	2
Procédures préparatoires en vue de naturalisation	348



MISSION

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire des communes dont il a la charge, ainsi que les fichiers des citoyens au bénéfice des droits de cité.

ARRONDISSEMENT MEYRIN-MANDEMENT

L'arrondissement de l'état civil Meyrin-Mandement regroupe les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny depuis le 1^{er} juillet 2014. Son siège est à la mairie de Meyrin. En 2017, les 4 officiers de l'état civil, représentant un taux d'activité de 300%, et le collaborateur de l'état civil à 80%, ont mené à bien leur mission. Un résumé de leur activité est décrit ci-dessous. La répartition de la charge nette de l'arrondissement est faite au prorata du nombre d'actes d'état civil produits pour chacune des communes de l'arrondissement. Pour l'année 2016, la charge de fonctionnement a été répartie ainsi: Meyrin 89,07% - Satigny 5,62% - Dardagny 4,38% - Russin 0,93%

ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

Registres des personnes et des familles

Le programme « Infostar » est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil. Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil.

Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés. Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

Saisies/ressaisies

864 personnes, soit au bénéfice du droit de cité de Meyrin, Satigny, Russin ou Dardagny soit de nationalité étrangère, ont été enregistrées dans le registre des personnes « Infostar » par les collaboratrices du service.



Salle de cérémonie

D.R.

Naissances

541 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2017.

Reconnaisances et déclarations concernant l'autorité parentale conjointe

104 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre arrondissement. Depuis le 1^{er} juillet 2014, les parents non mariés ensemble peuvent déposer une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe en même temps que la signature de la reconnaissance par le père de l'enfant. Auparavant, la réception d'une telle déclaration était de la compétence exclusive de l'autorité de protection de l'enfant. 70 couples ont signé cette déclaration en même temps que la déclaration de reconnaissance.

Décès

178 décès ont été enregistrés par l'office. 140 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin et 38 sont survenus sur le territoire des communes du Mandement.

Déclarations de nom

59 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille. Une telle déclaration peut être signée après la dissolution judiciaire d'un mariage ou d'un partenariat, à la suite d'une déclaration concernant l'autorité parentale conjointe pour un enfant ou à la suite d'un mariage à l'étranger.

Acquisitions du droit de cité

En 2017, 335 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Formalités préparatoires du mariage

134 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année. 9 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

Formalités préparatoires du partenariat enregistré

Une seule demande en vue de l'enregistrement d'un partenariat (unions homosexuelles) a été examinée durant l'année.

Organisations de cérémonies

126 mariages et 1 partenariat ont été célébrés par les officiers de l'arrondissement. 87 cérémonies se sont déroulées dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette magnifiquement rafraîchie et redécorée durant l'été. 32 couples se sont unis dans le château de Dardagny et 7 dans les mairies de Satigny et Russin.

Délivrances d'actes d'état civil

Environ 3'200 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

Mandats pour cause d'incapacité

Le 1^{er} janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité.

En 2017, 2 personnes ont sollicité l'inscription d'un tel mandat dans la banque de données centrale (Infostar), soit en se présentant personnellement à l'office, soit en mandatant un notaire.

Partenariat cantonal

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les officiers de l'état civil du canton de Genève ont la compétence de recevoir les déclarations de partenariat.

Le partenariat cantonal est régi par le droit cantonal et est une reconnaissance de la vie commune et du statut de couple de deux personnes; il s'adresse aux couples hétérosexuels et homosexuels. Il ne déploie pas d'effet dans les domaines du droit successoral, du droit des étrangers, du droit fiscal et du droit des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle, à contrario du partenariat enregistré régi par le droit fédéral. 7 couples ont signé ce contrat à l'arrondissement Meyrin-Mandement en 2017.

Procédures de naturalisation

La modification du règlement cantonal sur l'état civil entré en vigueur le 1^{er} septembre 2014 prévoit que les citoyens étrangers souhaitant acquérir la nationalité suisse doivent remettre un acte tiré du registre de l'état civil suisse au service des naturalisations. Ce document est délivré par l'arrondissement de l'état civil du lieu du domicile après que l'officier se soit assuré de l'identité et de l'état civil du candidat à la naturalisation et que les séquences de ses données soient saisies dans le registre de l'état civil Infostar.

En 2017, 348 personnes ont sollicité le document d'état civil permettant de déposer leur demande de naturalisation.

SPORTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

EVÉNEMENTS MARQUANTS

Piscine des Vergers

Rénovation des installations techniques du traitement de l'eau

Terrain de football synthétique

Rénovation de la surface de jeu et
remplacement des mâts d'éclairage

Clubs sportifs

Promotion en 1^{ère} ligue du Meyrin Football Club
Promotion en 1^{ère} ligue du CP Meyrin - Hockey sur glace

Bénévolat

Organisation de la Fête des Bénévoles le 23 juin. Quelque
300 personnes dévouées pour la cause associative à Meyrin
ont répondu présent à l'invitation du Conseil administratif.



Urban training

ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Piscine du centre sportif

Un gros chantier de rénovation technique de la piscine du centre sportif a été réalisé entre janvier et avril, de sorte que les usagers de la piscine n'ont rien constaté de particulier. Et pourtant, le travail engagé en 2016 déjà, avec le remplacement de la chaudière de l'eau de piscine par le chauffage à distance des SIG, a été poursuivi par le remplacement de la chaudière des bâtiments qui a également été relié au chauffage à distance. Mais c'est surtout toute la technique du traitement de l'eau de piscine qui a été modernisée. Les capteurs de mesures de pH et de chlore ont été rapprochés du bassin afin d'avoir une mesure plus fiable. Les pompes d'injection de piscine ont été remplacées par des modèles plus précis. L'automatisation globale du fonctionnement des pompes a été remplacée par un automate programmable moderne donnant plus de souplesse et permettant notamment de réduire le débit des pompes principales durant la nuit, ce qui économise de l'énergie. Enfin, des panneaux solaires hybrides thermiques et photovoltaïques ont été installés sur la toiture. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service de l'urbanisme, travaux publics et énergie (UTE). Les premiers constats font état d'une diminution de la quantité de produits chimiques injectée dans le bassin, tout en respectant les normes de qualité d'eau.

Rénovation du terrain synthétique C

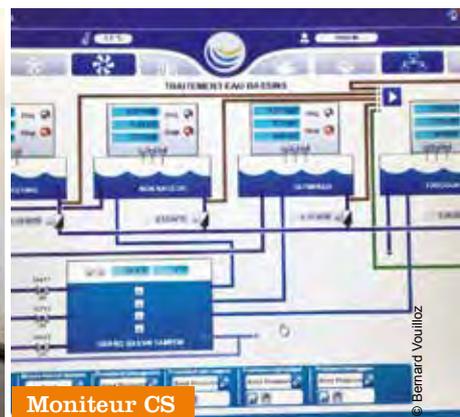
Après 12 ans d'utilisation, il était temps de remplacer la couche supérieure du terrain synthétique et un turf de dernière génération a été installé, répondant aux dernières normes en la matière. Le produit de remplissage des fibres n'est plus des granulés de caoutchouc EPDM comme il y a 12 ans, mais il s'agit de granulés de liège. Nous avons profité de ces travaux pour remplacer les 6 mâts d'éclairage de 32 mètres par 9 mâts de dimensions plus petites (18m) permettant d'éclairer tout aussi bien le terrain, mais générant une pollution lumineuse pour le voisinage bien moindre. Là aussi, nous pouvons escompter une forte diminution de la consommation d'électricité pour l'éclairage des terrains.

Terrain de football D

Ce terrain a été reconstruit sur une butte de 5 mètres de terre issue du chantier du quartier des Vergers, mais divers problèmes, dont la non-perméabilité du sol, nous a amenés à devoir prendre des mesures importantes. Ce terrain a été remis au club de football à la mi-mai 2017 et permet une utilisation d'une quinzaine d'heures par semaine par les footballeurs.



Pompes doseuses



Moniteur CS



Panneaux photovoltaïques

POLITIQUE DU SPORT

Ouverture de la piscine de Livron les lundis à midi

Suite à une résolution déposée au Conseil municipal, les horaires de la piscine de Livron ont été étendus avec l'ouverture les lundis de 11h30 à 13h30. Il a fallu quelques semaines aux usagers pour réaliser que ce créneau était disponible, mais aujourd'hui et comme tous les jours de semaine dans cette tranche horaire, la piscine est très bien fréquentée.

Nouvelle gérance du restaurant du centre sportif

Le gérant du restaurant du centre sportif, Monsieur Jean-Luc Amrein, a tenu durant plus de 20 ans cet établissement à notre entière satisfaction ; il a décidé de remettre son affaire à la fin septembre 2017. A l'issue d'une procédure lancée par le service de la gérance, le Conseil administratif a pris la décision de remettre cet établissement à deux gérants, Messieurs Lambert et Rastello, pour un nouveau bail débutant en octobre 2017 sous le nom du restaurant « le Toucan ».

Création d'un espace urbain de musculation et de rencontres

En 2015, trois initiatives simultanées sont parvenues au Conseil administratif afin d'étudier la création d'un site de street workout. A l'issue de plusieurs démarches participatives, le projet a été finalisé en janvier 2017 et présenté au Conseil municipal dans le courant du printemps. Plusieurs commissions « sports et affaires sociales » ont été nécessaires pour expliquer la démarche qui a abouti sur le vote d'un crédit de construction. Le chantier démarrera en début d'année 2018.

Réfection de la façade de la patinoire

Le service UTE, en collaboration avec le service des sports, a cherché le moyen de remédier aux bris de verres par vandalisme de la façade de la patinoire couverte. Le nouveau projet prévoit une façade en tôle déployée, recouverte sur la face sud d'une végétalisation. Cette réalisation se fera également courant 2018.

Création d'une buvette pour les clubs de patinage

Depuis la mise en service de la patinoire couverte, les clubs regrettent l'absence d'une buvette qui leur soit attribuée, leur permettant d'avoir une meilleure ambiance d'équipe et plus de convivialité entre les membres. Une demande de crédit d'étude a été soumise au Conseil municipal, mais celui-ci n'a pas souhaité y donner suite. Bien que comprenant le besoin, le montant évoqué leur a paru trop élevé.

Vestiaires pour le football

Le service des sports s'est également investi à préparer l'avenir en terme d'équipement de football et un programme a été déterminé avec la commission des sports en vue du déplacement des terrains de la Cité dans la

zone sportive et la création des vestiaires devant accompagner ce programme. Un avant-projet a été étudié sous la direction de l'UTE et un crédit d'étude présenté en toute fin d'année 2017. Cette réalisation est prévue en 2019, si toutes les démarches aboutissent.

Projet de piscine intercommunale à Pré-Bois

L'avenir de la piscine des Ailes étant fortement remise en question pour plusieurs raisons, mais notamment pour cause de vétusté, une étude a démarré en 2015 déjà et se poursuit pour trouver une solution pour créer une piscine intercommunale de 50m sur le site de Pré-Bois. Cette piscine fait partie des priorités du plan directeur cantonal, mais peine à trouver un financement. Durant l'année 2017, les discussions poussées avec un groupe d'investisseurs privés laissent à croire qu'une issue favorable pourrait être trouvée.

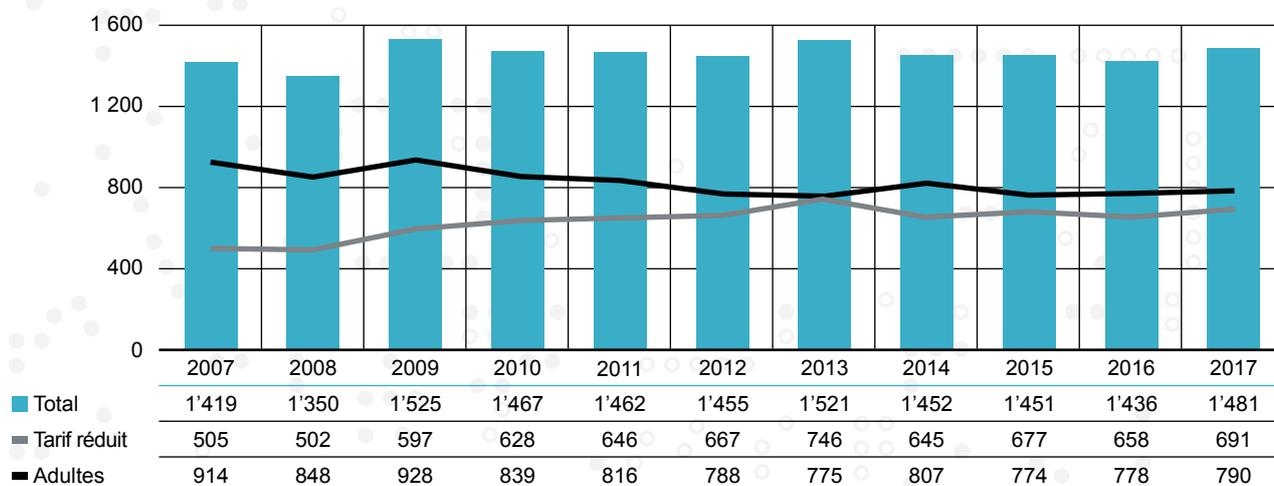
ACTIVITES SPORTIVES

Tous ces efforts mis dans les installations sportives et dans le soutien aux clubs amènent son lot de résultats sportifs positifs pour l'image de la Commune. Nous mentionnerons ici la promotion du club de hockey sur glace CPM en première ligue. Le titre de champion de 2^{ème} ligue et la promotion en 1^{ère} ligue du Meyrin FC. En outre, il est à relever la troisième place du Meyrin Basket féminin en ligue nationale B et la 4^{ème} place des messieurs, également en ligue nationale B. N'oublions pas que Meyrin est représenté au plus haut niveau dans quelques sports, en particulier dans le tennis de table, le tchoukball, la pétanque et le rugby qui évolue en ligue nationale A. Sans oublier une équipe féminine de tennis +30 ans qui joue en interclubs LNA. Tout cela démontre la bonne dynamique qui existe dans le sport à Meyrin. L'excellence et la

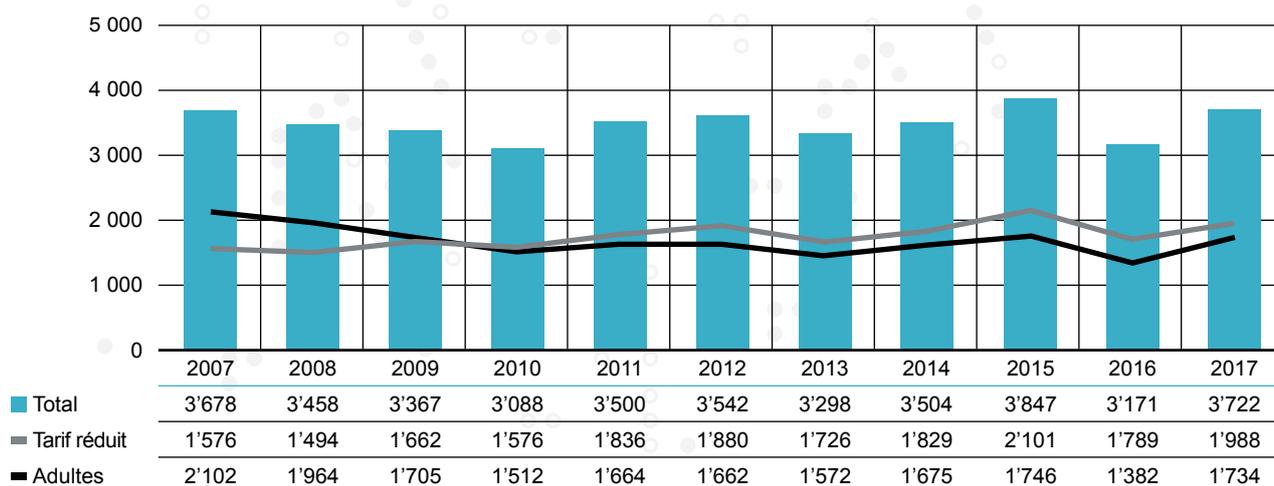
Démontage mâts



Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



Vente d'abonnements saison été



performance n'est pas un but en soi de la part du Conseil administratif; le sport pour tous est la priorité et c'est ainsi que la trentaine de clubs sportifs dénombrent plus de 6'000 membres. Ces clubs sont suivis régulièrement et des contacts étroits ont lieu entre le service des sports et les différents comités.

SECURITE AU TRAVAIL

Dans les fonctions du service des sports, nous rappellerons ici qu'un autre volet y est rattaché: la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Un chapitre lui est consacré dans le présent document (cf. administration générale).

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Depuis 2014, les tarifs sont inchangés

Tarif réduit:

Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.50 / 10 entrées CHF 20.-

saison contribuables CHF 16.-

(CHF 13.- en période promotionnelle)

saison CHF 50.-

Adultes

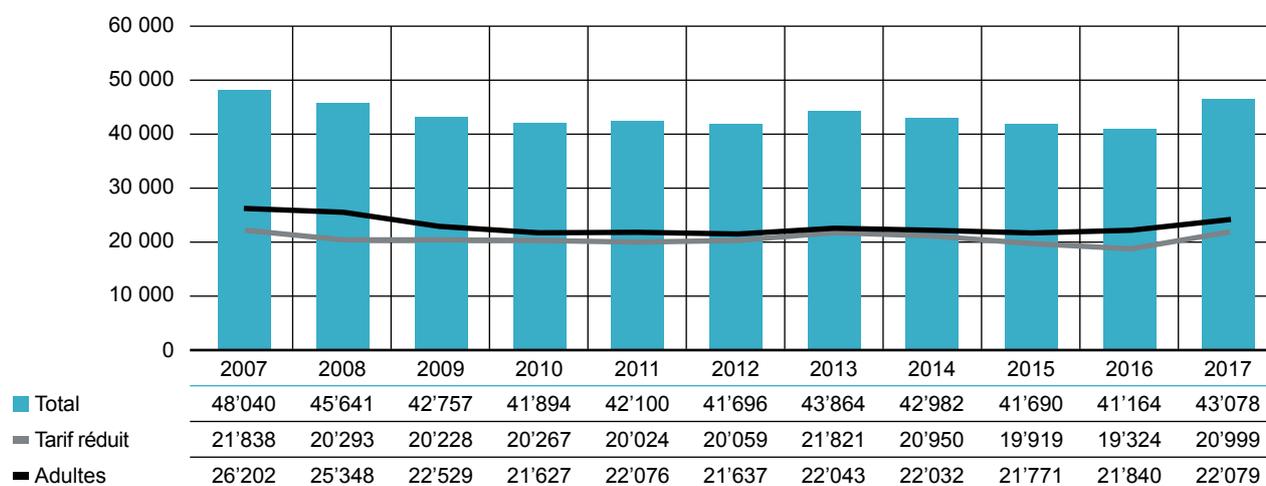
1 entrée CHF 6.- / 10 entrées CHF 40.-

saison contribuables CHF 40.-

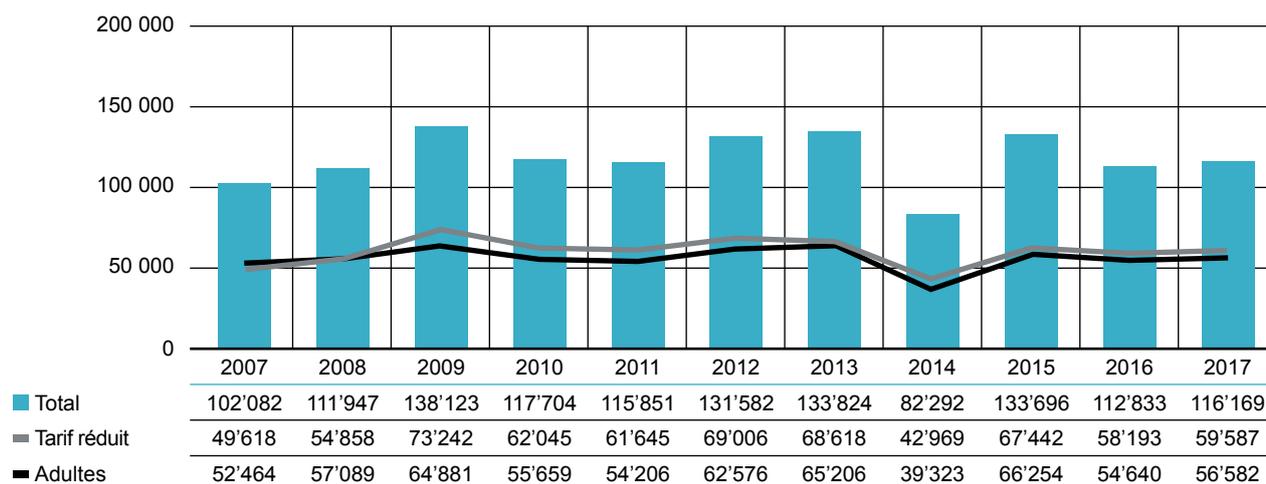
(CHF 35.- en période promotionnelle)

saison CHF 95.-

Nombre total d'entrées – piscine de Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



Piscine de Livron

La piscine de Livron, ouverte de mi-septembre à mi-mai, reste très prisée des amateurs de natation. Ses horaires d'ouverture sont aménagés de sorte à ce qu'un maximum de personnes puisse en profiter. A plusieurs reprises dans la semaine, il est possible d'aligner les longueurs de bassin le matin de bonne heure, durant la pause de midi ou en fin d'après-midi. Depuis le mois de janvier 2017, une ouverture supplémentaire est proposée le lundi entre 11h30 et 13h30. Cette nouvelle tranche horaire est très appréciée, car nombreux sont les nageurs qui profitent de leur pause pour pratiquer une activité sportive. Les non-nageurs bénéficient également d'un créneau supplémentaire puisque le fond est ramené à 1m20 le jeudi à midi, en plus du mardi soir. Enfin, les plus jeunes restent des adeptes du samedi après-midi qui leur est expressément dévolu avec les jeux flottants et le fond à 1m20. Probable-

ment due à l'ouverture du nouveau créneau, nous avons constaté en 2017 une légère augmentation de la fréquentation de la piscine de Livron avec un total de **43'078** entrées, soit 188 personnes en moyenne chaque jour.

Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers

La piscine du centre sportif est très prisée durant la saison estivale. Ouverte de mi-mai à mi-septembre, elle offre une gamme d'activités permettant à tous d'en profiter. Son bassin olympique satisfait les nageurs aguerris qui peuvent accumuler les traversées dans des conditions optimales. Le bassin non-nageur, avec son fond en déclivité, fait le bonheur des enfants et adolescents qui peuvent s'y amuser entre amis ou en famille. La patagoire et ses quatre bassins offrent aux plus petits la joie de découvrir les plaisirs de l'eau. Enfin, le toboggan géant



© Laurent Barlier

Piscine du centre sportif des Vergers

reste l'animation préférée de nos jeunes visiteurs. La magnifique zone herbeuse qui entoure les bassins est également un plus ; elle permet de se reposer et se détendre tout en profitant des rayons du soleil.

Durant le mois de juillet, la Commune peut proposer des cours d'aquagym et natation au travers du club Meyrin-Natation. Ces cours sont ouverts aux enfants, comme aux adultes, d'un niveau moyen ou confirmé. Les cours d'aquagym sont très appréciés plus particulièrement par les personnes d'un certain âge qui participent très régulièrement à ces cours.

Le nombre d'entrées au centre sportif des Vergers est directement lié aux conditions météorologiques. L'été 2017 aura alterné entre canicule et jours de pluie ! Toutefois les chiffres restent dans la moyenne des dernières années

avec **116'169** entrées enregistrées, soit une fréquentation journalière moyenne de 937 personnes.

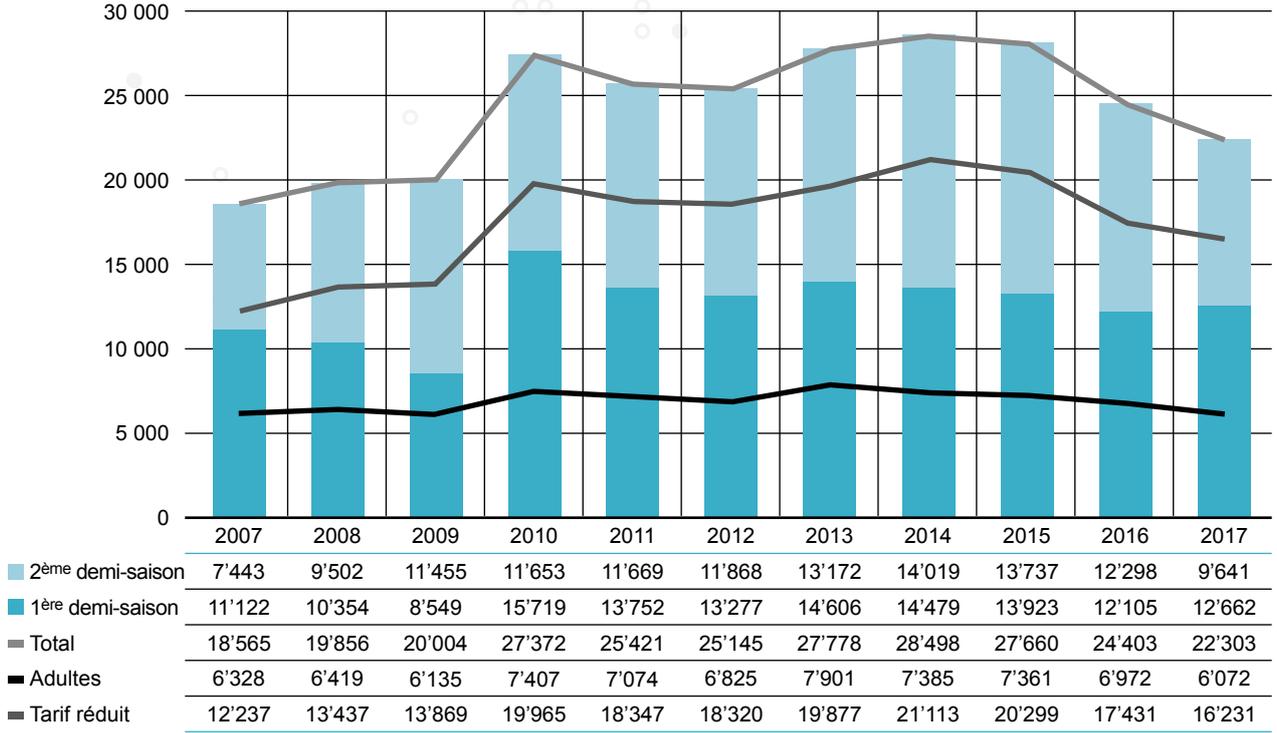
Patinoire des Vergers

Rares sont les patinoires dans la région qui peuvent proposer deux surfaces de glace aux dimensions officielles de 30x60m en simultané. La ville de Meyrin a la chance de pouvoir proposer à son public de patiner soit en extérieur, soit en intérieur, selon la météo et les occupations du club de patinage. Ainsi, nos visiteurs peuvent profiter pleinement de la glace à l'abri de la pluie ou sous le ciel bleu hivernal. En 2017, le nombre d'entrées a légèrement baissé et ce sont **22'303** entrées qui ont été comptabilisées.

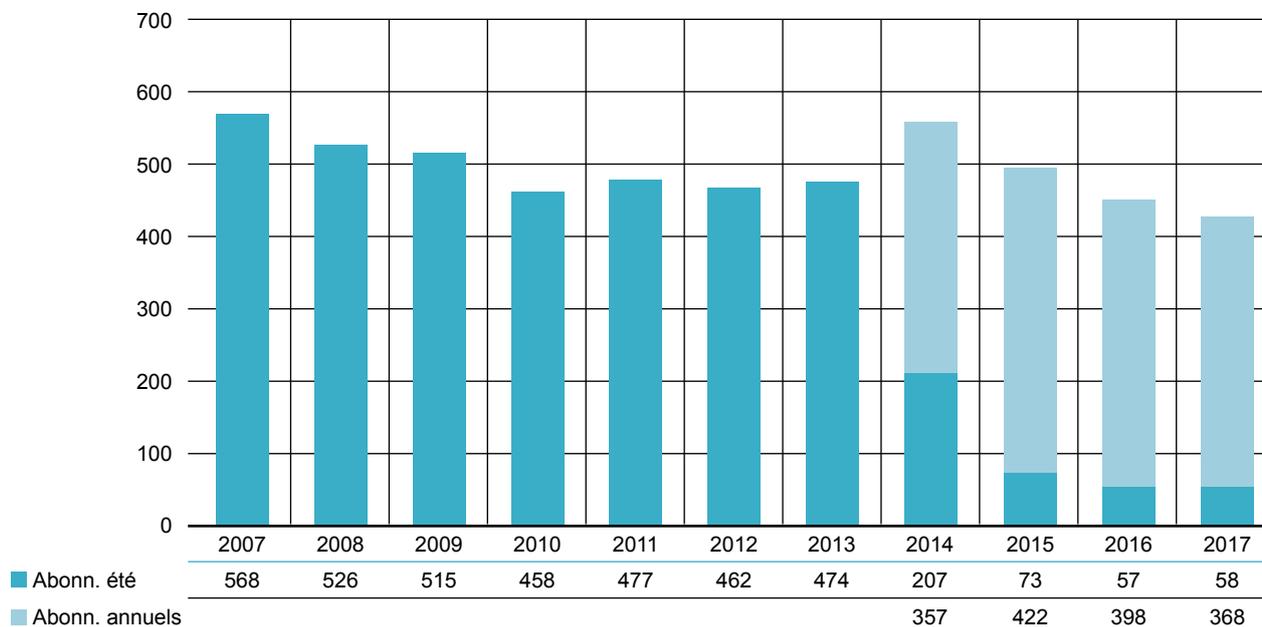
Le dimanche 5 novembre, la patinoire des Vergers, grâce à la collaboration des deux sections du Club des Patineurs de Meyrin, a pu organiser la Fête de la Glace.

Nombre total d'entrées – patinoire

1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.



Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Complexe sportif de Maisonnex

Le complexe sportif de Maisonnex est prioritairement dédié au tennis et au squash. Toute l'année, 11 courts de tennis (4 en hiver) et 4 courts de squash, accueillent un grand nombre d'amateurs de raquette. C'est également sur ce site que se trouvent les 18 pistes du minigolf qui est ouvert en été, comme en hiver. Durant la saison estivale, la piscine vient agrémenter les prestations offertes par ce complexe.

Piscine

La piscine de Maisonnex est toujours très prisée par une clientèle qui souhaite se détendre et passer un moment au calme. Le bassin de 25 m permet de pratiquer quelques longueurs avant de profiter de la zone de verdure. Les abonnés tennis et squash bénéficient de la gratuité d'accès à la piscine, privilège apprécié par ces sportifs.

En 2017, ce sont **195** abonnements de piscine qui ont été vendus. Pour cette saison, nous avons comptabilisé **5'973** entrées individuelles.

Tennis

En 2017, le travail de rénovation des courts intérieurs a débuté avec la réfection totale de l'un des terrains en Greenset Confort®. Les trois autres terrains seront rénovés pour 2 en 2018 et le dernier en 2019. Cette rénovation a été précédée d'une étude pour trouver la meilleure surface à poser pour garantir une bonne qualité de jeu. C'est donc avec la collaboration du Tennis Club de Mey-

rin que le choix s'est porté sur cette matière. En effet, plusieurs de leurs joueurs « seniors », « loisirs » et « compétition » ont testé plusieurs surfaces différentes avant de valider le terrain en Greenset Confort®.

Depuis 3 ans, on constate une diminution du nombre d'abonnés. En 2017, ce sont **368** abonnements qui ont été vendus. Les courts de tennis restent malgré tout très bien occupés tout au long de la saison d'hiver, plus particulièrement durant les pauses de midi et en fin d'après-midi.

Tennis du complexe sportif de Maisonnex



© Laurent Barlier

Squash du complexe sportif de Maisonnex



© Laurent Barlier

Squash

Depuis plusieurs années, le squash rencontre un fort succès auprès des sportifs genevois. Malheureusement, la région genevoise propose très peu de courts de squash provoquant une très forte demande. En 2017, nous constatons néanmoins une légère baisse et ce sont **360** abonnements qui ont été vendus pour la saison d'été et **341** pour la saison d'hiver.

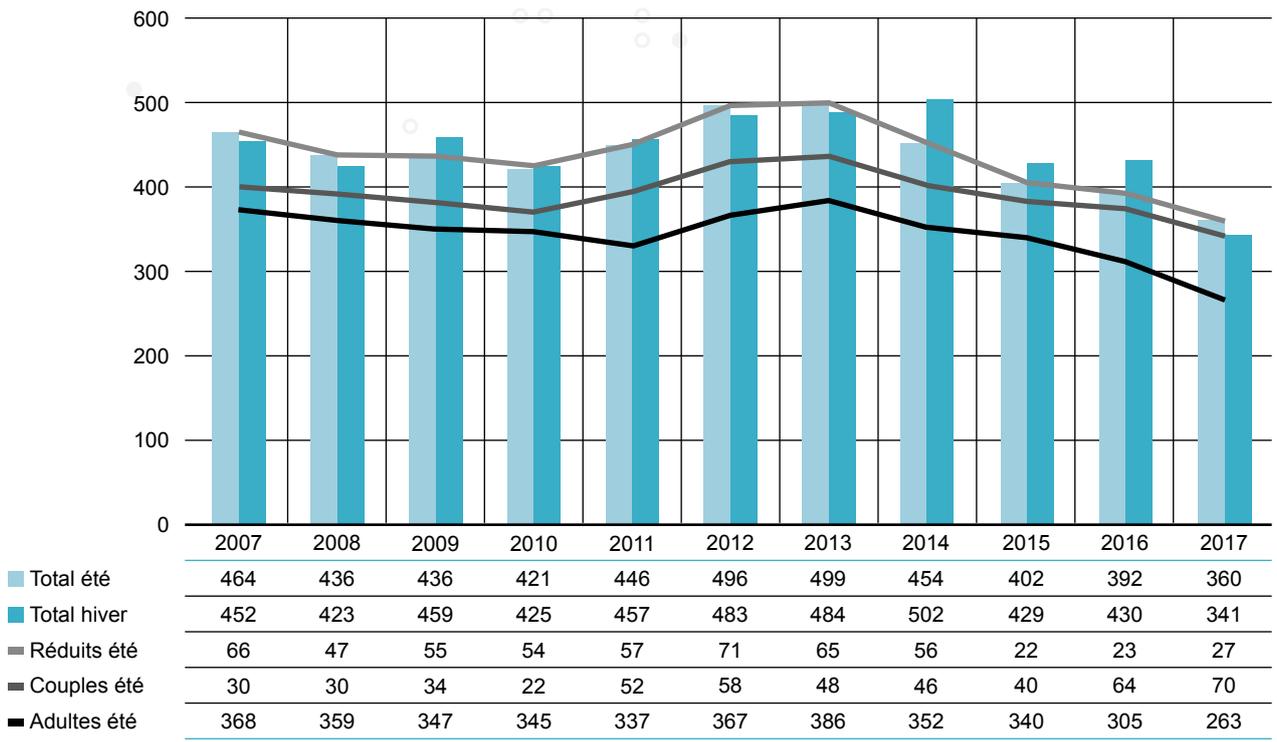
Minigolf

Pour sa 4^{ème} année dans l'enceinte du complexe sportif de Maisonnex, le minigolf confirme son succès auprès des familles qui sont de plus en plus nombreuses à venir jouer. Son emplacement sur une zone herbeuse ombragée incite plus volontiers les joueurs à venir disputer une partie. En 2017, nous avons enregistré **1'469** parcours.

Centre sportif de Cointrin

En 1962, la piscine des Ailes devient la première piscine publique du canton de Genève. 54 ans plus tard, elle rend encore de bien précieux services et les Cointrinois sont fiers et heureux de pouvoir aller s'y baigner. Cependant, les installations sont vieilles et vétustes et l'emplacement est convoité par des futurs projets de construction de bâtiments administratifs, ainsi que par l'élargissement de l'autoroute. C'est pourquoi, comme nous le rappelions en introduction, un projet de piscine olympique intercommunale intéresse fortement la commune de Meyrin, car elle permettrait de remplacer le bassin des Ailes par cette nouvelle piscine. Dans l'avenir immédiat, il s'agit donc de maintenir cette piscine en état, jusqu'à ce qu'une décision ferme soit prise pour son remplacement.

Nombre d'abonnements par saison – squash





Urban Training

Installations sportives en libre accès

Dans le cadre du «sport pour tous», la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leurs accès sont ouverts à tous et gratuits.

Boulodrome des Arbères

Le succès du boulodrome ne faiblit pas ; le public est nombreux à venir tout au long de la journée et en soirée jouer une ou plusieurs parties, entre amis et dans la bonne humeur. Deux clubs ont, durant la semaine, quelques créneaux horaires qui leur sont réservés et régulièrement en fin de semaine le boulodrome accueille des tournois ou des concours interclubs.

Stade d'athlétisme des Champs-Frêchets

Le stade d'athlétisme des Champs-Frêchets est constitué d'un anneau de 300m en tartan. Les athlètes apprécient de pouvoir s'y entraîner, d'autant qu'il est éclairé jusqu'à 21h00. Les plus jeunes sont plus particulièrement attirés par la partie centrale sur laquelle se trouve un petit terrain de football en gazon synthétique et, à chaque extrémité, des installations spécifiques permettent de jouer librement au basket, au volley ou au badminton. L'ombre au tableau est que le succès de cette infrastructure génère des nuisances sonores que les voisins n'apprécient guère. La police municipale et le service social veillent donc au grain et réalisent un travail de prévention dans le quartier.

Parcours mesurés

La campagne meyrinoise offre la possibilité de courir sur des parcours mesurés. Ceux-ci débutent à proximité du stade des Champs-Frêchets et emmènent les joggers et marcheurs à travers champs et forêt sur des parcours allant de 3,4 à 9,5 km le long de la frontière. On y croise de nombreux sportifs, mais également des familles qui apprécient de s'y balader en sécurité. A l'heure des montres connectées et autres GPS, les bornes qui informent des distances parcourues sont tout de même bien utiles.

Urban Training - Sport City Tour

L'Urban Training est une activité très appréciée des Meyrinois, surtout en été lorsque les associations sportives meyrinoises sont en pause estivale, de mai à septembre. Chaque mardi, les monitrices de la Gymnastique Féminine emmènent un groupe de 25 personnes à travers Meyrin et utilisent le mobilier urbain pour y faire des exercices. Les inscriptions sont gratuites pour les participants et se font par internet.

En dehors de cette activité encadrée, le service des sports est devenu, il y a quelques années, partenaire de l'application pour smartphone Sport City Tour. Celle-ci permet de suivre individuellement un parcours, durant lequel des postes sont décrits par vidéos pour pratiquer des exercices de musculation. L'application attire également l'attention de l'utilisateur sur quelques centres d'intérêt culturel qu'il croise sur son chemin.



© Laurent Barlier

Mérites 2016

Terrains de pétanque

Pour les amateurs de pétanque qui apprécient de jouer dans un cadre plus calme que le boulodrome des Arbères, la commune de Meyrin met à leur disposition des terrains de pétanque en libre accès. Il en existe trois, un sur l'avenue de Vaudagne, un aux Champs-Fréchets et le dernier à la promenade des Ailes, à Cointrin.

Hobbyland

Ces petits terrains de jeux mult-activités sont très appréciés par les jeunes qui peuvent s'y retrouver pour disputer des parties de foot ou de basket. Sur la Commune, il y a deux «hobbylands» : un à proximité de l'arrêt du tram «Vaudagne» et le second dans l'enceinte de l'école des Boudines.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Fête des bénévoles

Le 23 juin 2017 se tenait la deuxième fête en faveur des bénévoles, organisée par les services des sports, de la culture et du développement social et emploi. Cette soirée a réuni quelque 300 personnes dévouées pour la cause associative à Meyrin. Un spectacle avec des acrobates et des jongleurs a été fort apprécié, de même que le repas qui a suivi et qui a été servi dans la patinoire intérieure.

Samedis à ski et à surf

Les samedis à ski et à surf remportent toujours un vif succès auprès des jeunes Meyrinois. Pour preuve, les ins-

criptions affichent complet dès la fin du mois d'octobre ! En 2017, les moniteurs du Ski Club de Meyrin ont accompagné 47 jeunes Meyrinois sur les pistes ; pour certains, c'était leur première expérience sur les skis. La dernière sortie est l'occasion pour tous de relever le défi du slalom, petit concours organisé au plus grand plaisir des jeunes participants.

Mérites

Le 13 janvier 2017 a eu lieu la remise des Mérites 2016. A cette occasion, les nouvelles médailles, ornées d'un design plus moderne, ont été remises à 14 méritants.

Sur 15 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants:

Mérites individuels 2016 :

- **M. Guido DONA** pour ses résultats d'ensemble en triathlon dont deux victoires en catégorie 70.3 ;
- **Mlle Fiona PERNAS** pour son titre de championne suisse en patinage artistique, catégorie cadets U15 ;
- **M. Patrick EMILE** pour son titre de vice-champion d'Europe de pétanque en tête-à-tête ;
- **Mlle Jessica FUSINAZ** pour ses titres de championne suisse en nage avec palme ;
- **Mme Chrystel RAVERA** pour ses titres de championne suisse en nage avec palme ;
- **Mme Aurélie BARJON** pour ses titres de championne suisse en nage avec palme ;

Mérite collectif 2016 :

- **Orchestre MusicEnsemble** pour l'obtention du prix International Bol Young Award 2015 de la Fondation Johanna Dürmüller ;
- **MM. Siddharth, Chaitanya et Abischek VEPA** pour leur titre de champions suisses en tennis de table par équipe, catégorie U13 ;
- **Mlle Jeanne PRICAZ et Tiago GAUDENCIO** pour leur victoire au championnat suisse de rock acrobatique, catégorie Kids ;
- **L'équipe féminine du Tennis Club Meyrin** pour sa promotion en LNA, saison 2015-2016, catégorie Jeunes Seniors ;
- **L'équipe féminine du Meyrin Basket** pour son titre de vice-championne suisse, saison 2015-2016, en LNB.

Les Foulées automnales

© Marco Pugliese CAPM

Passeport-Vacances

Le Passeport-Vacances est une prestation proposée aux enfants âgés de 10 à 15 ans qui leur permet de pratiquer des activités réparties dans le canton durant deux semaines en été. Les sorties proposées leur permettent de découvrir des activités dans le domaine de la science, de l'environnement, de la culture ou du sport. Suite à la défection de la ville de Genève qui ne souhaitait plus organiser le Passeport-Vacances, c'est Pro Juventute Genève qui a repris cette activité. Le service des sports soutient le Passeport-Vacances par la vente desdits passeports une semaine au mois de mai.

Les Foulées automnales

La 21^{ème} édition des Foulées automnales, pour laquelle le service des sports est partenaire de l'organisation, a rassemblé, une semaine avant la course de l'Escalade, quelque 1'100 inscrits. Le comité a été fortement renouvelé avec notamment un nouveau président. Malgré une pluie intense le matin, les participants ont gardé le sourire en s'élançant sur les différents parcours de 1.5, 2.3, 5 et 10 km. Cette manifestation implique fortement l'administration communale par la présence d'une dizaine d'agents de police municipale, d'une trentaine d'astreints de la protection civile et un engagement des services de l'environnement et des sports pour les infrastructures.

Entraînement de la course de l'Escalade

Le dimanche 29 octobre 2017, le service des sports a accueilli l'entraînement officiel de la course de l'Escalade qui a réuni plus de 1'500 coureurs et familles sur le site du boulodrome et du terrain de rugby. L'aspect sportif, les parcours et les échauffements, sont sous la responsabilité du comité de la course de l'Escalade ; la Commune se doit d'organiser le ravitaillement à la fin de l'entraînement. Pour ce faire, nous avons pu compter sur une trentaine de bénévoles du club Meyrin Pétanque & Longue qui ont servi dans la bonne humeur 300 litres de thé, 1'500 barres de chocolat et des pommes venues du verger du chemin de la Maille.

AÎNÉS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

CHIFFRES CLÉS

4'139 aînés
dans la Commune

1'123 aînés âgés
de plus de 80 ans

23'238 aînés ont participé
aux activités proposées par le
service des aînés (ce qui veut
dire qu'une personne a suivi
plusieurs activités.)

8 bénévoles participent à
l'élaboration des activités /
sorties proposées

7'926 aînés ont fréquenté le Jardin de l'Amitié



POLITIQUE EN FAVEUR DES AÎNÉS

La population en âge de retraite représente environ 20% de la population meyrinoise soit 4'139 personnes.

La statistique cantonale ne tient pas compte des femmes qui ont leur retraite légale à 64 ans.

La politique en faveur des aînés a été renforcée avec le conseiller administratif délégué selon le programme de législature.

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés, fondée en 1994, est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux concernant particulièrement les personnes en âge d'AVS. Elle doit également faciliter les échanges de vues entre les aînés et les autorités ou les institutions de la Commune.

Les sujets suivants ont été traités lors des quatre séances de la commission :

- Fonds d'Art contemporain Meyrinois – Comment fonctionne-t-il, quel sens a-t-il ?
- Comment en savoir plus sur mes ancêtres ?
Généalogie – arbres ascendants / arbres descendants
- Semaine des proches-aidants à Balexert – Exposition, débats, conférences
- Diagnostic local de Sécurité en collaboration avec le responsable de la sécurité municipale de Meyrin

Le bureau de la commission, composé de bénévoles, d'un délégué du Conseil municipal, du service des aînés et présidé par le magistrat en charge des aînés s'est réuni également quatre fois en 2017.

Le bureau statue sur les différents projets de sorties, films et visites d'entreprises proposés par ses membres. Ce sont également les membres du bureau qui en assurent l'accompagnement.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Promotion santé

Depuis plusieurs années, une journée mobilité « intergénérationnelle » est organisée avec les services de la police municipale et de l'urbanisme, ainsi que par la police cantonale. Le but de cette journée est de promouvoir la mobilité douce sur la Commune et de favoriser une activité physique. La gendarmerie (BEP) y anime un parcours

sur la place des Cinq-Continents et initie les enfants à l'agilité et aux règles de la circulation.

Cette année une exposition, animation, conférence a eu lieu à Balexert, pendant une semaine, autour du thème du « proche-aidant ». Cette manifestation s'est déroulée sous la conduite de la commune de Vernier – délégation aux séniors, Ville de Genève, Département de la santé du Canton. Elle a permis de mettre en lumière la problématique des proches-aidants : du temps consacré à cette tâche par les membres de la famille, des bénévoles et de voir quelles solutions sont à trouver pour les soutenir.

Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées tout au long de l'année ainsi que des cours d'activités physiques (yoga, gym, taï-chi et des sorties de nordic-walking). Il est également proposé sur l'espace « intergénérationnel » un cours de gymnastique pour les séniors animé par un professeur. En hiver ou en cas d'intempéries, le cours est dispensé à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.

Thé dansant intergénérationnel

Plusieurs « Thés dansants » sont organisés et se déroulent au Forum Meyrin. Cette année, à nouveau, c'est l'ensemble de la population qui a été conviée à venir danser et évoluer sur des airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.

Prévention canicule et grand froid

En 2015, il a été élaboré, en collaboration avec le Département de l'emploi, affaires sociales et santé (DEAS), la police municipale, la protection civile et le service du feu, un plan canicule et un plan grand froid. L'année 2017 a été plus clémente et nous n'avons pas eu à « déclencher » le plan canicule. Nous avons par contre continué notre traditionnel repas « Fête de l'Eau » où les directives en cas de canicule ont été dispensées. Le repas a été préparé et servi en collaboration avec la Protection civile de Meyrin-Mandement.

ACTIONS SOCIALES COMMUNAUTAIRES

Meyrin-les-Bains

En collaboration avec le service développement social et emploi (DSE), deux bénévoles aînées ont participé à cette activité qui s'est déroulée au début de l'été. Ces dernières ont assuré pendant plusieurs après-midi la buvette en offrant, à des prix très raisonnables des boissons et gâteaux faits maison. De nombreux aînés ont profité de ce cadre idyllique et convivial.

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Ces repas ont lieu les deux premiers mercredis du mois et réunissent en moyenne 120 personnes chaque mercredi. Des bénévoles ainsi que les jeunes de Transit assurent le service et contribuent ainsi au succès de ces repas communautaires. Deux agents de la police municipale participent régulièrement à ces repas favorisant ainsi les liens avec les personnes âgées.

Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin. En moyenne 30 à 40 personnes y participent favorisant ainsi les liens entre Cointrinois. Deux agents de la police municipale viennent également à ces repas et permettent ainsi des échanges très constructifs.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie, tout près de chez soi, une prestation commune de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et de la Commune. Cent quatre-vingt participations sont totalisées pour ces repas pris en commun dans un restaurant en compagnie d'un animateur de la Commune. Le but est de favoriser les échanges, de partager un moment convivial au restaurant. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile.

Local des aînés (Jardin de l'Amitié)

Durant l'année, le Jardin de l'Amitié a proposé diverses activités comme les ateliers de peinture, de peinture sur verre, de bricolage, des cours de langues soit, d'espagnol et d'anglais.

Des aînées ont à nouveau tricoté de magnifiques layettes pour diverses institutions. Un bel élan de solidarité de nos aînés pour les autres. Elles ont également participé au marché de Noël à Meyrin-Village. L'exposition mise en place dans la vitrine a permis de faire connaître cette activité et à « booster » les ventes.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé.

Des repas occasionnels sont organisés par les aînés eux-mêmes comme la « pizza-party » du mardi midi. Il est également proposé un petit déjeuner le vendredi matin (dès 7h30), ainsi qu'un loto le vendredi après-midi.

Club de Midi



© C. Luzzatto

En 2017, le local a reçu plus de 8'000 visites et il devient difficile d'y développer de nouvelles activités. Le service a donc demandé au Conseiller administratif délégué la possibilité de pouvoir bénéficier d'un local mieux adapté. Ce nouvel espace a été trouvé et c'est en 2018 qu'il devrait pouvoir ouvrir ses portes.

Visiteuses et visiteurs

L'isolement et la solitude guettent les aînés. Parmi les mesures mises en place pour y remédier, un service de visiteuses-visiteurs est à disposition afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien, soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au Service des prestations complémentaires (SPC) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 3'000 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.



Jubilaires

© D. Jordan

ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir : le musée d'art et d'histoire (Châteaux forts et chevaliers), les laiteries réunies de Genève, l'école des Boudines après rénovation, le musée d'histoire naturelle (Dinosaures, la grande exposition), visite du chantier « En Chardon » à Vernier, le château de Coppet, la blanchisserie du Léman et bien d'autres encore.

Des excursions hors du canton ont également été proposées, comme une croisière sur le Doubs, une promenade en char attelé dans le Jura. Un atelier de « couronne de l'Avent » a été mis sur pied en collaboration avec le service de l'environnement.

Projection de films

Régulièrement des projections de films sont organisées à l'aula des Boudines. Le film y est introduit par une brève présentation. Cette année le service des aînés a, à nouveau collaborer avec le Festival du film et Forum international sur les Droits humains (FIFDH).

Vacances des aînés

Un séjour à la montagne « spécial randonnées » a été proposé. Deux bénévoles assurent le rôle de responsable et ont accompagné nos séniors (26 personnes) à Gstaad durant le mois de juin. Nos randonneurs ont également profité de la piscine couverte de l'hôtel ainsi que les bains de vapeur.

En 2017, les vacances balnéaires se sont déroulées début septembre en Sardaigne. 45 aînés y ont participé. Diverses sorties ont été proposées à nos aînés afin de découvrir la région. Les participants ont été accompagnés par la responsable de service et trois bénévoles.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service offre un soutien social individuel, notamment lorsque des personnes légèrement au-dessus des barèmes n'arrivent plus à faire face à certaines dépenses ou sont en surendettement. Nos dossiers peuvent relever d'une situation simple (renseignement et pas de suivi), de situations plus difficiles (diverses démarches auprès des administrations), de situations complexes (résiliation de bail, désendettement, cas Diogène, perte d'autonomie, demande d'un soutien psycho-social, addiction à l'alcool ou autre).

Le service effectue également des démarches auprès du service des prestations complémentaires (recours, demande de re-calculation des prestations, aide dans le cas de révision de dossier).

Tout au long de l'année 2017, le service a reçu de multiples demandes à caractères financiers et non-financiers. Plus de 834 entretiens individuels ont été menés par le service des aînés durant l'année 2017.



Nonagénaires

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

90 ans et 100 ans

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter à nouveau les nonagénaires de la Commune. Nous n'avons pas eu de centenaire en 2017.

Une fête semestrielle a été organisée où les nonagénaires sont venus partager un repas en compagnie de leur famille et des autorités. Une attention leur a été offerte ainsi qu'un magnifique panier de fleurs confectionné par la fleuriste du centre horticole de la Commune. Cette année, à nouveau, les nonagénaires qui résident dans les EMS Résidence Jura et Pierre de la Fée ont été associés à la fête.

50-60-65 ans de mariage

Les autorités communales ont fêté, au mois de novembre, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50, 60, 65 ans et 75 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs leur ont été remis à cette occasion.

Noël des aînés

Plus de mille quatre cents aînés ont été reçus sur trois jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner ainsi que le bal qui a suivi. L'administration communale, l'équipe des bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées riches en émotion.

SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS

Club des Aînés	CHF 54'600.-
Bénévolat à Meyrin.....	CHF 12'000.-
Foyer de Jour Livada – Subvention au prorata de la population.....	CHF 37'600.-
Diverses associations en relations avec les Aînés	CHF 6'000.-

Tout au long de l'année, ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce, en fonction de leurs besoins spécifiques.

GRATUITÉ DES OBSÈQUES

Nous avons malheureusement eu de nombreux décès dans notre commune. Un plus grand nombre de familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques en 2017.

EVOLUTION DE LA POPULATION AÎNÉE À MEYRIN

Au 31 décembre 2017, la Commune compte 4'139 personnes en âge AVS (65 ans) ce qui représente près de 20% de la population meyrinoise sur 24'128 habitants. Il est à relever que les femmes à la retraite (64 ans) ne sont pas comprises dans les statistiques faites par l'Etat de Genève. A Meyrin, sur les 4'139 personnes de plus de 65 ans, 1'123 personnes ont plus de 80 ans (deux personnes ont 99 ans).

FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

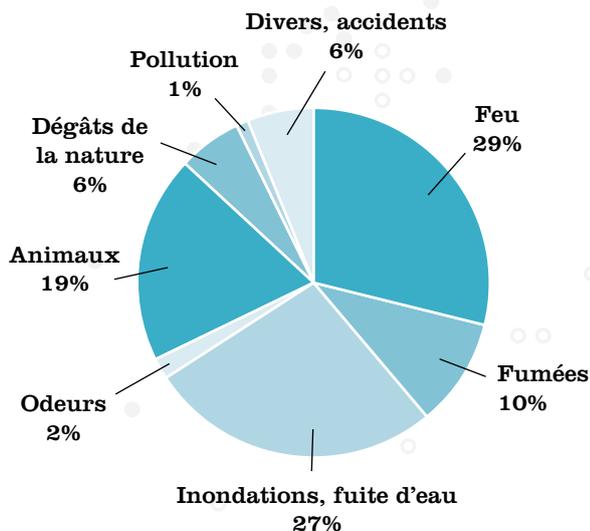
EVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES CLÉS

Effectif de la compagnie au 31.12.2017	55 sapeurs dont 54 hommes et 1 femme
Interventions service du feu	154 (voir tableau de répartition)
Formation, instruction, exercices, interventions	6'535 heures = 118,8 h/sap
Garde de préservation	127 gardes nécessitant 381 sapeurs

RÉSUMÉ

Le service du feu de Meyrin a assuré un service de piquet durant toute l'année 2017, 24h/24h et intervient selon le concept SP21 en vigueur au niveau cantonal. En semaine, il assure un piquet de 19h00 à 06h00 et 24/24 les week-ends et jours fériés. Les jours ouvrables de 06h00 à 19h00 il peut également être alarmé pour des interventions selon nos disponibilités. Le nombre et le type d'interventions varient d'année en année. En 2017, les incendies ont représenté 29% de nos interventions quasi à parts égales avec les inondations (27%), suivi des interventions pour le sauvetage ou la récupération d'animaux (19%). Le reste des interventions ont lieu principalement à la suite de la présence de fumées, de dégâts de la nature ainsi que d'interventions techniques, telles que la fermeture d'hydrantes ou de levée de doute.

Interventions 2017
Total 154 interventions



LE MATÉRIEL

L'entretien du matériel à la suite des interventions et des divers exercices ainsi que les contrôles périodiques sont assurés par des membres de la compagnie qui ont les compétences nécessaires. Ces examens réguliers effectués principalement sur les appareils respiratoires, les tronçonneuses, les échelles, les équipements antichutes et les différentes pompes, permettent de garantir un matériel opérationnel en tout temps.

TRANSMISSION

Cette année, 22 radios Polycom portatives, ainsi que 6 radios Polycom mobiles ont été acquises au sein de notre compagnie. L'intégralité des sapeurs-pompiers a été formé à l'utilisation de cette nouvelle technologie durant deux instructions de section annuelles.

VÉHICULES

Au 31 décembre 2017, l'équipe des chauffeurs de la compagnie des sapeurs-pompiers de la ville de Meyrin se compose de vingt-deux chauffeurs dont dix-huit chauffeurs poids lourds et quatre chauffeurs véhicules légers.

Sorties véhicules

Dix-huit sorties avec les véhicules ont été effectuées durant l'année 2017. Les chauffeurs disposent de cinq heures de conduite obligatoire par année afin de conserver leur droit de conduire nos véhicules poids lourds au sein de notre compagnie.

Machinistes

En date du 11 et 17 mai 2017, un exercice motopompe a été organisé pour les deux sections dans le préau de l'école de Livron. Il a été exercé les gestes de mise en action de cet engin, complémentaire au camion tonne-pompe ou en remplacement de celui-ci dans certaines situations.

INTERVENTION

La formation se compose de modules théoriques et pratiques au sein de la compagnie ainsi que d'une formation cantonale au terme de laquelle ils doivent réussir des examens.

Les exercices

Deux exercices de compagnie de grande envergure sont organisés chaque année afin de tester les moyens d'interventions de la compagnie. Ils sont un bon indicateur pour situer le niveau d'engagement.

L'exercice de printemps s'est déroulé au chemin Adrien-Stoessel face à l'ancienne gare. Il simulait un incendie nécessitant un important dispositif hydraulique.

L'exercice d'automne s'est déroulé à l'école de Vaudagne et a été axé sur l'engagement des moyens hydrauliques, de la protection respiratoire ainsi que le travail du chef d'intervention. Malgré l'importance du dispositif, l'exercice fut une réussite et a permis de tirer des enseignements sur l'organisation de la place sinistrée et l'utilisation des nouveaux moyens de communication.

Heures d'activités 2017

Activité	Temps (h)
Assemblée EM	830.00
Cours de cadre et instruction	1 090.00
Instruction tronçonneuses	84.00
Exercice de compagnie	423.00
Exercices et entretien APR	194.50
Exercice TP / MP	163.75
Cours divers	139.50
Formation ASPV	336.00
Interventions	911.50
Sorties véhicules	192.00
Auto-école	39.00
Entretien matériel et dépôt	310.00
Entretien véhicules	48.25
Cours, écoles et divers à Bernex	301.00
Gardes de préservation Forum	607.00
Gardes de préservation	499.50
Contrôle du réseau hydraulique	190.00
Contrôle des colonnes sèches	66.00
Administration et divers	110.00
Total	6 535.00

Les manifestations communales

Deux grandes manifestations communales engagent les membres de la compagnie en grand nombre :

- La fête des écoles qui a lieu fin juin, qui permet d'exercer la mise en place d'un dispositif de communication radio et la coordination en collaboration avec la police municipale.
- La fête nationale lors de laquelle les moyens en caserne sont déplacés à la Campagne Charnaux pour assurer la sécurité durant le déroulement de la manifestation et sur le territoire communal.

Par ailleurs, de nombreuses gardes de préservation ont été assurées notamment lors de manifestations en plein air mais également à Forum Meyrin ou dans les salles communales. Ces gardes ont pour objectif d'assurer une prévention incendie, l'alarme au 118 ainsi que la première intervention d'extinction.

La collaboration communale

Les instructeurs ont formé des collaborateurs communaux à l'utilisation des petits moyens d'extinction. Cette collaboration qui n'est pas une première sera sans doute reconduite à l'avenir.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Remise du commandement

C'est le 24 juin qu'a eu lieu la cérémonie de la remise du commandement dans le «Globe de la science et de l'innovation», mis gracieusement à disposition par la direction du CERN. Le capitaine Daniel Randin, commandant en place, a remis au Conseiller administratif délégué «les actes de commandement» afin qu'il les transmette au nouveau commandant, le premier-lieutenant José Bisquerra.



Exercice

D.R.

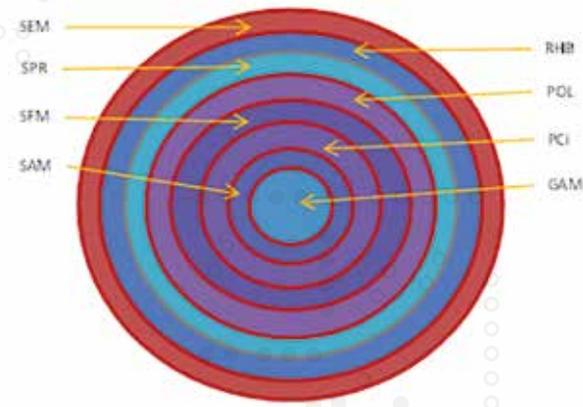
POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS – CHIFFRES-CLÉS

Autorisation de manifestation pour un événement de divertissement public communal	98 autorisations délivrées
Nombre d'appels au 0800 1217 17	3'472 appels
Partenariat Public Privé (PPP)	18 entreprises se sont affiliées en 2017
Grandes manifestations	Mise en place d'un Groupe Accueil Manifestation





PARTENARIATS

Partenariat Public Privé (PPP)

La police municipale n’offre pas que des prestations à l’attention des particuliers. Pour les entreprises des zones industrielles elle propose un partenariat public-privé en matière de sécurité. Ce PPP qui se veut pouvoir aborder la sécurité en co-construction avec les entreprises a été présenté lors d’un séminaire co-organisé par la FTI (Fondation pour les terrains industriels) et l’AZI (Association des entreprises des zones industrielles). Il a rencontré un vif intérêt et des nouvelles entités sont venues rejoindre cette plateforme. Aujourd’hui, ce ne sont pas moins de 64 entreprises qui en font partie.

SECURITE

Sécurité lors des grandes manifestations

A chaque fois qu’une grande manifestation se déroule sur la Commune, le service de la sécurité municipale élabore un concept de sécurité en collaboration avec les organisateurs. L’année 2017 a apporté son lot de grands événements : inauguration du lac des Vernes, le 50^{ème} du CO Golette, les traditionnelles fêtes des écoles et du 1^{er} août, le festival Octopode, les foulées automnales. Afin de pouvoir assurer la sécurité nécessaire pour ces événements qui accueillent entre 1’000 et 7’000 personnes, un nouveau concept sécuritaire a vu le jour. Pour pouvoir le finaliser, il a dû répondre aux questionnements suivants :

- Comment améliorer l’accueil de nos citoyens, de nos hôtes lors des grandes manifestations ?
- Comment dégager du personnel « Sécurité » du cœur de la manifestation pour le redéployer en périphérie ?
- Comment mettre en place un dispositif limitant au maximum les intrusions de véhicules lourds ou légers dans un périmètre déterminé ?
- Comment améliorer le pilotage du dispositif sécuritaire ?

En tenant compte des nécessités suivantes :

- Limiter les contraintes pour les habitants, les services de l’administration et nos hôtes ;
- Limiter l’impact visuel ;

- Garantir un accès aisé des services de secours dans le périmètre concerné ;
- Garantir le service aux transports publics ;
- Limiter les coûts.

C’est suite à ces réflexions qu’il a été décidé de créer un Groupe Accueil Manifestation (GAM), composé de jeunes Meyrinoises et Meyrinois, facilement identifiables pendant l’événement. Le GAM prend un rôle d’accueil, d’information et de modération. Intégrés au cœur de la manifestation, ces jeunes encadrés par la sécurité municipale, renseignent, observent et alarment au besoin. En plus de la création du GAM, la sécurité municipale a accueilli l’association meyrinoise RadiocomHB qui officie dans le milieu de la radiocommunication et qui offre à ses membres des formations en lien avec l’obtention des licences fédérales en matière de radiocommunication. Ces deux entités ont ainsi permis de finaliser l’organisation et la coordination de toutes les entités « sécurité » de la ville de Meyrin pour faire en sorte que nos fêtes et manifestations demeurent toujours aussi belles.

PREVENTION

Comme d’accoutumée, plusieurs actions de prévention ont été organisées par la police municipale en collaboration avec d’autres services communaux, ainsi qu’avec des partenaires externes.

Journée génération vélo

Le 13 mai s’est déroulée cette journée devenue incontournable et organisée avec le service des aînés. C’est un moment privilégié composé autour de la petite-reine et qui se veut avant tout intergénérationnel. Plusieurs activités en lien avec les 2 roues sont proposées, notamment un gymkhana organisé par la police cantonale à travers la Brigade d’Education et de Prévention (BEP) et cette année a vu un parcours didactique ouvert à toutes et à tous à travers la Commune et encadré par les agents de la police municipale. Il y a eu la présentation officielle du triporteur électrique de la police municipale. Véhicule au service de la proximité se voulant l’initiateur de la rencontre avec les citoyens en venant directement au cœur des quartiers.



Mon chien dans la ville

Mon chien dans la ville

Le 23 septembre a eu lieu une journée autour des chiens et leurs propriétaires, mise en place par la police municipale. Plusieurs activités, notamment des démonstrations par la société canine de Genève, ainsi que par l'association de prévention des accidents par morsures de chien et le corps des gardes-frontière, ont été proposées. Une belle journée qui a vu de nombreux propriétaires de canidés venir prendre des conseils auprès de professionnels avisés.

Rencontres avec les concierges

Chaque année, nous rencontrons les concierges des immeubles privés de la Commune en collaboration avec le service du développement social et emploi, autour d'un café-croissant. Ces concierges qui tissent un lien social et de proximité avec leurs locataires leur permettent de partager les problèmes qu'ils rencontrent. Il revient régulièrement des thématiques en lien avec les déchets, le trafic de stupéfiants, les véhicules stationnés sans droit, etc. Le service de l'environnement assiste à ces séances, ainsi que la police cantonale à travers l'îlotier. Ensemble, nous mettons en place des actions visant à améliorer le quotidien de chacun.

Cambriolages

Cette année, nous avons axé des actions préventives chez les particuliers habitant à proximité de la frontière et montré une présence accrue dans la zone de Meyrin-Cité suite à une recrudescence de cambriolages d'appartement. A noter que dans la mesure des informations transmises par la police cantonale, nous nous rendons chez les victimes d'une tentative de cambriolage pour les conseiller et trouver ensemble des solutions pour améliorer ou renforcer leur protection.

Diagnostic Local de Sécurité (DLS)

En 2017, sont sortis les résultats du sondage effectué en 2016 auprès de la population du canton et pour laquelle un échantillon de la population meyrinoise a été sélectionné pour donner son avis sur la police, qu'elle soit cantonale ou municipale. Six critères ont été retenus dans les questions

posées, à savoir : le profil sociodémographique des zones du canton, la sécurité publique, l'activité policière, le regard des résidents sur la sécurité et la police, la prévention et les attentes de la population en matière de prestations policières. Il ressort de ce sondage que les chiffres de la criminalité concernant la ville de Meyrin sont en diminution et la perception qu'ont les citoyens de leurs polices et notamment celle de la Commune, est bonne. Toutefois, le quartier de Meyrin-Cité semble être plus enclin à l'insécurité, la population de ce quartier expliquant être moins en sécurité pour se promener après 22 heures. La police municipale a à cœur de satisfaire la population meyrinoise et le DLS est un excellent moyen de connaître les préoccupations des citoyens et de pouvoir précisément répondre à leurs craintes.

CONTROLES

Contrôles radars mobiles effectués par la Police cantonale
Nombre total de contrôles : 38

Les prestations en chiffres

- Préventions routière (contrôles radar préventif)..... 67
- Amendes d'ordres 18'061
- Amendes administratives 23
- Contraventions 107
- Mises en fourrières cantonale ou 21
à disposition de véhicules 34
- Chiens conduit à la fourrière cantonale..... 2
- Dépôts de plaintes communales 76
- Préventions dans les écoles 11
- Préventions autour des écoles..... 94
- Actions PREDIRE (rentrée scolaire) 94
- Signalisations amovibles mises en place en
collaboration avec le service de l'environnement à
l'occasion de travaux, marquages, manifestations 66
- Assistances lors de services funèbres 13
- Autorisations manifestation 98
- Autorisations pose de banderoles..... 34
- Autorisations pose enseignes, panneaux publicitaires... 40
- Interventions / sollicitations 2' 885
- Partenariat public et privé P.P.P. 17

PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Le service de protection civile de Meyrin-Mandement organise entre deux et quatre jours de cours de répétition par mois et de nombreux cours au profit de la collectivité. Il contrôle, entretient le matériel, les constructions et assure une permanence 24h/24 tous les jours dans les communes de Meyrin, Satigny, Russin et Dardagny, pour intervenir en cas de sinistre ou reloger des personnes sinistrées. Il collabore avec les services de sécurité (office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires, police municipale, sapeurs-pompiers et samaritains).

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Bellavista a été réservée par l'Hospice général en 2017 et la construction de la Golette a été louée 23 jours en 2017.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 668 abris pour la population dans le groupement et 168 représentant 7'159 places protégées ont été contrôlés en 2017 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abri 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2017.

MISE À DISPOSITION

Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 49 jours aux sociétés communales en 2017.



SERVICE À LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants :

- hébergement de la population ;
- encadrement de la population ;
- déclenchement de l'alarme par sirène ;
- mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage ;
- ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

En 2017, il y a eu 1'291 jours de cours accomplis:

- 6 séances d'état-major = 54 jours
- 11 cours de cadres = 103 jours
- 13 cours de répétitions = 625 jours
- 19 cours d'aide au profit de la collectivité = 458 jours
- 6 interventions de catastrophe = 51

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état-major.

Le mercredi 1^{er} février 2017, la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG, (écoles).

La protection civile de Meyrin-Mandement a été engagée pour participer à la sécurisation des manifestations suivantes:

- 7 mai: Marathon
- 27 et 28 mai: Fête de l'espoir
- 18 juin: Classique Genevoise à Satigny
- 30 juin: Fête des écoles
- 15 et 16 juillet: Triathlon
- 1^{er} août: Fête nationale
- 1^{er} et 2 septembre: Course du Mandement
- 9 et 10 septembre: Journées du Patrimoine à Dardagny
- 15 au 17 septembre: Fête des vendanges à Russin
- 29 septembre au 1^{er} octobre: Saga des Géants
- 7 et 8 octobre: Run Evasion Rhône
- 8 octobre: Marche de l'espoir
- 14 au 15 octobre: Course de côte de Verbois
- 25 novembre: Foulées automnales
- 1^{er}: Nordic walking
- 2 décembre: Course de l'Escalade
- 8 et 9 décembre: Téléthon

Cette année, le service de l'appui a été engagé pour le démontage de la passerelle de la Roulave à Dardagny du 26 au 30 juin.

Le service de la protection des biens culturels avec le service de l'appui ont participé au déménagement de la bibliothèque du conservatoire de musique de Genève du 10 au 14 juillet 2017.

La protection civile a aussi participé aux journées de don du sang avec les Samaritains.

Le 16 juin 2017, la protection civile de Meyrin-Mandement a organisé toute la mise en place, le service et le repas pour la journée prévention canicule.

Intervention

La protection civile de Meyrin-Mandement a été mobilisée par de nombreuses interventions.

En 2017, il y a eu 51 jours d'intervention accomplis.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Pisa» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2017 est de 221 avec une montée en puissance de 407 astreints supplémentaires en réserve.

Prestations internes

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du Groupement, une sélection des candidats susceptibles à suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie.

Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.



URBANISME, TRAVAUX PUBLICS ET ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'école des Boudines rénovée a été inaugurée le 12 mai.

La Distinction cantonale du développement durable 2017 a été remise le 9 juin à la commune de Meyrin pour la réalisation du lac des Vernes et la réhabilitation du Jardin botanique alpin.

Le lac des Vernes a été inauguré le 10 juin.

Le nouveau Jardin Robinson a été inauguré le 23 septembre.

L'Eve Cité-Parc a été inauguré le 7 octobre.

L'Eve Vergers a été inauguré le 11 novembre.

Le Conseil municipal a voté un crédit visant à réhabiliter la ferme de la Planche dans sa fonction originelle, en lien avec le projet d'agriculture urbaine développé dans l'écoquartier des Vergers.

La Commune a préavisé négativement la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) de l'aéroport.



Le lac des Vernes est achevé

2017: UNE ANNEE FASTE POUR L'URBANISME, LES TRAVAUX PUBLICS ET L'ENERGIE

L'année 2017 a vu l'aboutissement de maints projets d'envergure dans le domaine de la construction et de l'aménagement de l'espace public, qui ont trouvé leur point d'orgue lors de cinq inaugurations! Une partie de ce travail de longue haleine a été récompensée par la Distinction cantonale du développement durable, qui a été décernée à la commune de Meyrin pour la réalisation du lac des Vernes et la réhabilitation du Jardin botanique alpin.

Mais les efforts des commissions et du service ne se relâchent pas face aux dossiers importants en termes de construction (équipements publics des Vergers, campagne de rénovation des bâtiments communaux), d'aménagement et d'assainissement (PLQ Cointrin, zones 30 km/h et 20 km/h, assainissement communal), et d'urbanisme (révision du Plan directeur communal, requalification du Cœur de Cité, fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique).

BATIMENTS

Équipements publics des Vergers

La délibération n°2015-32a d'un montant de CHF48'200'000.- pour la réalisation des équipements publics dans l'écoquartier des Vergers a été votée le 15 décembre 2015. Les travaux ont commencé en janvier 2016.

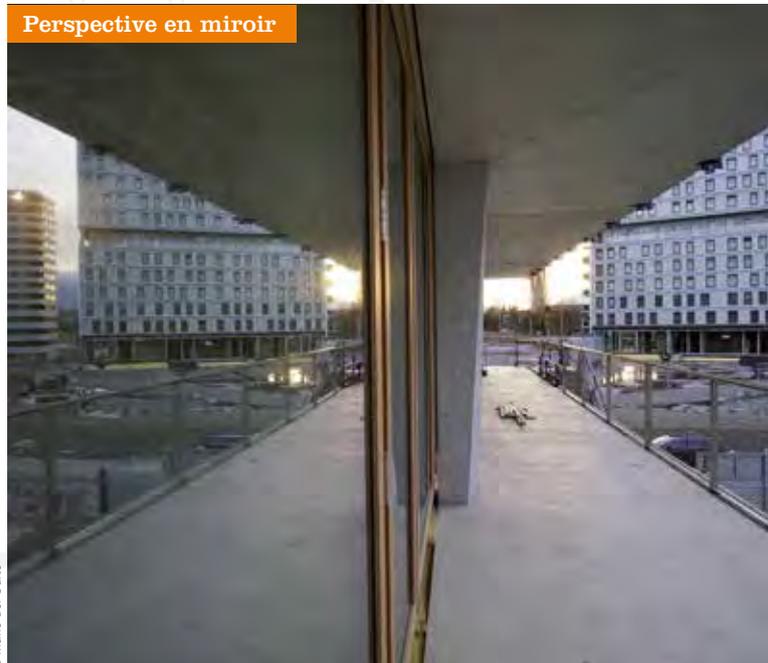
En 2017, les travaux continuent. Au début de l'année, la mauvaise météo a contraint l'arrêt du chantier durant plusieurs jours, le froid et la bise ne permettant pas la mise en œuvre des matériaux. Durant le premier trimestre, les coursives en béton de la salle de gymnastique ont été terminées, comme les escaliers extérieurs (sorties de fuites). Portes et fenêtres extérieures ainsi que les éléments de bois qui constituent les cloisonnements intérieurs ont été posés dans les quatre bâtiments (Voie lactée, école, parascolaire et gymnastique). Les travaux d'électricité, chauffage et ventilation continuent. En parallèle, le bâtiment est désormais hors d'eau (étanche à l'eau). Les panneaux photovoltaïques et la toiture végétalisée seront bientôt posés.

Durant l'été, le terrassement hors emprise des bâtiments a pris forme, y compris la pose des réseaux, canalisations, fouilles électriques, etc. En octobre, tous les bâtiments étaient hors d'air. En novembre, tous les bâtiments ont été mis en chauffe. Les faux plafonds en plâtre ont été fermés dans les locaux sanitaires de tous les bâtiments,

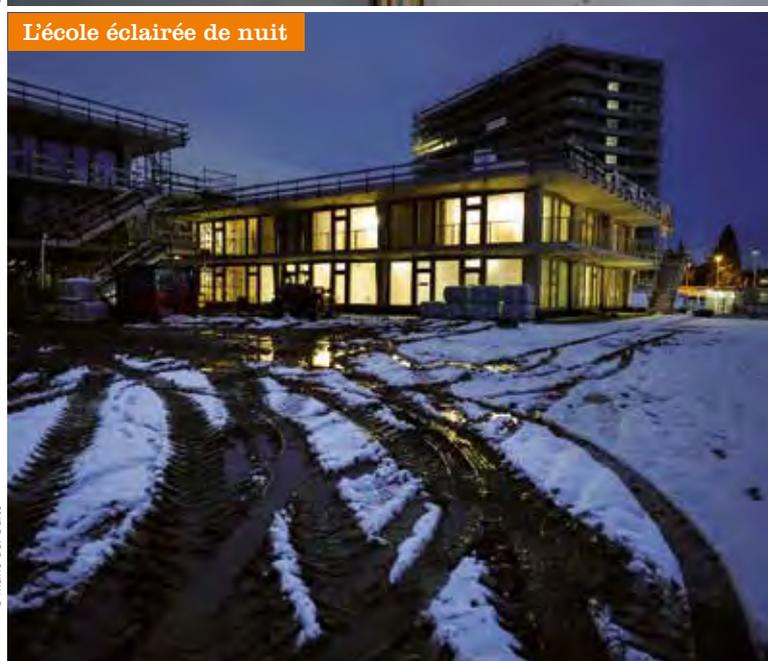


Chantier des équipements publics aux Vergers

Perspective en miroir



L'école éclairée de nuit



les gardes corps en serrurerie sur les coursives ont presque tous été posés, le prototype des meubles pour les salles de classes a été validé et mis en production. Les plans des portes ont été validés et mis en production. A la fin de l'année, les travaux de terrazzo ont débuté (béton dur avec agrégats) ainsi que le coulage des sols souples dans les salles de jeux et de rythmique. Les doublages en bois ont été planifiés et commandés.

Le chantier est resté ouvert entre Noël et Nouvel An afin d'avancer les travaux de coulage et de ponçage des terrazzo.

Ecole des Boudines – Inauguration

Grâce au vote en mars 2013 de la délibération n° 2013-04a d'un montant de CHF 27'840'000.-, l'école des Boudines a bénéficié d'une complète mise aux normes et d'une rénovation minutieuse qui lui ont permis de retrouver son expression d'origine.

L'école primaire des Boudines, construite en 1965 à la suite des premiers immeubles de Meyrin-Parc, est l'un des symboles de l'architecture moderne de la Cité de Meyrin. Elle représente aussi l'un des cas les plus remarquables de constructions scolaires intégrées aux grands ensembles résidentiels. Pour cette raison, elle est classée et protégée au même titre que la Cité de Meyrin, et sa rénovation a scrupuleusement respecté l'état d'origine du bâtiment.

La rénovation étant achevée depuis la rentrée d'août 2015, l'école a été inaugurée le 12 mai. A cette occasion, le public a pu visiter l'école de l'intérieur.

L'extension parascolaire, enfouie le long de la route des Boudines et réalisée selon des plans d'origine retrouvés par les architectes en charge de la rénovation, et « L'enfance du pli », une sculpture-paysage de Gilles Brusset, œuvre de land art inspirée du relief du Jura, ont tous deux été inaugurés à la même occasion.

Discours d'inauguration du
maire F. Herzig, 3 juillet 1965



© Collection Frédéric Herzig

Discours d'inauguration par
Nathalie Leuenberger, maire



© Commune de Meyrin



© Commune de Meyrin

Verrée d'inauguration



Inauguration en présence du Conseil administratif, le 23 septembre 2017

Jardin Robinson – Inauguration

En 2017, les nouveaux locaux du Jardin Robinson de Meyrin ont été livrés. L'inauguration a eu lieu le 23 septembre en présence du Conseil administratif et de Joël Basler, président de l'association du Jardin Robinson. Les activités du Jardin ont ainsi pu quitter les anciens locaux provisoires de l'école des Boudines déplacés à la promenade de Corzon, et réintégrer des locaux propres, dans un bâtiment troglodyte original appuyé contre la pente menant au bord du lac des Vernes. L'expression brute en bois et béton du bâtiment lui confère un aspect volontairement rustique, et épuré à la fois.

Les surfaces utiles comprennent des locaux intérieurs pour les enfants et les animaux, un couvert, et un grand terrain pour les animaux, non accessible au public. Le couvert qui longe les parties enfants et animaux est destiné à protéger les enfants du soleil et de la pluie pour prendre des repas en terrasse ou prendre soin des animaux en extérieur. Les animaux du Jardin Robinson ont accès à la toiture recouverte de terre et plantée de prairie. En raison de la vétusté des anciens locaux du Jardin Robinson et de la nécessité de libérer son terrain sis sur le futur écoquartier des Vergers, le Conseil municipal avait voté en décembre 2014 la délibération n° 2014-30a d'un montant de CHF 2'390'000.- pour la réalisation d'un nouveau Jardin Robinson. Le devis général ayant révélé une plus-value de 27% par rapport au devis estimatif, il avait été nécessaire de procéder à un équilibrage aux niveaux

constructif, technique, d'aménagement intérieur et de finition pour faire rentrer les coûts dans l'enveloppe prévue. Une participation financière a aussi été demandée au Jardin Robinson. La plus-value de CHF 544'850.- a pu ainsi être réduite à CHF 103'000.-, soit 4.31% du crédit voté, avec un programme qui s'étend finalement sur 12m² de plus que prévu dans la délibération. La commission travaux publics réunie le 30 août a ainsi approuvé un dépassement budgétaire de CHF 103'000.- sur la délibération n° 2014-30a et une dépense supplémentaire de CHF 10'500.- pour l'achat de buts multisports, qui avait été suspendu.

© Commune de Meyrin



Façade et couvert du nouveau Jardin Robinson

Eve Cité-Parc – Inauguration

Pour faire face à l'augmentation de la population et à la demande accrue en places d'accueil pour les enfants en bas âge, le Conseil municipal a décidé la démolition de l'ancienne crèche des Boudines, et la construction d'un nouvel espace de vie enfantine (EVE), l'Eve Cité-Parc, comprenant 90 places à la journée et 120 places à mi-temps. La délibération n°2014-24a d'un montant de CHF 12'945'750.- avait été adoptée à cet effet en décembre 2014. Deux institutions distinctes se partagent le bâtiment. L'Eve Cité est une structure de type garderie de 120 places et remplace l'ancienne garderie Arc-en-Ciel depuis le printemps. L'Eve Parc, structure de type crèche, offre depuis fin août 60 places par jour réparties sur quatre groupes en multiâge.

Les nouveaux locaux, inaugurés le 7 octobre, allient fonctionnalité et modernité dans une belle ligne architecturale, et répondent pleinement aux attentes des usagers. Des espaces extérieurs sont dévolus aux enfants, dont un jardin privé herbeux et arboré qui comprend deux buttes et des balançoires. L'absence de jeux fixes est une décision pédagogique, les jeux mobiles (cordes, ballons, installations éphémères) étant beaucoup plus intéressants pour développer la motricité des très jeunes enfants. Par ailleurs, un espace de jeux érigé dans le préau de l'école des Boudines permet aux enfants de l'Eve d'en profiter hors périodes de récréation.

Dans le cadre de la construction de cet espace de vie enfantine, le Fonds d'art contemporain de Meyrin (FACM) a organisé un concours remporté par l'artiste Claire Peverelli avec une installation artistique intitulée HELIOSTATS. Cette œuvre installée entre l'Eve et l'école des Boudines est composée de miroirs à ajustement automatique pour une transmission précise de la lumière. Elle sera inaugurée officiellement en 2018.

Eve Vergers – Inauguration

Toujours dans la visée d'étoffer l'offre en places d'accueil petite enfance à Meyrin, le Conseil municipal avait adopté en mai 2013 la délibération n°2013-15a d'un montant de CHF 4'480'000.- pour l'acquisition d'une propriété par étage dans le bâtiment B13 de l'écoquartier des Vergers. L'achat de la surface était prévu « clé en main », soit aménagée pour recevoir un EVE. La délibération n°2016-18a d'un montant de CHF 226'152.- a ensuite été votée pour l'acquisition du mobilier et du matériel nécessaires au fonctionnement de l'EVE.

Sise au 12, esplanade des Récréations, l'Eve Vergers offre ainsi depuis fin août un accueil de type crèche de 36

places par jour réparties sur trois groupes en multiâge. En 2018, l'équipe éducative sera renforcée pour que cette structure atteigne sa pleine capacité d'accueil (50 places par jour).

Se développant sur tout le rez-de-chaussée de l'immeuble, les salles de vie s'ouvrent sur l'esplanade tandis que les espaces de créativité, de mouvement et la salle à manger se trouvent sur la partie arrière. L'Eve a inscrit son projet institutionnel dans la ligne de l'écoquartier et prévoit de développer des échanges avec ses voisins, notamment avec les habitants de son immeuble puisque ce dernier accueille aussi des logements pour personnes âgées. Une place de jeux adaptée aux jeunes enfants est en voie de réalisation entre l'Eve Vergers et l'école suédoise. Elle permettra ainsi aux enfants des deux institutions de se côtoyer.

L'inauguration de l'Eve Vergers a eu lieu le 11 novembre. A cette occasion, la population a pu visiter les locaux.

Eve Monthoux – Fin des travaux

Les travaux imprévus nécessaires au bon fonctionnement de l'Eve Monthoux, et financés par la délibération n°2015-42a de CHF 868'000.- votée en janvier 2016 se sont terminés en 2017. Seul le gazon doit encore être complété, et poussé jusqu'à maturité.

Maison Vaudagne – Rénovation et extension

La Maison Vaudagne a fêté ses 50 ans en 2014. Aujourd'hui, ses locaux sont sous-dimensionnés et peu adaptés à l'accueil des différents publics. Les installations techniques sont vétustes et la performance énergétique du bâtiment est faible. La population meyrinoise étant amenée à croître de manière importante ces prochaines années, des travaux s'avèrent nécessaires.

Les travaux prévus comprennent la rénovation du bâtiment existant et la création d'une extension. Les locaux et les aménagements extérieurs seront réorganisés. Un travail de dimensionnement des locaux en fonction des usages principaux (accueil, repas, animations, etc.), et d'espaces de circulation, de stockage, techniques, sanitaires, buanderie, etc., adaptés est nécessaire. Il s'agit également de rétablir la conformité du bâtiment aux normes de sécurité et d'accueil des usagers (personnes à mobilité réduite, conditions de travail adéquates).

Suite au vote du crédit d'étude en décembre 2016 (délibération n°2016-25a), l'étude du projet a été mise au concours en juillet sous la forme de mandats d'étude parallèles. Le lauréat sera désigné au printemps 2018.

Jardin botanique alpin – Nouvelle clôture

L'étape 1 de la transformation du Jardin botanique alpin a été inaugurée en octobre 2016. Le Conseil d'Etat a reconnu le travail de revalorisation et l'importance de la préservation de ce jardin patrimonial de grande valeur historique et biologique, en inscrivant à l'inventaire le jardin, les immeubles et la clôture historique.

L'étape 2 de la transformation du Jardin botanique alpin avait été présentée à la commission travaux publics en octobre 2014. Elle comprenait, entre autres interventions, l'installation d'une nouvelle clôture. En 2017, la nécessité d'installer cette nouvelle clôture a pris un caractère d'urgence face notamment aux déprédations et à la disparition des plantes de collections que les rondes de surveillance ne suffisaient pas à prévenir. Le service de l'urbanisme a convoqué la commission travaux publics à deux reprises pour lui soumettre un crédit de construction prévoyant le remplacement des clôtures à treillis du Jardin botanique alpin. En décembre, la commission a émis un préavis favorable sur l'une des variantes proposées, soit une barrière métallique en fers cornières de 2 mètres de haut, dont l'esthétique fait référence à la clôture historique de la route de Meyrin. La délibération n° 2017-24a d'un montant de CHF 365'000.- destiné au remplacement de la clôture à treillis a été déposée auprès du Conseil municipal le 12 décembre 2017 et votée le 6 février 2018 à l'unanimité.

Façade de la patinoire – Projet de rénovation

Le bâtiment abritant la patinoire couverte a été inauguré en février 2009. Le concept architectural du projet fait référence à un « cube de glace » matérialisé par le déploiement d'une façade en verre et métal. En novembre 2008, la façade sud du bâtiment encore en chantier a été entièrement détruite par un acte de vandalisme. Malgré l'installation d'un système de surveillance, des actes de vandalisme ont à nouveau été perpétrés, démontrant la vulnérabilité des façades et appelant une solution mieux adaptée.

L'expertise confiée à un bureau spécialisé a révélé que la protection de la façade était insuffisante notamment contre les intempéries, et que l'isolation continuellement trempée réduisait la capacité d'isolation thermique, provoquant un vieillissement accéléré des matériaux. D'autre part, la conception et l'exécution du socle de l'isolation extérieure ne correspondaient pas aux règles de l'art de la construction, ce qui aggravait encore les problèmes d'humidité, un projet de réhabilitation a été élaboré.

Le projet de nouvelle façade s'appuie sur un bardage de tôle métallique ajourée à haute résistance et 100% recy-

clable. La façade sud, à l'origine une face « arrière » du bâtiment mais qui se retrouve aujourd'hui face à l'éco-quartier des Vergers, sera végétalisée.

La délibération n° 2017-16a d'un montant de CHF 1'101'000.- a été votée en plénière le 20 juin. L'autorisation de construire a été obtenue en septembre 2017. Le service a aussi soumis au Conseil municipal un crédit d'étude portant sur un système d'accrochage pour œuvres artistiques sur la façade ouest, conformément à l'amendement voté par la commission en juin 2017. Un crédit complémentaire de CHF 60'000.- a été approuvé en vote direct en février 2018.

Buvette de la patinoire des Vergers

En mars 2011, une résolution du Conseil municipal demandait de démarrer rapidement une étude pour la réalisation d'un restaurant attenant au centre sportif municipal. Trois variantes avaient ensuite été retenues, dont la création d'un restaurant entre la patinoire et la pataugoire avec liaison entre les deux sites, le maintien du restaurant actuel et la création d'une buvette des clubs dans la patinoire, ou la création d'un restaurant à l'est de la parcelle, côté lac des Vernes.

En janvier 2017, la commission des sports a examiné les différentes pistes pour la création d'une buvette gérée par le club des patineurs de Meyrin, sections hockey et artistique, et a décidé de poursuivre ce projet par le dépôt d'un crédit d'étude. Le 13 septembre 2017, un crédit d'étude de CHF 170'000.- destiné à l'étude d'une buvette intérieure dans l'enceinte de la patinoire des Vergers a ainsi été discuté en commission travaux publics. Le projet visait la construction d'une « boîte » fermée, posée sur pilotis au-dessus du dégagement de la tribune, face au grand vitrage donnant sur la patinoire extérieure. Posée dans un air ambiant constamment maintenu à 8-10°C, cette « boîte » devait être très bien isolée, et n'émettre aucune déperdition thermique pour ne pas perturber le climat intérieur. Un tel dispositif entraînait des coûts de réalisation importants, qui se reflétaient dans le montant du crédit d'étude. Le 3 octobre, le Conseil municipal a refusé le crédit d'étude par 16 non contre 13 oui, l'intervention étant jugée disproportionnée par rapport à son usage réservé exclusivement aux membres des clubs.

Ferme de la Planche –

Projet de rénovation et réhabilitation

Au carrefour des trois zones agricole, industrielle et d'habitation qui caractérisent Meyrin, la ferme de la Planche est un lieu emblématique qui forme un lien temporel avec le passé rural de la Commune. Aujourd'hui désaffecté, cet

édifice constitue en effet un exemple intéressant de maison paysanne du début du 19^{ème}, qui offre un ancrage historique à proximité du nouveau quartier des Vergers. Malgré la disparition d'un corps de bâtiment et la disparition de la vaste cour, le bâtiment qui subsiste après plusieurs transformations doit être maintenu en tant que témoin d'une exploitation agricole historique. Certains murs qui la constituent sont aussi en pisé, un fait rare à Genève. La ferme est inscrite à l'inventaire depuis 1993 avec le qualificatif d'« intérêt exceptionnel ».

Une expertise récente du bâtiment recommande de préserver autant que possible l'existant et définir un programme en adéquation avec la nature de l'objet. Par ailleurs, la réflexion autour de l'espace public aux Vergers, et les volontés exprimées dans le cadre du concours des aménagements extérieurs d'intégrer un plantage urbain dans le quartier, impriment progressivement une identité champêtre et agricole à l'écoquartier, avec des projets de réintroduction des vergers à fruits, d'implantation de nombreux potagers urbains et la promotion d'une activité maraîchère au sein du quartier. Compte tenu de la valeur patrimoniale de cette ferme sise en zone agricole et de son inscription à l'inventaire, un programme visant à déployer un projet de ferme urbaine apparaît donc comme l'orientation la plus adéquate.

Considérant la nécessité d'entreprendre ces travaux d'intérêt public en même temps que la réalisation du quartier des Vergers, afin de limiter dans le temps les nuisances générées par ce chantier, le Conseil municipal a voté le 12 décembre à l'unanimité une délibération d'un montant de CHF 2'603'200.- pour financer la rénovation. La requête en autorisation de construire sera déposée au premier semestre 2018. Des subventions cantonales seront sollicitées.

URBANISME ET MOBILITE

Cœur de Cité

Suite à la relance du projet Cœur de Cité en 2016, et à la signature d'une convention-cadre entre la Commune et meyrincentre avalisée par la résolution n° 2016-02 adoptée le 8 mars 2016, une image directrice « Cœur de Cité » a été élaborée durant l'année 2017. Co-financée par la Commune et meyrincentre, cet exercice visait à définir une nouvelle proposition mettant en relation de manière harmonieuse les différentes composantes prévues dans le projet: un parking souterrain de 475 places sous l'actuel P1, la réalisation d'une place piétonne en surface, et la construction d'une nouvelle mairie ainsi qu'un parc arborisé à l'arrière du Forum. La production de cette

image directrice a été rendue d'autant plus nécessaire par la dérogation à l'obligation d'établir un PLQ confirmé par les services de l'Etat dans ce secteur déjà fortement urbanisé.

Le processus défini pour l'élaboration de l'image directrice s'est appuyé sur des ateliers créatifs menés durant deux jours par un collège d'experts pluridisciplinaires intégrant urbanistes, architectes, sociologues, ingénieurs civils, experts en mobilité et en programmation commerciale. Ces ateliers créatifs ont été nourris par un important travail de préparation intégrant notamment une consultation large des différents publics-cibles fréquentant régulièrement le périmètre du cœur de cité. Habitants, services de l'administration, riverains, Conseil municipal et élèves du cycle d'orientation ont ainsi pu s'exprimer en amont du travail des experts. Des séances de restitution ont également été organisées une fois la proposition d'image directrice formulée. Ce sujet a été débattu lors de plusieurs séances de la commission urbanisme et mobilité en configuration élargie (avec tous les membres du Conseil municipal). L'image directrice a finalement été adoptée par voie de résolution au début 2018.

Révision du Plan directeur communal

La délibération n° 2017-36a relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 220'000.- destiné à la révision du Plan directeur communal (PDCom) a été votée en décembre. Le Plan directeur communal (PDCom) de Meyrin actuellement en vigueur a été adopté par le Conseil municipal le 27 avril 2011 et approuvé le 21 septembre 2011 par le Conseil d'Etat, avec des réserves.

Comme prévu par la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, le PDCom doit faire l'objet d'un nouvel examen au plus tard trois ans après l'approbation d'un nouveau plan directeur cantonal (PDCant) par le Conseil fédéral. La commune de Meyrin doit dès lors réviser son PDCom pour répondre aux échéances légales. Toutefois, au-delà de la contrainte légale, la révision du Plan directeur communal doit également permettre à la Commune de déterminer les buts, objectifs, principes et les mesures d'aménagement qu'elle souhaite sur son territoire, notamment en questionnant une nouvelle fois les orientations du PDCant 2030 afin de les traduire plus finement à l'échelle communale. Au regard des nombreux enjeux actuels et à venir concernant le territoire meyrinois, la révision du PDCom permettra de bénéficier d'un outil d'investigation et d'appropriation du territoire essentiel. Les associations d'habitants ont déjà été consultées à cet effet lors d'une séance tenue le 19 juin.

Mise à jour du Plan directeur cantonal

Le Plan directeur cantonal Genève 2030 a été approuvé par le Conseil fédéral en avril 2015. Le Grand Conseil, à travers la motion en faveur de la réalisation de l'ensemble du plan directeur 2030 (M 2281), a souhaité engager les démarches nécessaires afin de lever les réserves émises par la Confédération lors de la procédure d'approbation. Le document a été mis à l'enquête publique du 2 décembre 2016 au 15 février 2017. Une consultation des autorités communales et des territoires voisins s'est déroulée du 16 février au 16 juin. En ce sens, le Conseil municipal a formulé un préavis unanime le 23 mai par le biais la résolution n° 2017-02a, relative au projet de mise à jour du plan directeur cantonal 2030. Les mises à jour demandées concernent essentiellement des points d'urbanisation et de mobilité.

Plan directeur des chemins de randonnée

Les chemins de randonnée pédestre sont régis par la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre du 4 octobre 1985 et par la loi cantonale sur l'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre du 4 décembre 1998. Cette dernière prévoit notamment une révision desdits plans tous les 10 ans. Le Conseil municipal avait voté la résolution n° 05/2001 relative au projet de plan directeur communal des chemins de randonnée pédestre, entré en vigueur en 2002. Les buts de ce plan directeur sont d'améliorer la qualité du réseau, de garantir la circulation des randonneurs et d'assurer la continuité et le confort des itinéraires, cela au travers de l'entretien et du balisage des chemins. La révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre doit tenir compte des « nouveaux » plans en vigueur dans le canton : plan directeur cantonal 2030, plan d'actions de la mobilité douce 2015-2018, plans directeurs communaux des chemins pour piétons.

Après préavis favorable de la commission urbanisme et mobilité réunie le 22 novembre, le Conseil municipal dans sa session du 12 décembre a voté à l'unanimité la résolution n° 2017-04a relative à la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre - plan n° 2016-01. Celle-ci demande une harmonisation des cheminements proposés ainsi que la prise en compte des facteurs suivants : évolution du territoire communal (notamment l'écoquartier des Vergers), l'intégration des projets et planification des cheminements piétons des communes françaises limitrophes, en direction de Saint-Genis, Ferney-Voltaire et Prévessin-Moëns, et les projets menés par le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et la commune de Meyrin, notamment le projet de « Mesures d'accompagnements paysagères Feuillasse (MAP Feuillasse) ».

Etablissement de la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA)

Le protocole de coordination devant permettre l'élaboration d'une fiche PSIA, qui définit le cadre de l'exploitation et du développement des infrastructures aéroportuaire à l'horizon 2030, avait été lancé par le Conseil d'Etat, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) et l'Aéroport international de Genève dès le début de l'année 2015. Aujourd'hui, la phase du protocole est terminée et l'élaboration de la fiche PSIA a abouti. Elle a donné naissance à une concession, un règlement d'exploitation ainsi que l'approbation des plans pour l'aéroport. Le canton de Genève et la Confédération ont pris position sur la perspective de développement de l'aéroport à l'horizon 2030. Dans le cadre de la concertation autour de la fiche PSIA, les communes ont été notifiées, par un courrier du Conseil d'Etat daté du 15 novembre, de la possibilité de faire part avant le 16 mars 2018 de leurs positions sur les propositions présentées dans la fiche. Ces propositions s'appuient sur des considérations générales relatives à la pesée d'intérêts effectuée par la Confédération et sur une analyse d'impact dans quatre domaines (bruit, mobilité, climat, santé). La procédure de consultation a formellement débuté le 22 novembre 2017 et son terme était fixé au 8 janvier 2018. Le Conseil municipal était donc appelé, sur la base du projet de fiche PSIA, à prendre une position politique, dans la continuité de ce qu'il avait voté par voie de résolution ou par le biais d'amendements votés dans le cadre de délibérations relatives à des projets d'aménagement du territoire (modifications de zones de Cointrin Est et Ouest).

Malheureusement, les associations et les communes n'ont pu disposer de l'ensemble des documents leur permettant d'avoir une vision claire des impacts territoriaux générés par les futures courbes de bruit. En effet, les courbes 2019 et 2030 évoquées dans la fiche pour les différentes tranches horaires d'exploitation n'avaient pas encore été fournies au terme de la procédure de consultation des associations. La courbe enveloppe figurant dans le rapport de la Confédération ne portait que sur les valeurs de planification et était trop imprécise pour évaluer correctement son impact sur le territoire meyrinois.

Une telle lacune constitue un grave déni démocratique, les personnes et associations consultées ne pouvant s'exprimer que sur le mécanisme général proposé par la fiche, sans en connaître les répercussions concrètes sur le terrain.

Par ailleurs, la Confédération s'est fixé des objectifs ambitieux visant à protéger la population et l'environnement,

objectifs retranscrits dans la Constitution fédérale, dans la stratégie fédérale en matière de développement durable, dans la loi sur la protection de l'environnement ou encore dans ses engagements en vue d'une réduction des gaz à effet de serre. Or, ces objectifs et engagements ne sont pas pris en compte dans le cadre de la fiche PSIA qui privilégie un développement économique et quantitatif basé sur la seule injonction faite à l'aéroport de « répondre à la demande ». Aucune mesure ne vise à réorienter le développement de l'aéroport de manière équilibrée alors même qu'il génère de très importants impacts environnementaux et sanitaires. Ainsi, malgré le fait que tous les indicateurs montrent une aggravation de la pollution sonore et atmosphérique, une saturation de la plateforme et des dysfonctionnements dans les réseaux d'accès, la fiche PSIA entérine une fuite en avant conduisant à une impasse.

Un mouvement d'opposition quasi unanime s'est formé bien au-delà de l'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève (ATCR-AIG) contre la validation de ce développement, prévu sans garde-fous en termes d'impact sur l'environnement et la santé publique. Cette opposition s'est exprimée par une prise de position des exécutifs de 60 communes genevoises, vaudoises et françaises impactées par les projets de développement de l'Aéroport international de Genève.

Les demandes accompagnant la résolution du Conseil municipal en préparation fin 2017 permettront de solliciter expressément la Confédération, le canton de Genève et l'Aéroport international de Genève pour qu'ils reprennent leurs travaux et tiennent mieux compte des demandes émanant des collectivités et de la société civile en vue d'un développement plus équilibré de l'aéroport de Genève.

PLQ Chemin de l'Avanchet

Des séances de concertation de la population concernant le lancement d'un plan localisé de quartier (PLQ) des parcelles situées au sud du chemin de l'Avanchet ont eu lieu courant 2017.

Les démarches sont lancées et pilotées par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) par le biais de l'Office de l'urbanisme cantonal. En effet, le Canton a décidé de formellement solliciter la totalité des habitants de Cointrin Ouest pour cette séance de lancement. Celle-ci a pour but d'informer le quartier de la démarche participative à venir sur le secteur spécifique susmentionné.

L'administration communale a été active dans ce processus, qu'elle n'a pas initié et qu'elle ne pilote pas, mais qu'elle souhaite accompagner de sorte à expliquer et garantir les conditions formulées par notre Commune dans le cadre des modifications de zones évoquées lors des diverses commissions politiques, et dont ont découlé deux délibérations préavisées par le Conseil municipal.

Requêtes en autorisation de construire

Durant l'année, 107 dossiers (DD, DP et DR) ont été préavisés, soit :

- 32 pour la réalisation de logements (individuels ou collectifs) ;
- 28 pour des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales ;
- 38 pour des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.) ;
- 9 pour des travaux d'aménagements routiers et assainissement.

Trois demandes préalables (DP) ont été soumises à la Commune, liées à des projets de densification au sol pour des commerces et du logement à la promenade des Champs-Fréchets et à la rue des Lattes. La Commune collabore avec les requérants pour accepter ces projets en les conditionnant à une mise en valeur du quartier et de ses aménagements extérieurs.

Deux demandes de renseignements (DR) visent la construction d'un immeuble et un projet de développement urbain au chemin Riant-Bosquet. La densification du secteur est en attente de la validation des modifications de zones et de la fiche PSIA pour l'aéroport de Genève.

Une DR a été déposée au sujet du développement de la vitrine économique de l'aéroport dans le secteur des chemins du Ruisseau et des Ailes. La Commune demande que les requérants proposent des mutations de parcelles à la Commune, pour qu'elle puisse prévoir l'implantation d'équipements sportifs selon les besoins qu'elle a identifiés. Ces éléments devront être reversés dans le futur PLQ, à l'élaboration duquel la Commune veut participer activement. La problématique de la mobilité est au cœur du sujet, mais les questions foncières, d'aménagements extérieurs, d'accès, de localisation des activités publiques/sportives, devront être également discutées.

Une DR a été demandée pour le développement d'un quartier entre les routes de Meyrin et de Pré-Bois et le chemin Emile-Taddéoli. La Commune a sollicité la partici-



Aménagement de la rue des Boudines



Entrée de zone au chemin de la Citadelle

© Caroline Labadie
© Caroline Labadie

pation financière des communes de la rive droite au projet de création d'une piscine olympique associée au développement. Les discussions politiques se poursuivent. Un mandat a été octroyé par le service des sports pour opérer la répartition financière entre entités publiques et partenaires privés.

Une DP a été demandée pour un bâtiment d'activités mixtes aux 80-83, chemin du Vieux-Bureau, dans le cadre d'une mise en valeur d'une parcelle en zone industrielle, dans la perspective de la zone de développement d'activités mixtes ZDAM. Des discussions et négociations sont en cours avec les riverains.

AMENAGEMENTS URBAINS, ESPACES PUBLICS ET ASSAINISSEMENT Zones 30 km/h

La délibération n° 2014-32a d'un montant de CHF 2'579'877.- destiné à la mise en œuvre de zones 30 km/h et de zones de rencontres (20 km/h) à Meyrin a été approuvée par le Conseil municipal le 27 janvier 2015. Lors d'une commission élargie du 26 avril 2017, la planification des travaux a été présentée en détail avant le début du chantier.

Pour les travaux prévus à Meyrin-Village, dans le hameau de Mategnin et dans le quartier de la Citadelle, les autorisations étaient en force depuis février 2016 (Mategnin, Citadelle) et avril 2016 (Meyrin-Village). L'appel d'offre a été initié en février 2017 sur SIMAP, et l'adjudication des travaux a été faite à l'entreprise F. SIMOND SA. Le chantier a débuté le 6 juin et s'est terminé en octobre.

Des adaptations en cours de chantier se sont avérées nécessaires, Un îlot prévu au niveau de la sortie des bâtiments au 100/102, ch. du Vieux-Bureau, a été modifié pour répondre la demande de l'association des riverains. L'îlot situé devant la sortie du dépôt de l'entreprise MARTI a été déplacé pour faciliter l'accès des camions. Les aménagements devant la gare n'ont pas été réalisés sur la rue Adrien-Stoessel en raison d'un projet des CFF dans cette zone nécessitant l'occupation du domaine public.

Les aménagements restant à faire au chemin de la Citadelle sont en discussion entre l'association des riverains et la Commune, car un cordon boisé prévu le long de la parcelle agricole n'a pas pu être réalisé à cause de la présence de la canalisation de transport GAZNAT.

A Meyrin-Cité les travaux ont démarré en avril 2017. Première rue terminée, la rue des Boudines offre désormais aux habitants un nouvel espace public devant l'école avec des bancs, des jeux à bascule, des passages piétons sécurisés sur des passages surélevés, des aménagements plantés et la réfection des enrobés de voirie. Les aménagements se sont poursuivis à la rue des Lattes, sur l'avenue de Feuillasse, et aux rues Gilbert et François-Besson. Ces travaux se termineront en 2018.

A la rue de la Prulay, les Services industriels de Genève (SIG) ont investi les lieux de juin à décembre pour remplacer la colonne d'eau potable sur toute la rue de la Prulay et le tubage de la conduite de gaz. Les aménagements associés à la zone 30 km/h ont débuté en décembre.

PLQ Cointrin - Aménagement de l'étape 1 entre les chemins du Jonc et des Sapins

La délibération n° 2015-14a d'un montant de CHF 9'300'000.- destiné à la réalisation des travaux de génie civil et d'aménagements des espaces publics pour les PLQ n° 29'662 et n° 29'663 situés entre l'avenue Louis-Casaï, les chemins du Jonc, De-Joinville, Terroux et des Sapins à Cointrin a été adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal le 8 septembre 2015.

Dans le cadre du PLQ n° 29'662, la fin des travaux d'assainissement a permis de réaliser les aménagements de surface. Ces travaux ont pour emprise la voirie et les cessions acquises par la Commune pour réaliser des aménagements cohérents jusqu'en limite de façade de bâtiments. Un travail de coordination a été mené avec les services de la voirie et des espaces verts communaux pour la réalisation d'un écopoint au chemin du Jonc, le choix des plantations en pépinière et le choix technique de l'arrosage automatique. Ces équipements ont été choisis selon des critères techniques, financiers et

d'entretien. Les aménagements qualitatifs au chemin du Jonc offrent ainsi aux piétons un large espace ponctué de bancs et un alignement de chênes sur le trottoir.

Au chemin des Sapins, une bande piétonne en béton sablé est protégée de la rue par une bande plantée. Les sorties des habitations sont sécurisées. Cette zone de rencontre est marquée par le totem d'entrée et un revêtement en dalles granit. L'éclairage existant a été remplacé par un éclairage adapté au nouveau quartier. Des sources lumineuses de type LED permettent des économies d'énergie et un accroissement de l'efficacité de l'éclairage.

En parallèle à ce projet communal, les travaux ont été mutualisés avec les SIG pour réaliser l'enfouissement des lignes électriques sous le chemin des Sapins, le remplacement de la colonne d'eau et le renforcement des lignes électriques, en anticipation du développement du quartier. Toutes les surfaces de voirie ont été refaites à neuf.

Assainissement

La délibération n°2017-02a d'un montant de CHF 3'970'000.- destiné à la réhabilitation et la mise en séparatif du réseau secondaire d'assainissement communal a été votée à l'unanimité le 7 mars. Ces dépenses sont prévues sur trois ans. En 2017, les travaux réalisés sont les suivants.

La mesure urgente liée au Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), identifiée dans la ZIMEYSA aux rues Alphonse-Large et Veyrot, a été réalisée. Ces travaux portaient sur la rénovation de chambres d'assainissement, la mise à niveau de couvercles ainsi que des travaux de fraisage et chemisage de canalisations d'eaux usées. La mise en conformité urgente de regards a été réalisée à la route de Satigny, avec le remplacement de 24 couvercles présentant des défauts d'affaissement. D'autres interventions ponctuelles ont eu lieu à la route du Nant-d'Avril, au chemin de Riantbosson, à la rue Edmont-Rochat, et à l'avenue Louis-Casaï.

Chemin du Jonc



© Caroline Labadie

Chantier rue de la Prulay

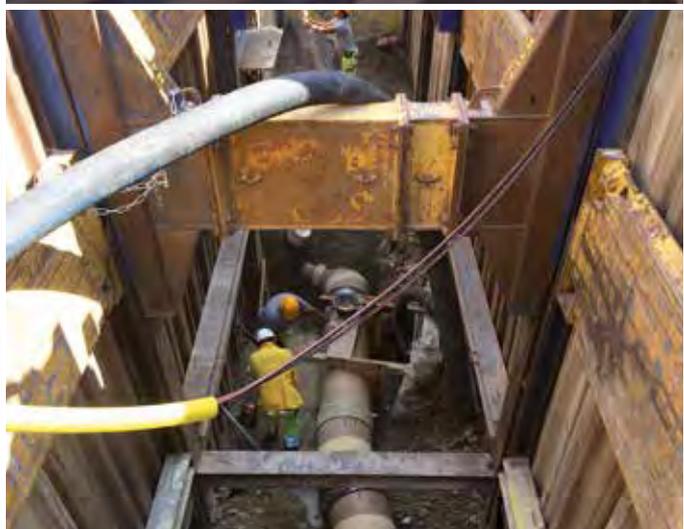


© Caroline Labadie

Chemin des Sapins



© Caroline Labadie



© Caroline Labadie



Inauguration du lac des Vernes 10 juin

© Laurent Barlier

© Laurent Barlier

Dans le secteur de Meyrin-Village, des mesures urgentes PGEE étant prévues, une mission d'ingénierie a été confiée au mandataire ICE pour préparer les travaux de chemisage des tronçons des canalisations les plus abîmés.

Dans le cadre des travaux de raccordement des canalisations d'eaux pluviales sur la galerie allant au lac des Vernes, le dernier gros chantier portait sur des travaux de déconnexion et la création de chambres au niveau du 35, rue de la Prulay. Ce chantier était complexe en raison de la profondeur de la chambre (5-6 mètres, qui a nécessité la pose d'éléments de soutènement en palplanches), l'encombrement du sous-sol par de nombreux réseaux, et sa situation au milieu de la route qui a imposé des mesures de circulations contraignantes.

Ces travaux se sont déroulés de juin à septembre 2017.

Lac des Vernes – Inauguration

Après 23 ans d'efforts, le développement d'une vision avant-gardiste, et grâce à une volonté de dialogue et le soutien du peuple, le lac des Vernes a été inauguré le 10 juin en présence du Conseil administratif et d'Antonio Rodgers, conseiller d'Etat en charge du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE). Depuis l'idée initiale jusqu'à l'inauguration de cet ouvrage majeur qui transforme durablement Meyrin, la route a été longue. En effet, les débats initiaux entre les tenants d'un bassin souterrain ou en plein air, balayés par le plébiscite populaire de 2004 en faveur d'un lac, puis les longues et difficiles négociations autour de l'acquisition des terrains, ont considérablement reculé sa réalisation dans le temps. Conçu pour répondre à l'obligation de séparer les eaux de pluie et des eaux usées, le lac a également été pensé comme bassin de rétention pour éviter les inondations dans la Commune et protéger le Nant d'Avril, récepteur des eaux de pluie de la Cité dont les berges souffraient des crues subites consécutives aux fortes pluies.

Le lac des Vernes a aussi été conçu pour favoriser le développement d'une faune et d'une flore indigène caractéristique. Un total de 5'000 plants de végétaux de 32 espèces différentes ont été plantés sur une surface de 25'000 mètres carrés. Ce lac, bien qu'artificiel, est donc un milieu vivant – un biotope – qui évoluera et permettra le développement d'un écosystème diversifié. Un plan de gestion permettra d'éviter la prolifération d'espèces indésirables ou au contraire la disparition d'espèces plus rares et moins compétitives.

Finalement, le projet offre un parc naturel urbain pour les promeneurs et les habitants riverains. La taille du lac et sa conception ont permis d'intégrer des cheminements agréables, avec des éléments de nature en ville qui créent un paysage de qualité. Le Jardin Robinson subtilement inséré en amont du lac offre une vue exceptionnelle sur le plan d'eau et permet à ses usagers de profiter pleinement de ce lieu naturel à proximité directe de la cité. Deux interventions artistiques renforcent également l'attrait des berges du lac. Suite à un concours du FACM, l'artiste Delphine Renaud a créé un ponton qui zigzague en s'avançant sur le lac, et une plateforme dédiée à l'observation des animaux. Quant à Matali Crasset, elle a imaginé une zone didactique qui permet aux enfants de découvrir et d'être sensibilisés à la faune et la flore d'un milieu humide.

Distinction cantonale du développement durable

Le 9 juin, la commune de Meyrin a obtenu l'une des quatre distinctions cantonales du développement durable

décernées en 2017, pour la réhabilitation du Jardin botanique alpin et pour la réalisation du lac des Vernes.

La réalisation du lac des Vernes a permis de créer un bassin de rétention limitant l'érosion et d'autres impacts négatifs sur le Nant d'Avril, tout en aménageant un parc naturel urbain. Les promeneurs et habitants pourront découvrir la flore et faune de ce biotope grâce à divers aménagements (zone didactique, ponton et plateforme d'observation dessinés par une artiste, etc.).

La réhabilitation du Jardin botanique alpin a permis de renforcer son rôle dans la préservation de la biodiversité et la sensibilisation du public grâce à des travaux d'envergure. La Maison du jardin a également été réaménagée pour l'accueil des visiteurs (ateliers, expositions, visites guidées, conférences) et un concept global de gestion et récupération des eaux a été mis en place sur l'ensemble du site. Ces réalisations, situées aux deux extrémités de la cité de Meyrin, constituent les portes d'entrée d'un véritable «chemin de la biodiversité» en voie de réalisation.

ENERGIE

Réseaux de chaleur à distance

Meyrin a connu dès 2010 le déploiement d'un important réseau de chaleur (CAD-Lignon) sur son territoire. Exploité par les SIG et initialement alimenté par la centrale à gaz du Lignon, ce réseau a été connecté au réseau CADIOM en 2012. Dès cette date, la part de chaleur en provenance de l'usine d'incinération a progressivement augmenté pour atteindre 32%, le solde provenant de l'usine à gaz du Lignon. Le potentiel de raccordement de bâtiments privés et publics étant bientôt épuisé après le raccordement de la grande majorité des immeubles de logement construits à Meyrin et une dizaine de bâtiments communaux, l'enjeu principal porte aujourd'hui sur l'amélioration de la qualité du mix énergétique délivrée par le CAD-Lignon, et par l'augmentation progressive de la part renouvelable de la chaleur fournie par cette infrastructure énergétique.

En parallèle, le réseau CAD-Vergers a également été déployé par les SIG dans l'écoquartier des Vergers. Alimenté par une pompe à chaleur centralisée, ce réseau dessert la totalité des immeubles de logement ainsi que les équipements publics construits aux Vergers. La source froide nécessaire au fonctionnement de la pompe à chaleur est assurée par l'eau de la nappe d'accompagnement du Rhône pompée dans trois puits à 25m de profondeur dans la région de Peney. Acheminée dans le périmètre des Vergers par un réseau de conduites construites dans

les années 1950 pour les besoins du CERN, cette eau traverse la zone industrielle ZIMEYSA, où elle est utilisée pour refroidir plusieurs bâtiments, comme le nouveau bâtiment de lits de l'Hôpital de la Tour. En fin de boucle, l'eau pompée à Peney est restituée au milieu naturel dans le lac des Vernes. Ce projet qui s'inscrit dans la tendance de l'écologie industrielle, permet de chauffer l'écoquartier de manière renouvelable.

Enfin, la zone industrielle ZIRIAN a fait l'objet d'un développement similaire dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment Riantbosson Centre, dont les travaux se termineront en 2018. Le Fonds communal énergie de la ville de Meyrin a soutenu, en partenariat avec l'Office cantonal de l'énergie et la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI), le développement d'un projet énergétique exemplaire et innovant dont le potentiel dépasse l'échelle de Riantbosson Centre. Plusieurs puits de pompage construits sous le bâtiment permettent de puiser de l'eau dans la nappe souterraine de Montfleury à une profondeur d'environ 50m. Le dimensionnement de cette infrastructure a été calculé de manière à pouvoir, dans un proche avenir, raccorder les bâtiments voisins situés dans le périmètre de l'écoParc ZIRIAN. Cette solution permettra d'assurer les besoins de rafraîchissement/climatisation et de chauffage – par le biais de pompes à chaleur – avec une solution renouvelable mutualisée et qui s'inscrit pleinement dans la transition des zones industrielles vers les éco-parcs.

Evolution des consommations – chaleur

Depuis les premiers raccordements des bâtiments communaux au réseau CAD-Lignon, la part de mazout et de gaz baisse continuellement dans les consommations d'énergie communales. Globalement et malgré l'augmentation du parc immobilier communal et de l'activité en général (école le mercredi matin depuis 2014 par exemple), on constate une baisse régulière des consommations de chaleur (chauffage et eau chaude). L'effet du suivi énergétique continu, la mise en œuvre des mesures d'optimisation ainsi que les travaux de rénovation expliquent cette tendance. Par exemple la consommation de l'école des Boudines est passée d'environ 750'000 kWh/an à quelque 300'000 kWh/an après rénovation. Dès fin 2017, un nouveau réseau CAD-Vergers approvisionnera l'Eve Vergers et les futurs équipements publics construits dans l'écoquartier.

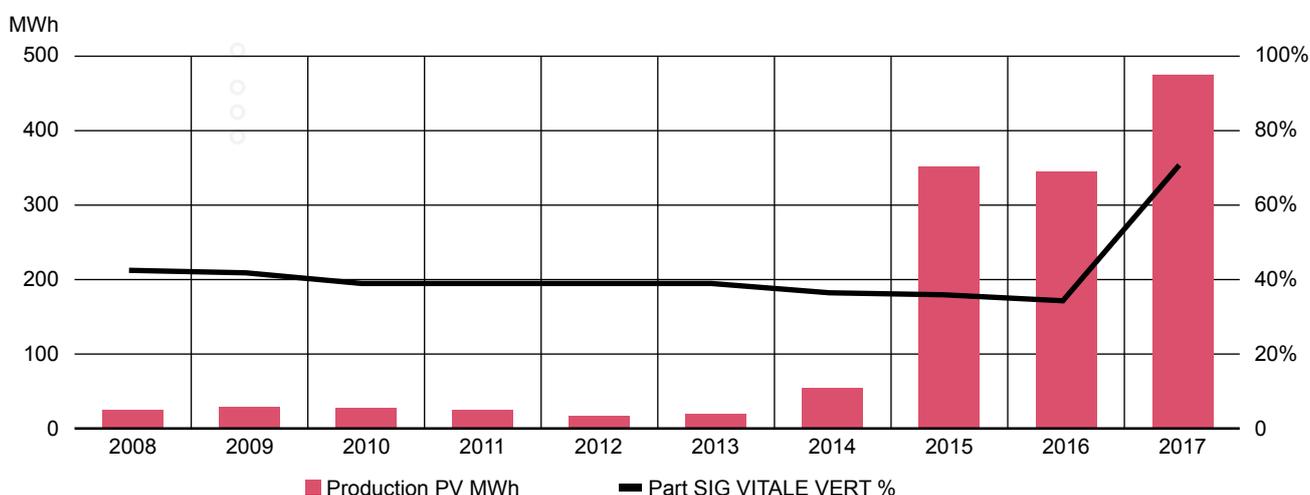
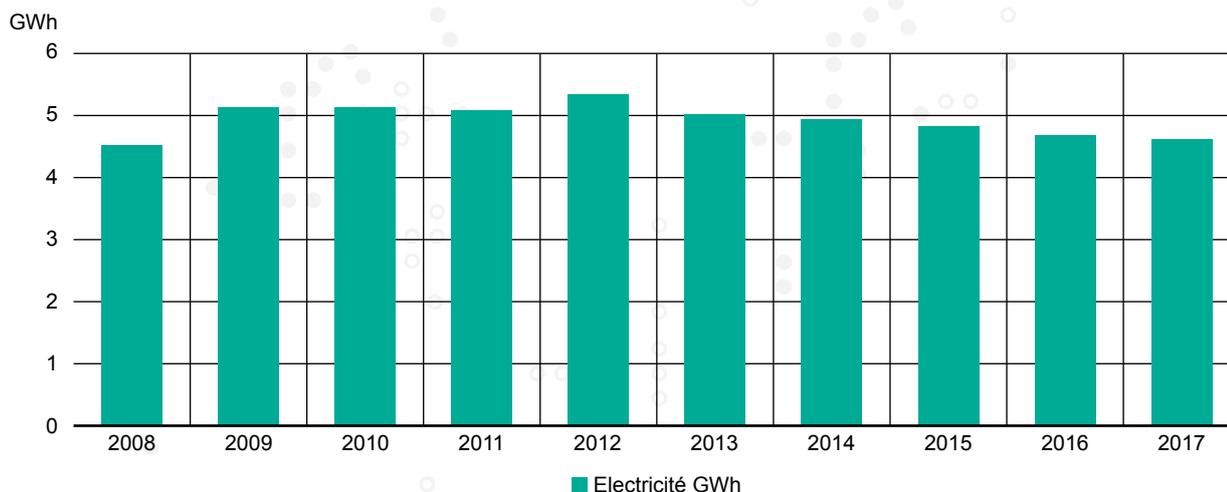
Les comptes annuels liés aux énergies dépendent fortement de l'évolution du climat et des variations des coûts de l'énergie. Le prix du kWh délivré par le CAD a par exemple fortement baissé (environ 25%) ces deux der-

Coût des énergies pour les bâtiments et équipements communaux

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Mazout	CHF	378'252	255'414	322'980	249'858	164'312	144'577	107'795	117'267
Gaz	CHF	509'427	422'797	497'365	464'730	388'104	359'981	290'644	253'986
CAD	CHF	132'021	318'248	316'076	410'220	399'157	483'981	420'575	488'256
Total chaleur	CHF	1'019'700	996'459	1'136'421	1'124'808	951'573	988'539	819'015	859'509
Electricité (hors EP*)	CHF	992'330	1'130'090	996'015	1'026'280	859'958	963'166	920'889	884'834
Eclairage public	CHF	146'449	145'796	140'600	126'366	126'855	137'700	135'039	127'979
Total électricité	CHF	1'138'779	1'275'886	1'136'615	1'152'646	986'813	1'100'866	1'055'928	1'012'813
Eau	CHF	499'846	596'344	555'934	508'126	408'711	558'951	565'965	689'880
Total	CHF	2'658'325	2'868'689	2'828'970	2'785'580	2'347'097	2'648'357	2'440'908	2'562'202

© Olivier Balsiger

EP: Eclairage public



nières années, principalement en raison de l'augmentation de la part de chaleur issue de l'incinération à l'usine des Cheneviers, en substitution à la production de gaz centralisée sur le site du Lignon.

Evolution des consommations – électricité

Concernant l'électricité, la tendance évolue également dans un sens positif. Après un pic atteint en 2012, les consommations continuent de baisser, et la « qualité » de l'électricité s'améliore. Grâce à l'effort important consenti par le Conseil municipal dans le cadre du budget 2017, la part d'électricité de la gamme SIG Vitale Vert est en effet passée de 35% en 2016 à 71% en 2017. Le coût supplémentaire d'environ CHF 142'000.- est compensé par la baisse des tarifs de l'électricité en général et par les économies générées par l'optimisation énergétique sur différents sites.

La production d'électricité par installations solaires photovoltaïques a également progressé suite à la mise en service fin 2016 d'une installation solaire hybride de 300m² au centre sportif des Vergers, dans le cadre de la rénovation des installations techniques de production et de distribution de chaleur, de traitement de l'eau et de régulation. Un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.- avait été voté à cet effet dans le cadre de la délibération n° 2015-38a. Ces travaux ont été terminés fin 2017. La production annuelle des installations solaires photovoltaïques se monte à 474'000 kWh en 2017, soit environ

10% de la quantité annuelle d'électricité achetée aux SIG pour le fonctionnement des bâtiments et équipements communaux.

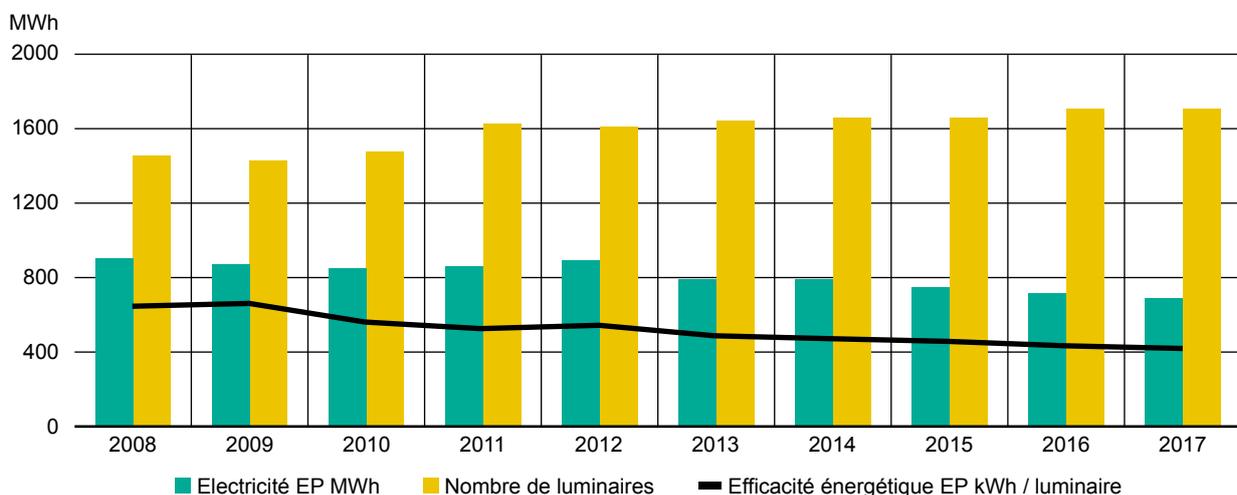
Eclairage public

Le parc d'éclairage public a été régulièrement entretenu et modernisé durant ces dernières années. La part de luminaires fonctionnant encore avec des sources à vapeur de mercure est passée de 39% en 2009 à moins de 6% en 2016. L'efficacité énergétique du parc d'éclairage public a ainsi été améliorée de 33% entre 2008 et 2017. Durant cette période, la consommation globale du parc est passée de 905'000 kWh à 706'000 kWh malgré l'augmentation du nombre de points lumineux. Avec le crédit de CHF 500'000.- destiné à financer des mesures d'optimisation énergétique de l'installation d'éclairage public voté en septembre (délibération n° 2017-22), les sources à vapeur de mercure pourront être définitivement éliminées en 2018, permettant ainsi à la Commune de respecter les exigences légales à ce sujet.

Planification énergétique territoriale

Le Plan directeur communal des énergies a été adopté par le Conseil municipal en 2011. Cet instrument de planification est aujourd'hui obsolète en raison des nombreuses évolutions qu'a connues le territoire communal ces dernières années. Un appel d'offre sur invitation a été lancé en 2017 afin de sélectionner une équipe de mandataires pluridisciplinaires pour la mise à jour et la refonte

Electricité éclairage public - Consommation, nombre de luminaires et efficacité énergétique



Fonds énergie

N° requête	Requérant	Projet	Décision CA
46	M. et Mme Munte, ch. des Avette 11	Installation solaire photovoltaïque 3.9 kWc	CHF 1'680.-
47	Marcel Page, ch. du Marais-Long 35	Installation solaire photovoltaïque 3 kWc	CHF 1'450.-
48	Evelyne Herger, ch. du Vieux-Bureau 64	Installation solaire photovoltaïque 3 kWc	CHF 1'450.-
49	Jean-Pierre Fosserat, rue du Cardinal-Journet 45	Installation solaire photovoltaïque 29 kWc	CHF 8'100.-
50	Société coopérative enerko	Installations photovoltaïques avec communautés d'autoconsommateurs bâtiments A24, A25, A28 Ecoquartier Les Vergers	Non-entrée en matière cette demande fait doublon avec les subventions sollicitées pour ces immeuble dans le cadre de la réalisation THPE
51	Jean-Paul Luccarini, ch. de la Citadelle 43	Installation solaire photovoltaïque 5 kWc	CHF 1'875.-
52	Société coopérative de construction et d'habitation Polygones	Installations photovoltaïques avec communautés d'autoconsommateurs bâtiments A15 Ecoquartier Les Vergers	Non-entrée en matière la coopérative a déjà bénéficié d'une subvention de CHF 25'000.- pour cet immeuble dans le cadre de la réalisation THPE
53	Coopérative Equilibre, écoquartier des Vergers	Construction de l'immeuble A25 Ecoquartier Les Vergers répondant au standard de Très Haute Performance Energétique (THPE)	CHF 25'000.-
54	Coopérative Equilibre, écoquartier des Vergers	Construction de l'immeuble A24 Ecoquartier Les Vergers répondant au standard de Très Haute Performance Energétique (THPE)	CHF 25'000.-
55	Coopérative Equilibre, écoquartier des Vergers	Construction de l'immeuble A28 Ecoquartier Les Vergers répondant au standard de Très Haute Performance Energétique (THPE)	CHF 25'000.-
56	Opération éco-sociale 2018 et 2019	Financement de deux opérations éco-sociales en 2018 et 2019 dans le périmètre de Meyrin-Cité (environ 1'000 logements)	CHF 121'527.- pour les deux opérations
57	Yan Mathys, rue Robert-Adrien Stierlin 45c	Installation solaire photovoltaïque 4 kWc	CHF 1'780.-
58	Patrick Abbé, rte de Prévessin 79	Installation solaire photovoltaïque 130 kWc sur les bâtiments agricoles + Financement participatif	Décision reportée dans l'attente de précisions complémentaires quant au volet financement participatif

du plan. Ce sujet, financé par la ligne budgétaire Cité de l'énergie et développé en synergie avec la mise à jour du Plan directeur communal fera l'objet d'une présentation au Conseil municipal durant l'année 2018.

Fonds communal énergie

Durant l'année 2017 et sur préavis de la commission consultative du Fonds communal énergie, le Conseil administratif a validé les soutiens financiers suivants :

Dans le cadre de la mise en conformité des fonds d'art et fonds énergie en relation avec les nouvelles normes

comptables MCH2, le Conseil municipal a adopté en novembre la délibération n° 2017-32a visant à adapter le règlement du Fonds communal énergie ainsi que la délibération n° 2017-33a relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement cadre de CHF 90'000.- pour les subventions d'investissement versées par le Fonds pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020. Par ailleurs un montant de CHF 106'828.- a été inscrit au budget de fonctionnement 2018 pour le financement des actions soutenues par le Fonds et ne relevant pas des subventions d'investissements.



IMPRESSUM

Compte rendu administratif
et financier 2017
Commune de Meyrin

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

Color Offset

NATURE DU PAPIER

Image Impact FSC mix, Ecolabel EU

TIRAGE

200 exemplaires



MEYRIN